



Your Satellite Connection to the World

Rapport annuel 2007



2007 : principaux faits marquants

- Restructuration du portefeuille d'actifs et suppression de la crainte d'un retour de papier majeur grâce à la transaction de scission-échange avec GE
- Renforcement et pérennisation des positions de SES ASTRA sur le marché français de la réception directe grâce au contrat avec Canal+
- Forte progression des nouveaux contrats de SES NEW SKIES
- Taux d'utilisation des capacités satellitaires de 77 % (802 répéteurs utilisés sur les 1 048 commercialement disponibles)
- Carnet de commandes protégé de 5 846,4 millions d'euros

Chiffre d'affaires récurrent¹

+ 8,5 %

1 597,1 millions d'euros

Chiffre d'affaires publié

1 610,7 millions d'euros

2006 : 1 615,2 millions d'euros

EBITDA récurrent¹ + 12,2 %

1 125,5 millions d'euros

EBITDA publié

1 090,3 millions d'euros

2006 : 1 080,4 millions d'euros

Marge EBITDA dans les activités d'infrastructure, la meilleure de l'industrie

81,5 %

2006 : 78,8 %

Amélioration du cash flow net provenant des activités opérationnelles

1 192,7 millions d'euros

2006 : 1 060,1 millions d'euros

Nouvelle progression du rendement moyen des fonds propres

17,4 %

2006 : 13,5 %

Résultat moyen pondéré par action +11 %

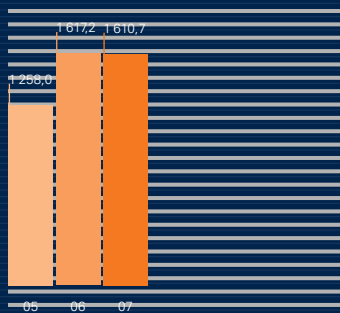
0,91 €

2006 : 0,82 €

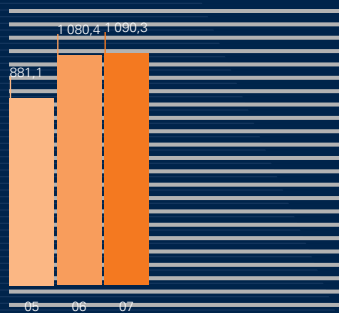
Dividende proposé augmenté de 36 %

0,60 €

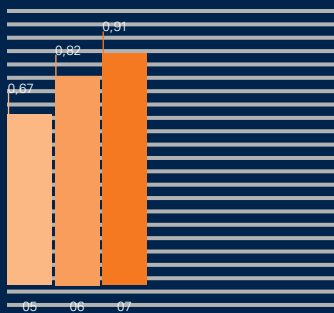
2006 : 0,44 €



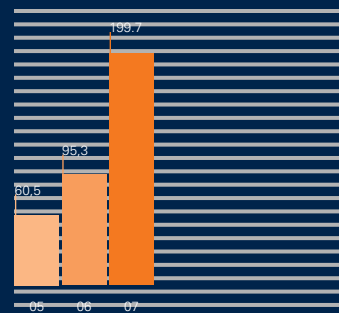
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)



EBITDA (en millions d'euros)



Résultat moyen pondéré par action (en euro)



Endettement net/capitaux propres (en %)

¹ « Récurrent » représente l'évolution sous-jacente du chiffre d'affaires et de l'EBITDA en éliminant les effets des fluctuations des taux de change, d'éléments exceptionnels, de changements dans le périmètre de consolidation, et en excluant le chiffre d'affaires et l'EBITDA générés par de nouvelles initiatives se trouvant encore dans une phase de démarrage.

Chaque jour

Les satellites SES diffusent près de 100 000 heures de programmes télévisés qui sont reçus par des centaines de millions de personnes à travers le monde. Globalement, notre flotte de satellites transmet plus de 13 000 services différents tous les jours : des chaînes de télévision et stations de radio, aux contenus internet; de la transmission de données aux communications téléphoniques.

Les satellites SES sont en mesure de couvrir 99 % de la population mondiale et constituent un moyen de communication vital et extrêmement efficace dans nombre de situations de la vie quotidienne.

Table des matières

1 La promesse d'excellence

10 SES en bref

12 La flotte satellitaire de SES

14 Déclaration du Président du Conseil d'administration

16 Déclaration du Président et Directeur général

18 Synthèse des activités opérationnelles

18 Développement du marché

20 Evénements significatifs au niveau du groupe SES

23 Segment SES ASTRA

27 Segment SES AMERICOM

29 Segment SES NEW SKIES

33 Gouvernance d'entreprise

33 Actionnaires de SES

34 Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes

34 Objectif

34 Principes organisationnels

34 Assemblée générale annuelle des actionnaires

35 Le Conseil d'administration et ses comités

39 Comité exécutif

40 Rémunération

40 Réviseur d'entreprises

41 Procédures de contrôles internes

43 Ressources humaines

44 Relations avec les investisseurs

44 Politique de responsabilité sociale de l'entreprise

46 Présentation des informations financières par la direction

50 Etats financiers consolidés

50 Rapport du réviseur d'entreprises

51 Compte de résultat consolidé

52 Bilan consolidé

53 Tableau des flux de trésorerie consolidés

54 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

55 Notes aux états financiers consolidés

91 Comptes annuels de SES S.A.

91 Rapport du réviseur d'entreprises

92 Bilan de SES S.A.

93 Compte de profits et pertes de SES S.A.

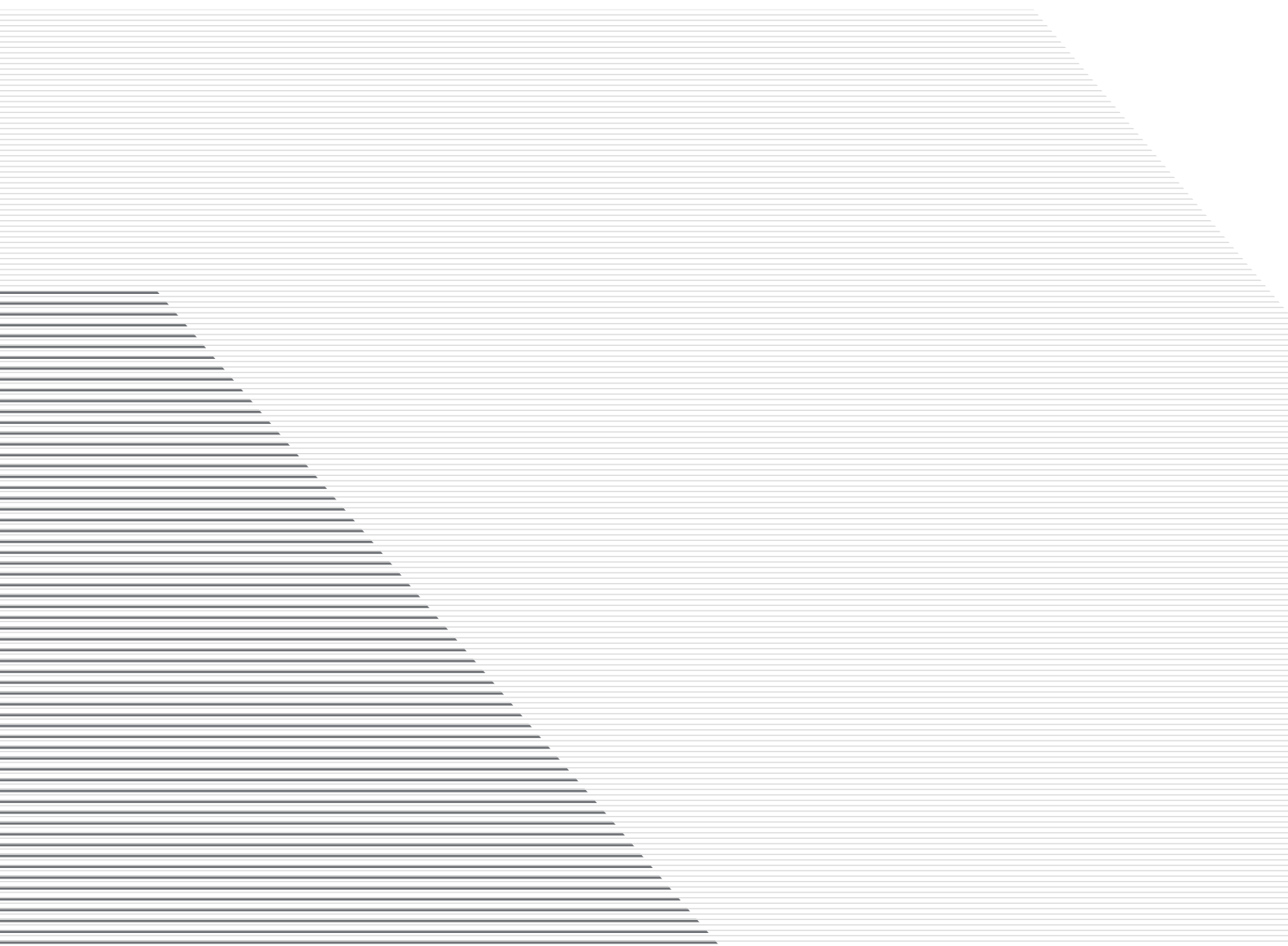
93 Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.

94 Notes aux comptes

104 Informations générales

104 Entreprises du groupe

Avec SES, la promesse d'excellence devient réalité.



Nous allons plus loin



²Au 31 janvier 2008

SES est le numéro un mondial en termes de capacité satellitaire de qualité pour la vidéo transmission

Notre flotte de 38 satellites² diffuse plus de chaînes de TV et de stations de radio des grands diffuseurs mondiaux qu'aucun autre opérateur de satellites, offrant à ces programmeurs une couverture inégalée de 99 % de la population de la planète.

Par ailleurs, les entreprises et les administrations publiques ont recours à nos satellites pour transmettre des données et des informations vitales à travers le monde.

Nous sommes plus réactifs



Le satellite est plus rapide

Dans les situations d'urgence, quand les lignes téléphoniques sont coupées, les réseaux de communication par satellite apportent un soutien inestimable aux secouristes. Et les satellites peuvent également atteindre les régions les plus reculées, non desservies par des réseaux terrestres.

En tant que pionnier dans le monde des satellites, SES a souvent joué un rôle-clé dans l'évolution et la diffusion de l'audiovisuel ces dernières décennies – depuis le lancement de la première plate-forme pour la réception directe par satellite, jusqu'à la diffusion de programmes en haute définition.

Nous voulons le meilleur



SES a la passion du satellite

Nous voulons les meilleurs réseaux. Nous avons investi, et continuerons à investir dans les meilleures technologies satellitaires qui assurent la meilleure fiabilité au niveau du réseau, et la couverture la plus étendue.

SES a dix satellites en voie de construction, qui seront lancés en orbite entre 2008 et 2010. C'est le programme d'investissement en satellites le plus étendu du secteur.



PEOPLE

Nous allons plus loin

99 %

Couverture mondiale

Alignés stratégiquement sur des positions orbitales offrant une couverture optimale des zones terrestres habitées, les satellites SES couvrent une zone qui abrite 99 % de la population mondiale.

Dans la salle de rédaction en un clin d'œil

Les satellites SES offrent des moyens flexibles et faciles à déployer, capables de répondre rapidement aux fluctuations de la demande, comme dans le cas de transmission de reportages d'actualité par des équipes en mission.

La plus grande audience

En Europe, les satellites ASTRA et SIRIUS sont reçus par 117,2 millions de foyers, dont 66,9 millions par câble et 50,3 millions en réception directe. C'est la plus grande plate-forme de réception directe au monde.

Les satellites SES constituent la première plate-forme mondiale de vidéo-transmission. La diffusion par satellite est le moyen le plus performant et le plus fiable pour diffuser les programmes des médias sur de grandes zones géographiques. Avec leur couverture mondiale étendue, les satellites SES sont un composant de plus en plus essentiel des réseaux de communication.



PLUS R

Nous sommes plus réactifs

58%

58% foyers équipés pour la réception numérique par satellite

SES a toujours appuyé l'innovation au service du marché. Nous avons systématiquement accompagné nos partenaires et clients dans le déploiement de nouveaux produits et services. Le satellite est le mode de transmission préféré pour les programmes de TV numériques et couvre aujourd'hui 58% des foyers numériques européens.



Les professionnels de l'urgence

ND SatCom, une société du groupe SES, a épaulé le réseau de communication des secouristes de l'Agence Fédérale allemande de Soutien Technique au Sommet G8 à Heiligendamm.

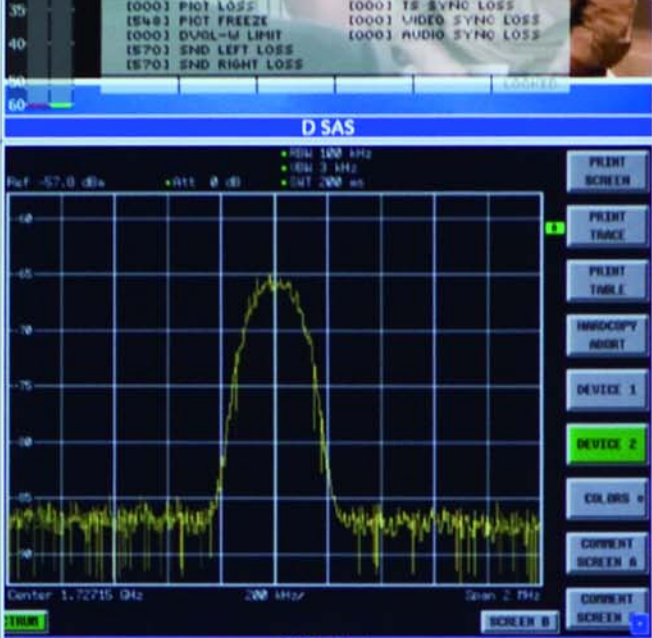
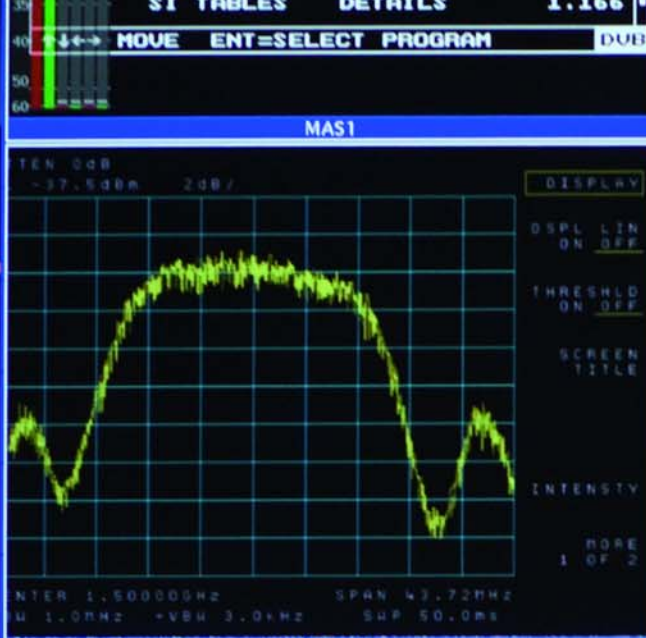


390 chaînes en protocole internet

Avec le développement de la plate-forme de service IP-PRIME, la télévision en protocole internet (IPTV) par satellite a fait un bond en avant. Les services proposés par cette plate-forme permettent désormais aux opérateurs de réseaux télécoms en Amérique du Nord de proposer un grand choix de programmation en format IP à leurs abonnés – avec un coût d'investissement très bas.

REACTIF

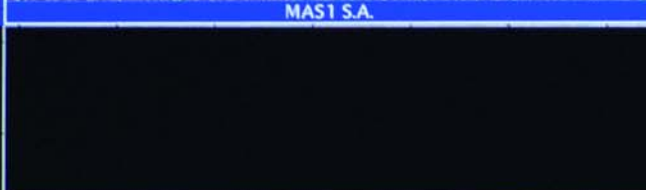
Quand chaque seconde compte, le satellite est un maillon essentiel dans la chaîne de communication, et vient appuyer les efforts pour sauver des vies ou atténuer les effets d'un désastre. Les réseaux de communication par satellite peuvent être déployés rapidement, et atteindre des zones reculées ou temporairement privées de couverture terrestre.



Transmi

10h40	EX
11h00	LIV
11h30	NE
12h00	LIV
12h45	LIV
14h30	NE
17h00	EX
17h30	NE
19h00	NE
21h00	EX

More info: http



IRD1 23.5	3.111	Ocko TV (3.019)	IRD4 23.5	IRD5 23.5	IRD6 23.5	CH2.001
3.003	3.014	3.015	3.104	3.201	3.221	CH2.013
3.003	3.014	3.015	3.104	3.201	3.221	CH2.025

DR0 TV window 3Frames on 192.168.64.12 - Microsoft Internet Explorer

Date 15/02 Time: 09:01:24 Friday Week 7

18 3A Weekly Manoeuvre MA #471 in progress
Dino ployout systems check before 16:30CET

CH2.001

CH2.013

CH2.025

CH2.037

Nous voulons le meilleur

CH1.026
CET 10.01.19
Sessions 15/02/2008
CHANGES - ESA
EP Press Briefing
WS - Ebs 1
EC Press Briefing
EC Press Briefing
WS - Ebs 2
CHANGES - ESA
WS - Ebs 3
WS - Ebs 4
CHANGES - SENSE
//ec.europa.eu/ebs
EBS

Ocko TV
akcelerace OKKO

99,999%

Disponibilité du réseau
SES réalise régulièrement un taux de disponibilité du réseau de 99,999 % par an, un niveau inégalé dans le secteur. Le réseau est doté de systèmes de redondance et de sécurité en orbite les plus robustes, comme l'illustre notre stratégie de co-positionnement de satellites. Ceci nous permet de garantir un service ininterrompu.

Amélioration permanente des compétences
L'apprentissage est une culture chez SES, où tous les efforts sont en permanence focalisés sur l'amélioration des compétences pour toujours mieux servir nos clients. SES investit dans la formation et développement de son personnel, notamment dans le domaine technique et de la gestion.

Quatre lancements prévus
SES prévoit de lancer quatre satellites en 2008, qui fourniront de la capacité de remplacement et de la capacité supplémentaire. Une cadence de lancement record dans l'histoire de SES.

Ebs on Sirius

CH2.002	CH2.003	CH2.004	CH2.005	CH2.006
CH2.014	CH2.015	CH2.016	CH2.017	CH2.018
CH2.026	CH2.027	CH2.028	CH2.029	CH2.030
CH2.038	CH2.039	CH2.040	CH2.041	CH2.042

CH3.111

artsworld

Admiral.com

SKY Games

Stranded A

WEIGHTED

EUR

SES est l'opérateur de la plate-forme satellitaire la plus fiable au monde. Nous attachons la plus grande importance à la conception, la construction et l'exploitation de nos satellites, qui doivent fonctionner parfaitement dans l'espace, à 36 000 kilomètres au-dessus de l'Equateur. Par conséquent, nous ne confions la construction et l'opération de nos satellites qu'aux meilleurs.

SES est le groupe satellitaire prééminent au niveau mondial.

Nous offrons des capacités de transmission par satellite et des services satellitaires à forte valeur ajoutée aux médias, aux administrations publiques et aux entreprises du monde entier.

Nous fournissons des services de communication avec une couverture exceptionnelle au niveau régional et mondial, à travers nos sociétés leaders sur les marchés : SES ASTRA en Europe, SES AMERICOM en Amérique du Nord, et SES NEW SKIES en Amérique du Sud, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. SES détient également des participations stratégiques dans d'autres opérateurs de satellites : SES SIRIUS, qui intervient en Europe du Nord et de l'Est, QuetzSat au Mexique et Ciel au Canada.





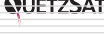



SES ASTRA est le premier système de satellites pour la réception directe (DTH) en Europe, et dessert plus de 117,2 millions de foyers en réception directe et par réseau câblé interposé. La flotte ASTRA comprend actuellement 13 satellites, qui transmettent 1,961 chaînes de télévision et stations radio numériques et analogiques. ASTRA est la principale plate-forme de diffusion de télévision en haute définition (TVHD) en Europe. SES ASTRA fournit aussi des services multimédia, internet et de télécommunications par satellite aux entreprises, aux gouvernements et à leurs agences.

SES ASTRA est basé à Betzdorf, au Luxembourg, et a des filiales en Allemagne, au Royaume-Uni, en France, en Espagne, en Pologne, aux Pays-Bas et en Afrique du Sud. Le segment SES ASTRA inclut l'opérateur de satellites SES SIRIUS ainsi que les prestataires des services satellitaires ND SatCom, ASTRA Platform Services (APS) et SES ASTRA TechCom.



La structure de SES

Au 1er janvier 2008

Gestion du groupe		
Sociétés détenues à 100 %	 100 %  100 %  100 %	
Participations dans des opérateurs de satellites	 70 %  49 %  90 %	
Participations dans des sociétés de services par satellite	 100 %  100 %  100 %  100 %  100 %	



De plus amples renseignements sous :
www.ses-astra.com

Soutenir la télémédecine

Les terminaux interactifs par satellite de ND SatCom appuient un projet de télémédecine dans sept régions du Kazakhstan, couvrant environ la moitié

du territoire de la République. Les centres médicaux régionaux sont connectés par satellite à des centres d'expertise médicale dans les régions urbaines.

SES AMERICOM

Premier fournisseur de services par satellite aux Etats-Unis, avec 30 ans d'expérience, SES AMERICOM est un pionnier mondial dans le domaine des services de communication par satellite. La société exploite actuellement une flotte de 15 satellites desservant principalement le continent nord-américain. SES AMERICOM fournit des solutions performantes de communication et de diffusion de contenu aux programmeurs, câblo-opérateurs, intégrateurs de communications aéronautiques et maritimes, fournisseurs de services internet, réseaux de communications mobiles, organismes gouvernementaux, établissements d'enseignement, transporteurs et réseaux internationaux de données sécurisées.

Base à Princeton, au New Jersey, SES AMERICOM a créé la première plate-forme nord-américaine pour la diffusion par satellite de chaînes de télévision en haute définition, et la première solution intégrée de télévision en format IP pour les opérateurs de télécommunications de petite et moyenne taille.



De plus amples renseignements sous :
www.ses-amicom.com

SES NEW SKIES

Basé à La Haye, SES NEW SKIES propose des services de communication par satellite destinés à une clientèle diversifiée de fournisseurs de services de télécommunications, de diffuseurs, d'entreprises et d'administrations publiques dans 80 pays sur cinq continents. SES NEW SKIES détient et exploite une flotte mondiale de sept satellites en orbite, avec trois satellites supplémentaires en construction (NSS-9, NSS-12 et NSS-14) et de nombreuses infrastructures au sol partout dans le monde.

SES NEW SKIES a une présence internationale, avec des bureaux à La Haye (Pays-Bas), Hong Kong, New Delhi, Sao Paulo, Singapour, Sydney, et Washington D.C.



De plus amples renseignements sous :
www.ses-newskies.com

Participations et sociétés de services par satellite

SES SIRIUS

SES SIRIUS exploite le système de satellites SIRIUS, et offre de la capacité pour la diffusion de chaînes de télévision et de radio ainsi que pour un large éventail de services de télécommunications et d'accès internet à haut débit. SES SIRIUS dessert principalement les pays nordiques, les pays baltes et l'Europe de l'Est. Au 31 janvier 2008, SES a porté sa participation dans SES SIRIUS de 75 % à 90 %.
www.ses-sirius.com

ND SatCom

ND SatCom, filiale à 100 % du groupe SES, est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de solutions de communication VSAT à haut débit par satellite, de radiodiffusion, de réseaux de communications militaires et de solutions pour stations au sol.
www.ndsatcom.com

SES ASTRA TechCom

SES ASTRA TechCom, détenue à 100 % par le groupe SES, fournit des services opérationnels, de l'expertise technique, des produits high-tech ainsi que des solutions intégrées pour l'industrie satellitaire dans le monde entier.
www.astra.com

APS

APS, ASTRA Platform Services GmbH, est l'opérateur d'un centre de diffusion à Unterföhring en Allemagne et offre aux programmeurs des services de diffusion, de multiplexage, d'encryptage des signaux et des liaisons montantes.
www.aps.de

entavio

Filiale à 100 % du groupe SES, entavio est une plate-forme technique et de service qui propose aux téléspectateurs à réception satellite en Allemagne une grande variété de programmes TV numériques gratuits et payants au moyen d'un seul décodeur.
www.entavio.de

AMERICOM Government Services

AMERICOM Government Services, Inc. (AGS), société indépendante et filiale à 100 % de SES AMERICOM, Inc., s'occupe exclusivement des besoins en communication par satellite du gouvernement américain.
www.amicom-gs.com

HD TV

Avec jusqu'à 1 100 chaînes de télévision diffusées à partir d'une seule position orbitale, les satellites SES ont créé la plate-forme de service la plus attrayante pour les médias et les audiences TV.

Plus de choix

En 2007, le nombre de chaînes transmises en haute définition via les satellites SES a augmenté à 62. SES opère la première plate-forme HD au monde.



Nous assurons la connexion

Les satellites SES relient les régions les plus reculées et fournissent de la capacité pour des services de liaison GSM proposés par Telikom

PNG, le premier opérateur de services voix et données en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

La flotte satellitaire de SES – Couverture mondiale

Les entreprises du groupe SES proposent une couverture étendue et une connectivité performante, sécurisée et fiable.

SES n'a cessé de développer son réseau pour répondre aux besoins de communication actuels et anticipés des diffuseurs, des entreprises et des administrations publiques dans le monde entier. Avec plus de 30 satellites en orbite autour du globe, avec plus de 20 téléports à travers le monde, le groupe SES offre une couverture mondiale et une connectivité optimale s'appuyant sur une technologie de pointe pour satisfaire à tout moment les besoins de communication de ses clients.

■ SES AMERICOM

Les satellites de SES AMERICOM assurent la couverture de l'Amérique du Nord, y compris Hawaï et la région des Caraïbes.

AMC-1	103° Ouest
AMC-2	85° Ouest
AMC-3	87° Ouest
AMC-4	101° Ouest
AMC-5	79° Ouest
AMC-6	72° Ouest
AMC-7	137° Ouest
AMC-8	139° Ouest
AMC-9	83° Ouest
AMC-10	135° Ouest
AMC-11	131° Ouest
AMC-15	105° Ouest
AMC-16	85° Ouest
AMC-18	105° Ouest
SatCom C3	79° Ouest

□ Satellites en construction

AMC-14	61.5° Ouest
AMC-21	125° Ouest
AMC-1R	101° Ouest
AMC-5R	79° Ouest

■ SES SIRIUS

Les satellites de SES SIRIUS couvrent l'Europe du Nord et de l'Est, ainsi qu'une partie de l'Afrique.

SIRIUS 2	à déterminer
SIRIUS 3	5° Est
SIRIUS 4	5° Est

□ Satellites en construction

● Téléports

■ Bureaux

■ SES ASTRA

Les satellites de SES ASTRA couvrent l'Europe de l'Ouest et continentale, ainsi qu'une partie de l'Afrique du Nord.

ASTRA 1C	5° Est
ASTRA 1D	23.5° Est
ASTRA 1E	23.5° Est
ASTRA 1F	19.2° Est
ASTRA 1G	19.2° Est
ASTRA 1S1	19.2° Est
ASTRA 1KR	19.2° Est
ASTRA 1L	19.2° Est
ASTRA 2A	28.2° Est
ASTRA 2B	28.2° Est
ASTRA 2C	28.2° Est
ASTRA 2D	28.2° Est
ASTRA 3A	23.5° Est

□ Satellites en construction

ASTRA 1M	19.2° Est
ASTRA 3B	23.5° Est

■ Ciel

Le satellite Ciel assure la couverture de l'Amérique du Nord, et en particulier du Canada.

□ Satellite en construction

Ciel 2	129° Ouest
--------	------------

■ SES NEW SKIES

Les satellites de SES NEW SKIES assurent la couverture du Moyen-Orient, de l'Asie et du Pacifique, ainsi que de l'Amérique du Sud et de l'Afrique. Ils assurent également la connectivité entre ces régions.

NSS-5	183° Est
NSS-6	95° Est
NSS-7	338° Est
NSS-703	57° Est
NSS-806	319.5° Est
NSS-10	322.5° Est
NSS-11	108.2° Est

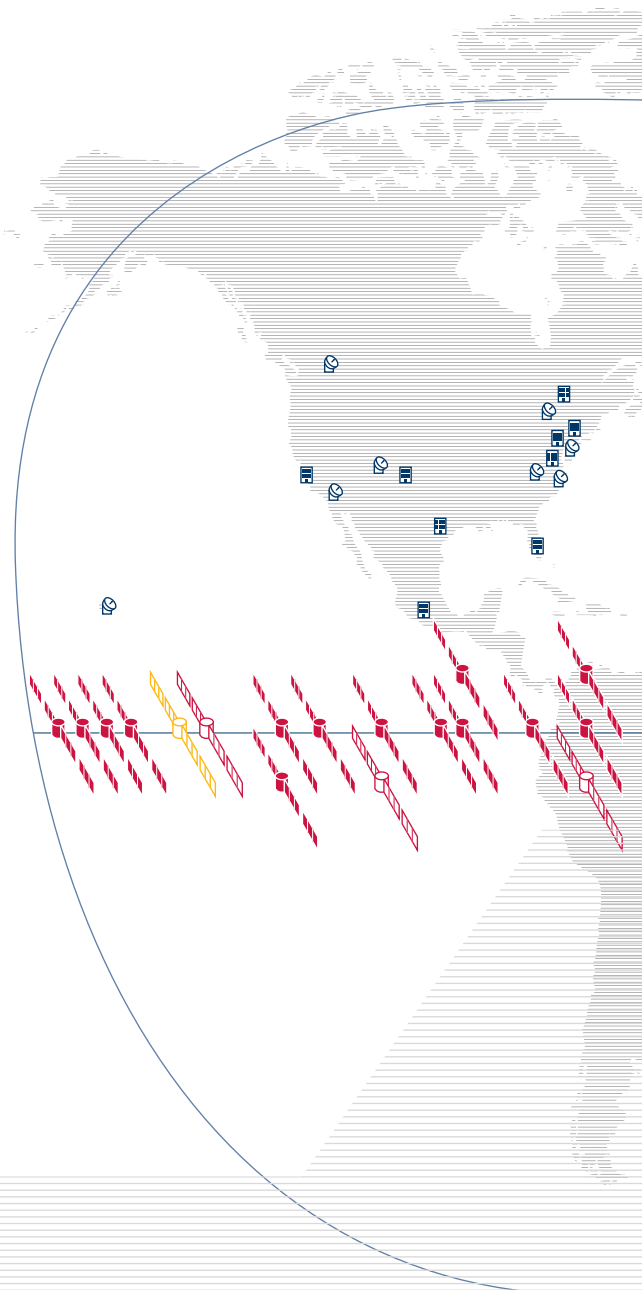
□ Satellites en construction

NSS-9	183° Est
NSS-12	57° Est
NSS-14	338° Est

1048 118

Les satellites SES alignent au total 1 048 répéteurs sur 38 satellites situés sur 25 positions orbitales autour du globe.

Les satellites SES fournissent des capacités de transmission à l'Office des Postes et Télécommunications de la Polynésie française pour relier les 118 îles à internet.



Pour de plus amples informations, consulter le site : www.ses.com

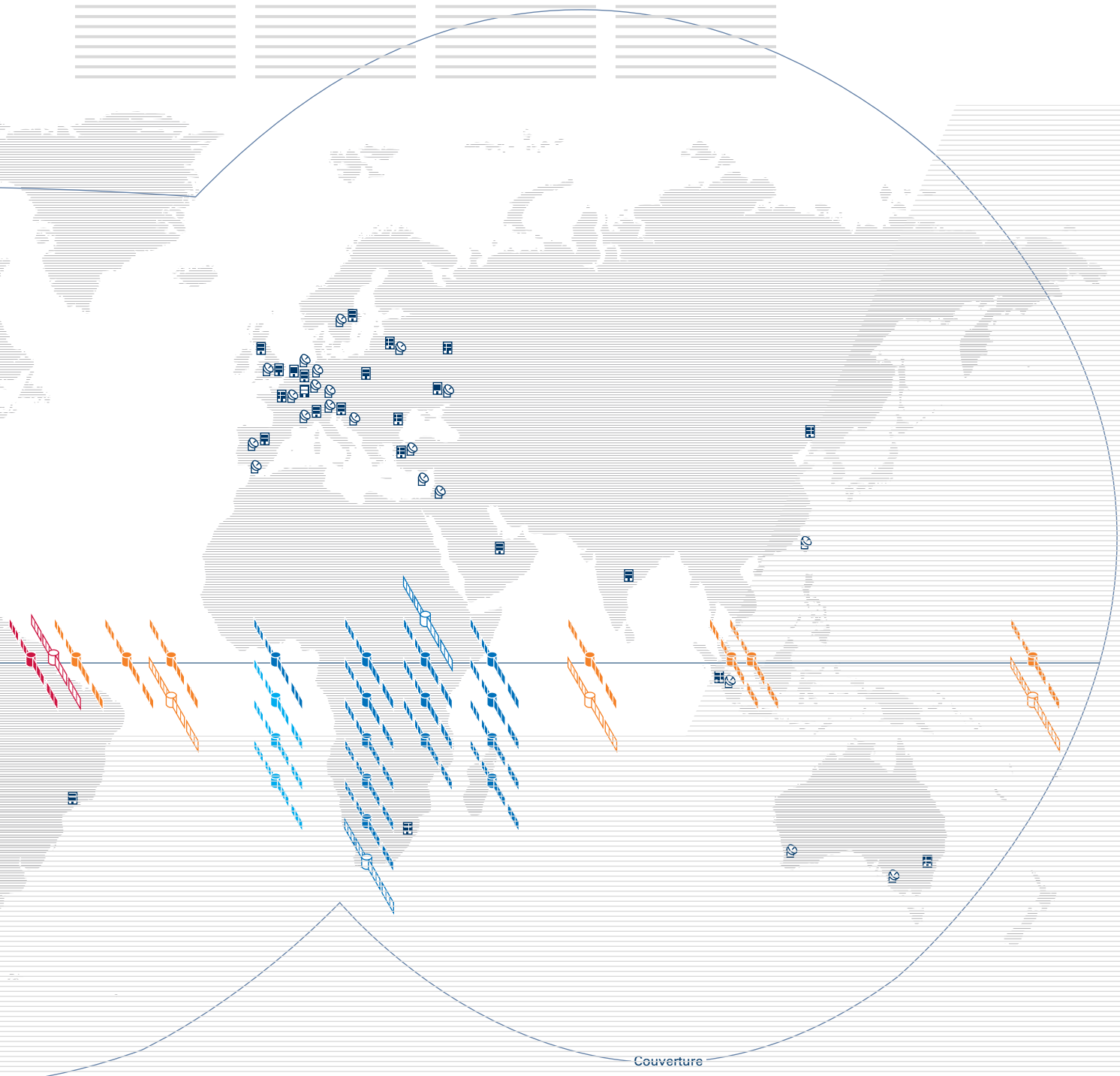


ND SatCom a contribué de manière significative à la mise en œuvre du premier réseau de télémédecine pour les forces armées de Bulgarie en fournissant la plate-forme de base. La plate-forme satellitaire a été choisie en raison de sa fiabilité dans les régions à fort risque de tremblement de terre.

SIRIUS 4, le satellite le plus récent de la flotte de SES SIRIUS, fournit la capacité requise pour transmettre les premières chaînes de télévision payante en Ukraine.

SES exploite un réseau intégré de stations terrestres spécialisées dans la télémétrie, le suivi et le contrôle de sa flotte de satellites. SES met en œuvre les normes d'interopérabilité les plus sévères, les stations de contrôle étant structurées de manière à pouvoir s'appuyer mutuellement.

Fin 2007, SES a créé une nouvelle division, SES ENGINEERING, chargée des opérations satellitaires et techniques ainsi que de la gestion des commandes de satellites de tout le groupe SES. Cette division regroupe désormais toutes les activités du groupe liées aux services d'ingénierie, au suivi de la construction et à l'exploitation technique de satellites, ainsi qu'aux infrastructures satellitaires et terrestres et soutient les activités commerciales de SES ASTRA, SES AMERICOM et SES NEW SKIES.



Davantage de création de valeur pour nos actionnaires

Au cours de l'exercice, SES a poursuivi sa croissance et amélioré sa performance financière. Après ajustement du périmètre de consolidation, le chiffre d'affaires et l'EBITDA récurrents, ainsi que le résultat opérationnel et le bénéfice par action du groupe ressortent tous en forte progression.

Au nom du Conseil d'administration, je suis heureux d'annoncer de solides résultats pour l'année 2007. Nous avons créé de la valeur pour nos actionnaires, comme l'atteste la progression du rendement moyen des fonds propres qui ressort à 17,4 % contre 13,5 % en 2006.

Nous devons cette progression à une amélioration des résultats financiers et opérationnels qui a incité le Conseil d'administration à proposer une augmentation de 36 % du dividende par action à 0,60 euro. Nous la devons aussi à la réussite de notre programme de rachat d'actions qui a considérablement contribué à créer de la valeur pour nos actionnaires.

Notre groupe a connu de grands changements en 2007. Nous avons réussi à finaliser une transaction de scission-échange avec General Electric, l'un de nos principaux actionnaires. Dans le cadre de cette opération, nous avons racheté toutes les actions SES encore détenues par GE en échange d'actifs et d'un montant en numéraire. Cette opération nous a permis de restructurer et d'optimiser notre portefeuille en cédant à la fois des intérêts minoritaires qui faisaient double emploi avec d'autres actifs détenus à 100 %, ainsi que des actifs jugés non stratégiques pour l'activité première de la société. Cette transaction a également supprimé la crainte d'un retour de papier majeur qui était perçu comme un plafond sur le cours de notre titre depuis que GE avait annoncé son intention de céder sa participation. L'annulation de 103 millions de titres SES qui a résulté de la transaction de scission-échange a immédiatement créé de la valeur pour nos actionnaires.

Je tiens à remercier GE, actionnaire actif, loyal et attentif, qui a considérablement contribué au progrès et à la croissance de notre groupe depuis 2001.

Le programme de rachat d'actions, que nous avons mené durant l'année, nous a permis de racheter 7,7 millions de certificats de dépôt fiduciaire qui ont été annulés entre mars et décembre 2007 en plus des 103,1 millions de titres annulés dans le cadre de la transaction avec GE.



René Steichen

« Les résultats 2007 de SES doivent être examinés à la lumière de la transaction de scission-échange avec GE »

Les résultats 2007 de SES doivent être examinés à la lumière de la transaction de scission-échange avec GE. En base récurrente⁴, notre chiffre d'affaires progresse de 8,5 % à 1 597,1 millions d'euros, et notre EBITDA de 12,2 % à 1 125,5 millions d'euros. La marge EBITDA de notre activité d'infrastructure est la plus élevée de l'industrie à 81,5 %.

Le résultat net s'est établi à 404,0 millions d'euros et le bénéfice moyen pondéré par action augmente de 11 % à 0,91 euro, notamment grâce à notre programme de rachat et d'annulation d'actions qui s'est élevé au total à 1,4 milliard d'euros durant l'année.

Grâce à la croissance organique et à la contribution en année pleine de SES NEW SKIES et ND SatCom, SES a publié un chiffre d'affaires de 1 610,7 millions d'euros, stable par rapport à l'exercice précédent en dépit de l'absence d'éléments exceptionnels majeurs, de la faiblesse du dollar US et des actifs cédés dans le cadre de la scission-échange avec GE.

La croissance des revenus récurrents a été tirée par SES ASTRA et SES NEW SKIES. Une forte demande s'est fait ressentir tant au niveau des activités d'infrastructure que des activités de service. SES NEW SKIES a profité d'une forte demande tant au niveau de ses capacités satellitaires existantes qu'au niveau de celles cédées par SES AMERICOM et par SES ASTRA. SES ASTRA a enregistré une forte demande de capacités sur tous ses principaux marchés européens et le développement de ses activités de services a été conforme aux attentes.

L'EBITDA a progressé de 0,9 % à 1 090,3 millions d'euros. Cette évolution est essentiellement due à une réduction des charges d'exploitation, favorisée par une gestion efficace des coûts mais aussi par les synergies issues de l'intégration de SES NEW SKIES, par des effets de change et des coûts d'assurance en orbite réduits.

La marge EBITDA du groupe SES s'établit à 67,7 % contre 66,9 % l'année précédente. La marge des activités liées à l'infrastructure satellitaire est la plus élevée de l'industrie SFS (81,5 % contre 78,8 % en 2006).

Le cash flow net provenant des activités opérationnelles progresse de 12,5 % à 1 192,7 millions d'euros. Le cash flow libre ressort à 672,8 millions d'euros en dépit d'une sortie nette de trésorerie de 638,0 millions d'euros liée à l'acquisition d'actifs corporels et au montant en numéraire de 69,6 millions d'euros versé dans le cadre de la transaction de scission-échange avec GE.

En 2007, la dette nette a atteint 3 217,9 millions d'euros conformément à ce qui avait été annoncé par la direction.

Poursuite de la croissance en perspective

Notre intention est de poursuivre une stratégie axée, comme en 2007, sur la création de valeur pour nos actionnaires. Cette stratégie vise à générer de la croissance organique dans notre activité de base, la fourniture de capacité de transmission, mais aussi à tirer parti de la croissance de l'activité des services satellitaires, et à réaliser des acquisitions ciblées.

La position de marché de SES en ce début d'année 2008 est très solide. Le carnet de commande protégé, qui ressortait à 5 846,4 millions d'euros fin 2007, constitue la pierre angulaire de notre future croissance.

La solidité de notre bilan nous permet d'étudier sereinement toutes les opportunités de développement futur. Une gestion active de la trésorerie veille à ce que nous disposions toujours des liquidités requises pour rembourser nos échéances obligataires et financer notre programme d'investissement ou d'éventuelles acquisitions. En investissant dans de nouvelles capacités, nous bâtissons le socle de notre future croissance. Confiants en l'avenir, nous avons relevé nos prévisions pour 2008.

Par ailleurs, SES présente de nombreuses caractéristiques qui mettent la société à l'abri des turbulences qui sévissent actuellement sur les marchés. Outre des liquidités financières substantielles, notre groupe dispose d'un bilan solide et peu exposé, directement ou indirectement, aux problèmes qui frappent actuellement les marchés du crédit. Nous avons pris des mesures pour protéger notre bilan et notre compte de résultat contre des mouvements du taux de change du dollar.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier l'équipe de direction et tous les collaborateurs du groupe SES pour leurs accomplissements en 2007 et pour avoir apporté à notre groupe le positionnement qui va lui permettre de répondre aux demandes futures des marchés et de nos clients.



René Steichen
Président du Conseil d'administration

Dividende
Grâce à l'amélioration des résultats financiers et opérationnels le dividende proposé par action a été augmenté de 36% à 0,60 euro.

0,60 euros

Programme de rachat et d'annulation d'actions
Le programme SES de rachat et d'annulation de titres s'est élevé au total à 1,4 milliard d'euros durant l'année 2007. La transaction de scission-échange avec GE a immédiatement créé de la valeur pour les actionnaires.

1,4 milliards d'euros

Déclaration du Président et Directeur général

Une fois de plus, les marges et les résultats de SES sont parmi les plus élevés de l'industrie des services fixes par satellite, et nous avons tenu nos engagements en améliorant de manière continue la valeur actionnariale.

SES a encore enregistré de solides résultats en 2007. Cette évolution financière positive est le reflet des progrès significatifs accomplis à tous les niveaux opérationnels du groupe.

Ces excellents résultats ont été obtenus grâce à la croissance des revenus récurrents et à des actions ciblées visant à réduire les coûts.

Activité et chiffre d'affaires récurrents en croissance continue

Durant l'année, SES a continué de renforcer son infrastructure spatiale pour se doter de l'assise nécessaire à sa croissance et répondre à la demande actuelle et à venir de capacités satellitaires. Nous avons poursuivi notre programme d'investissement pour remplacer les satellites arrivés en fin de vie et accroître la capacité commercialisable de notre flotte combinée, qui a été portée à 1 048 répéteurs grâce à l'ajout de 44 répéteurs supplémentaires en 2007. Le lancement des satellites ASTRA 1L et SIRIUS-4 s'est déroulé comme prévu. L'exploitation commerciale du satellite AMC-18, placé en orbite en décembre 2006, a démarré et notre taux d'utilisation des capacités est passé de 75 % à 77 %.

Nous avons également signé de nouveaux contrats de capacité sur des marchés majeurs. Capables de transmettre une gamme étendue de programmes à de très larges audiences partout dans le monde, les sociétés du groupe SES sont les partenaires privilégiés des diffuseurs de contenus audiovisuels.

En Europe, nous avons conclu des contrats de capacité avec plusieurs diffuseurs qui utilisent les positions orbitales phare de notre système satellitaire ASTRA. Le contrat majeur signé par Canal+ assure le développement du marché des services de réception directe en France sur le système satellitaire ASTRA. Des accords de partenariat ont été conclus avec l'opérateur de télévision espagnol Sogecable, les chaînes publiques allemandes ARD et ZDF et la chaîne de télévision britannique ITV. Nous avons également développé et renforcé une nouvelle position orbitale dédiée à la réception directe à 23,5° Est, et fourni de la capacité satellitaire à la première plate-forme de télévision payante en réception directe en Ukraine. Les satellites de SES ASTRA et SES SIRIUS, qui transmettent à eux seuls plus de 2 300 chaînes de télévision et stations de radio à 117,2 million de foyers, sont d'une importance cruciale dans la chaîne de distribution des programmes de télévision et de radio en Europe.

Aux Etats-Unis, Comcast a étendu son partenariat avec SES AMERICOM en signant un contrat pluriannuel pour de la capacité de diffusion haute définition. De ce fait, tous les répéteurs du satellite AMC-18, en orbite depuis peu, sont désormais commercialisés.

Des audiences et une connectivité toujours plus étendues.

SES NEW SKIES a enregistré une très forte croissance, avec un chiffre d'affaires en hausse de 20 % à périmètre constant. Des capacités supplémentaires ont été louées sur les satellites de SES NEW SKIES pour la diffusion de la chaîne française d'information internationale France 24 en Afrique, mais aussi pour des nouvelles chaînes de télévision en réception directe au Cameroun, des liaisons haut débit en Afrique, de la connectivité internet sur les îles de la Polynésie française et pour des liaisons de retour GSM en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Grâce au lancement de nouveaux services innovants, nos activités de services ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires du groupe SES. Aux Etats-Unis, SES AMERICOM propose aux opérateurs de télécoms une solution de télévision par internet clés en main, IP-PRIME®, qui permet à ces derniers d'offrir à leurs abonnés un des meilleurs services de télévision au monde.

En Europe, l'introduction de ASTRA2Connect, notre nouveau service internet à haut débit par satellite, facilite les offres de services doubles et triples incluant la téléphonie et la télévision par internet.

Des résultats solides, année après année



Romain Bausch
Président et Directeur
général

« SES tient ses engagements en améliorant de manière continue la valeur actionnariale. »

En Allemagne, SES ASTRA a démarré la commercialisation de sa plate-forme de télévision numérique *entavio* avec un premier accord-cadre signé au deuxième trimestre avec l'opérateur de télévision payante allemande Premiere. Cette nouvelle plate-forme a été lancée le 1er septembre conformément au calendrier et à l'enveloppe budgétaire prévus. Afin de stimuler une demande qui reste encore en-deçà des attentes commerciales, *entavio* continue à travailler avec ses clients afin d'optimiser son offre.

Des coûts bien maîtrisés

En finalisant la transaction de scission-échange avec GE, notre groupe a franchi une étape cruciale. Cette opération nous a permis de restructurer notre portefeuille d'actifs, en nous offrant à la fois la possibilité de nous recentrer sur des activités stratégiques détenues à 100 % et de céder plusieurs actifs périphériques.

Nous avons réussi à mettre en œuvre des initiatives qui vont nous permettre de réduire durablement nos coûts. A l'échelle du groupe notamment, nous avons signé un accord pour le lancement multiple de satellites qui améliorera sensiblement notre accès à l'espace. Alors que les créneaux de lancement disponibles sont de plus en plus rares du fait de la forte demande, cet accord constitue un avantage significatif.

L'approche globale que nous avons adoptée pour les assurances en orbite a eu un impact favorable sur les primes d'assurance à payer.

Nous avons également créé une nouvelle division, SES ENGINEERING, pour consolider toutes les activités liées aux infrastructures satellitaires terrestres, aux services d'ingénierie mais aussi à la construction et à l'opération de satellites. Cette centralisation des expertises contribuera à renforcer les synergies au niveau opérationnel comme au niveau des dépenses en capital.

Un programme d'investissement réaliste qui nous permet de bâtir le socle de notre croissance future

Pour les années à venir, la stratégie de SES est claire. Elle repose sur un solide plan d'entreprise et sur d'excellentes perspectives de croissance. Le niveau élevé des revenus sous contrat – notre carnet de commande protégé s'élevait à 5 846,4 millions d'euros fin 2007 – constitue la pierre angulaire de notre croissance future qui s'articulera autour de deux axes majeurs :

– Développement continu de notre activité d'infrastructure sur les marchés existants et sur les marchés émergents. Pour alimenter cette croissance organique, quatre satellites seront lancés en 2008, et dix au total entre 2008 et 2010. Notre flotte comptera ainsi 93 répéteurs de plus dès 2008 et 287 de plus en 2010, soit une augmentation de 27 % des capacités actuellement commercialisables. Nous serons ainsi à même de saisir toutes les opportunités qui se présenteront sur les marchés existants et nouveaux.

Enfin, nous comptons poursuivre notre stratégie de croissance externe en restant activement à l'affût d'acquisitions ciblées ou d'actifs susceptibles d'être rachetés à d'autres opérateurs pour renforcer notre couverture dans les zones où elle peut encore être améliorée.

– Développement et réorganisation de nos activités de services. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur les services aux diffuseurs et aux administrations publiques et nous continuerons d'améliorer la rentabilité de ces segments complémentaires de notre métier de base.

Grâce aux effets conjugués de notre stratégie de croissance et à une amélioration régulière de la valeur actionnariale, SES détient toutes les cartes nécessaires à la poursuite de sa réussite exemplaire.

Romain Bausch

Président et Directeur général

Augmentation de la capacité

Entre 2008 et 2010, SES lancera dix nouveaux satellites, correspond à une augmentation de la capacité commercialement disponible de 27 %.

Taux d'utilisation

Le taux d'utilisation de la flotte de satellites a augmenté de 75 % à 77 %.

27%

77%

Synthèse des activités opérationnelles

Développement du marché



Moteur de croissance
La diffusion de contenus vidéo, qui représente environ 60 % du chiffre d'affaires total du secteur, continue d'alimenter la demande.

Les services fixes par satellite en 2007 : un secteur en essor continu

En 2007, les services fixes par satellite (SFS) ont représenté un marché mondial d'environ 8,6 milliards de dollars.

Les acteurs de ce marché sont des partenaires incontournables dans le monde des réseaux de communication. Ils fournissent les capacités de transmission par satellite requises pour la diffusion la plus efficace de programmes TV et radio à l'échelle régionale, continentale ou mondiale. Directement ou indirectement, ils desservent pratiquement tous les foyers équipés d'un poste de télévision dans le monde, en transmettant des chaînes TV soit pour la réception directe, soit pour une redistribution à travers les réseaux câblés ou des réseaux DSL haut débit (IPTV). Ils fournissent de la capacité pour les communications vitales des entreprises et des administrations publiques grâce à une flotte de satellites qui assure une connectivité régionale ou mondiale dans les bandes C, Ku et Ka du spectre des fréquences.

Après plusieurs vagues de concentration dans le secteur SFS au cours des dernières années, les parts de marché des principaux acteurs sont restées globalement stables en 2007, alors que les investisseurs ont consolidé leurs positions. Le mouvement de concentration du secteur a marqué le pas en 2007.

A la fin de l'année 2007, les quatre principaux fournisseurs de services fixes par satellite détenaient une part de marché cumulée de 70 %, contre environ 71 % durant l'année précédente. En même temps, cependant, l'apparition de nouveaux opérateurs de satellites a accentué la concurrence dans certaines régions du monde.

L'année 2007 a également mis en exergue les points de convergence entre le secteur SFS et celui des services mobiles par satellite (MSS). Les acteurs du secteur MSS commercialisent de la capacité et des services pour la réception sur des terminaux mobiles dans les voitures, dans les avions ou sur d'autres terminaux portables. Outre les ambitieux programmes d'investissement des acteurs existants et des nouveaux entrants sur le marché MSS, les fournisseurs établis de services fixes par satellite ont continué de développer leur présence dans le secteur MSS. SES est persuadé du potentiel de croissance de ce marché, tout en reconnaissant qu'il sera le théâtre d'un mouvement de concentration dans le futur proche.

L'industrie des services fixes par satellite a négocié avec succès à la Conférence Mondiale des Radiocommunications de l'Union Internationale des Télécommunications pour défendre l'utilisation de la bande C contre les interférences terrestres. L'allocation confirmée du spectre constitue une forte reconnaissance de l'utilité et du caractère vital des services satellitaires en bande C, et permet au secteur SFS de poursuivre le développement de ces services.

Tous les grands acteurs ont bénéficié des nouvelles opportunités de croissance offerte par un marché en plein essor.

La croissance du marché des services fixes par satellite s'est poursuivie en 2007. La diffusion de contenus vidéo, qui représente environ 60 % du chiffre d'affaires total du secteur, a continué d'alimenter la demande croissante de capacité de transmission par satellite en 2007.



Planification sécurisée

Les résultats de la Conférence Mondiale des Radiocommunications permettent de poursuivre le développement des services en bande C.

Les réseaux GSM profitent de la connectivité offerte par le satellite

Les services de liaison GSM sont également un secteur porteur, notamment en Afrique et en Asie.



Nombre de chaînes au niveau mondial

Le nombre croissant de chaînes de télévision dans le monde contribue à alimenter la demande de capacité de transmission.



Demande croissante pour la diffusion de contenus audiovisuels

Le taux d'utilisation des capacités s'est amélioré en 2007, la demande de capacités de transmission de contenus audiovisuels ayant continué de croître fortement, suite à l'introduction de nouvelles plates-formes de télévision et à la multiplication des nouvelles chaînes sur les marchés émergents. En 2007, neuf nouvelles plates-formes de réception directe ont été lancées en Europe, en Asie et en Amérique Latine, où le satellite est le mode de distribution le mieux adapté à optimiser la couverture. Le nombre total de chaînes vidéo transmises par satellite dans le monde est passé de 18 400 en 2006 à 20 100 à la fin de l'année 2007.

Le déploiement commercial de la télévision en haute définition (TVHD) a favorisé cette dynamique de croissance. Le satellite représente le mode de transmission le plus performant pour les applications haute définition, gourmandes en bande passante. 713 chaînes de télévision en haute définition à temps plein étaient opérationnelles à la fin de l'année 2007, contre 106 l'année précédente. Environ 600 de ces chaînes étaient diffusées sur le marché nord-américain, dont 450 chaînes locales. Sur les principaux marchés européens, le nombre d'offres commerciales en haute définition a doublé en 2007.

En 2007, les nouveaux réseaux terrestres de diffusion de contenus vidéo ont créé de nouvelles opportunités pour le secteur des services fixes par satellite. Avec le lancement, par les câblo-opérateurs et les opérateurs télécoms, d'offres de services triples ou quadruples intégrant la télévision, internet haut débit et la téléphonie fixe et mobile, le secteur SFS s'impose comme un acteur complémentaire aux opérateurs télécoms et aux câblo-opérateurs, surtout en Amérique du Nord et dans les pays développés d'Asie. Le développement de ces plates-formes de diffusion, notamment les services IPTV (télévision en protocole internet) par satellite, s'est poursuivi en 2007, et s'est révélé porteur d'opportunités pour le secteur des services fixes par satellite.

Les réseaux de télévision numérique terrestre (TNT) sont en train de s'établir dans certains marchés d'Europe, notamment en France, au Royaume-Uni et en Espagne. Ces réseaux accentuent la concurrence que le secteur SFS subit dans la distribution de contenu régional, mais ils représentent également une opportunité dans la mesure où les fournisseurs de services fixes par satellite alimentent les réseaux TNT en contenu audio-visuel.

Dans le segment des transmissions de données à haut débit par satellite, les services directs aux usagers ont enregistré un taux de croissance comparable à celui de la distribution de contenus vidéo. Les solutions satellitaires à accès direct en bande Ka ont commencé à décoller en Amérique du Nord, complétant les réseaux terrestres existants. Les entreprises et les administrations publiques apprécient les atouts des solutions VSAT (stations terrestres à très petite ouverture d'antenne), qui ont conquis des positions solides sur ces marchés. Les services de liaison GSM sont également un secteur porteur, notamment en Afrique et en Asie.

Le secteur des SFS a considérablement renforcé ses positions sur le segment des administrations publiques et des institutions, étant donné que ces dernières années, les administrations civiles et militaires ont pris le parti de compléter leurs systèmes propriétaires de communication par satellite par des capacités disponibles sur le marché commercial. De surcroît, les administrations de pays de taille plus modeste dépendent presque exclusivement des capacités commerciales de communication par satellite. Cette tendance s'est poursuivie en 2007, le secteur SFS ayant pris une importance croissante dans le portefeuille des infrastructures de communication des gouvernements et des administrations.

Synthèse des activités opérationnelles

Evénements significatifs au niveau du groupe SES



Développement de la flotte
Mi-février 2008, SES avait mis en commande dix satellites.



La croissance interne de toutes les sociétés opérationnelles du groupe a été tirée par les bonnes performances de SES ASTRA sur tous ses principaux marchés européens, et les bons résultats de SES NEW SKIES, qui a démontré la capacité du groupe de générer non seulement les synergies de coûts, mais également les synergies de revenu.

La transaction de scission-échange conclue avec General Electric (GE) a permis une optimisation du portefeuille d'actifs, l'élimination de la crainte de l'impact que pouvait avoir sur le cours du titre SES la position de vendeur potentiel de GE, et une simplification de la structure de capital

SES a conclu une transaction significative de scission-échange, d'un montant de 1,2 milliard d'euros avec GE, un de ses principaux actionnaires. Cette opération, dans laquelle SES a apporté des actifs et un montant en numéraire en échange de l'intégralité de la participation de GE dans SES, a recentré nos activités sur des entités détenues à 100 % et a permis le désengagement de participations minoritaires dont les actifs chevauchaient les actifs des sociétés détenues à 100 %, à la suite de l'intégration de SES NEW SKIES. Ceci a également permis le retrait d'activités non stratégiques et, grâce au rachat et à l'annulation des actions SES de GE, de supprimer la crainte de l'impact que pouvait avoir sur le cours du titre SES la position de vendeur potentiel de GE, que le marché percevait comme limitant le potentiel à la hausse de l'action SES.

Dans le cadre de cette transaction de scission-échange, SES a contribué le satellite AMC-23 et ses activités associées, 100 % de SATLYNX, 49,5 % de Bowenvale (représentant une participation de 34,1 % dans Asia Satellite Telecommunications Holding – AsiaSat), 19,99 %

de Star One, 5,5 % d'Orbcomm, ainsi qu'un montant en numéraire, en échange des 103 149 900 actions de SES détenues par GE. A la suite de la finalisation de l'opération en mars 2007, 103,1 millions d'actions ont été annulées. Les actions de catégorie C n'existent plus, ce qui simplifie la structure du capital de SES.

En même temps, SES a poursuivi son programme de rachat d'actions. En sus des 103,1 millions d'actions annulées en mars 2007, SES a racheté, durant le restant de l'année, 7,7 millions de certificats de dépôt fiduciaire (FDR) à des fins d'annulation.

Création d'une nouvelle division d'ingénierie pour réaliser des synergies opérationnelles supplémentaires

SES a créé une nouvelle division – SES ENGINEERING – afin de consolider toutes les activités du groupe liées aux opérations des satellites, à l'infrastructure satellitaire et terrestre, aux services d'ingénierie, et à l'acquisition de satellites et de lanceurs. Domiciliée au siège de SES en Europe ainsi qu'aux Etats-Unis, SES ENGINEERING gère toutes les activités liées aux infrastructures satellitaires et terrestres du groupe SES, y compris l'exploitation des satellites et la gestion de la flotte, ainsi que l'acquisition et le lancement des satellites. Opérationnelle depuis janvier 2008, la nouvelle division est composée d'employés des filiales SES. Cette réorganisation reflète l'engagement de SES d'accroître les synergies opérationnelles tout en assurant les niveaux les plus élevés de qualité et de fiabilité dans l'exploitation et le développement de la flotte de satellites.

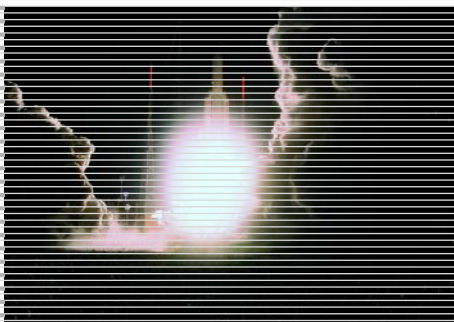
Contrats innovateurs de lancement multiples pour garantir l'accès à l'espace

Dans une démarche novatrice, SES a conclu de nouveaux contrats portant sur une série de lanceurs de satellite, couvrant la majorité des besoins de lancements du groupe SES entre 2009 et 2013. SES a signé des accords avec ArianeSpace et ILS portant sur un total de dix lancements, et incluant également des options pour des lancements supplémentaires.

Ces accords de lancements multiples garantissent à SES un accès à l'espace sécurisé en augmentant le nombre et la flexibilité des options de lancement de chaque satellite. Ils facilitent également le développement et le remplacement de la flotte de satellites de SES à moyen terme, créant un avantage à un moment où la demande de lanceurs est très forte.

Lancement réussi

Le 4 mai 2007, une fusée Ariane 5 a lancé avec succès ASTRA 1L.



Utilisation des répéteurs

au 31 décembre 2007	Utilisés	%	Disponibles
Segment ASTRA	242	85,5	283
Segment AMERICOM	339	75,8	447
Segment NEW SKIES	221	69,5	318
Groupe SES	802	76,5	1 048

au 31 décembre 2006*	Utilisés	%	Disponibles
Segment ASTRA	228	86,7	263
Segment AMERICOM	328	77,5	423
Segment NEW SKIES	197	61,9	318
Groupe SES	753	75,0	1 004

* Retraité pour tenir compte de la transaction de scission-échange avec GE et du transfert d'actifs entre les différents segments.



Une nouvelle approche dans l'assurance en orbite contribue à la réduction des coûts

SES a adopté une nouvelle approche globale pour la souscription d'assurances en orbite, qui a eu un impact favorable sur les primes d'assurance à payer. Conjuguée à l'effet de l'auto-assurance limitée mise en place pour chaque satellite, cette nouvelle approche permet des réductions de coûts significatives et durables.



Evolution de la flotte de satellites

SES investit pour remplacer et développer sa flotte de satellites

Les sociétés du groupe SES maintiennent et développent sans cesse leurs flottes de satellites pour constamment améliorer leurs performances. Le programme de développement de la flotte permet aux infrastructures satellitaires de SES de répondre aux besoins actuels et futurs de ses clients et de rester à la pointe de la technologie.

intersatellitaire à cette position orbitale stratégique d'ASTRA pour l'Europe continentale. Il a par ailleurs permis le redéploiement du satellite ASTRA 2C à la position 28,2° Est, où il a ajouté 16 répéteurs pour le Royaume-Uni et l'Irlande.

En novembre 2007, SES SIRIUS a lancé avec succès SIRIUS 4, un satellite polyvalent en bande Ku et Ka qui assure la couverture des marchés nordiques et des Etats baltes, de l'Europe de l'Est et centrale, ainsi que de l'Afrique sub-saharienne. Mis en service opérationnel fin décembre 2007, ce satellite fournit de la capacité de remplacement et additionnelle à 5° Est.

En janvier 2007, SES a déploré l'échec du lancement du satellite NSS-8 à bord d'un lanceur Zenith-3SL, qui a entraîné la perte totale du satellite. Le satellite NSS-8 devait fournir de la capacité de remplacement à 57° Est pour le marché asiatique. A la suite de l'échec du lancement, SES NEW SKIES a reconfiguré des capacités importantes à bord du NSS-703 qui continuent d'être commercialisées. Grâce à une gestion flexible des capacités en orbite existantes, l'échec du lancement n'a pas eu d'incidence sur la clientèle ou le chiffre d'affaires. Un satellite de remplacement, NSS-12, a été mis en commande en 2007.

Taux d'utilisation des répéteurs en croissance

Le taux d'utilisation de la flotte de satellites a augmenté à 76,5 % au 31 décembre 2007, contre 75,0 % au 31 décembre 2006 (retraité pour tenir compte de la transaction de scission-échange avec GE et du transfert d'actifs entre les différents segments). 49 répéteurs supplémentaires ont été mis en exploitation, portant le total à 802.

Au cours de l'exercice, le nombre total de répéteurs commercialisables sur les satellites SES a augmenté de 44, portant le total à 1 048 à fin 2007.

Suite au redéploiement du satellite ASTRA 2C, 20 répéteurs supplémentaires ont été ajoutés au segment SES ASTRA (16 à 28,2° Est ; un à 23,5° Est suite au redéploiement du satellite ASTRA 1E vers cette position orbitale ; et trois à 5,0° Est grâce à l'optimisation de la gestion énergétique sur SIRIUS 2).

Le lancement réussi du satellite AMC-18 a permis de placer 24 répéteurs supplémentaires dans le segment SES AMERICOM.

Assurance en orbite

Une nouvelle approche de l'assurance en orbite contribue à la réduction des coûts.

Accès à l'espace assuré

Les contrats innovateurs de lancements multiples assurent à SES l'accès à l'espace.

Mi-février 2007, SES avait dix nouveaux satellites en construction, à lancer entre 2008 et 2010. Ces nouveaux satellites, y inclus SIRIUS 4 qui a démarré le service commercial en début 2008, ajouteront 287 répéteurs supplémentaires à la flotte de satellites. Ceci correspond à une augmentation de la capacité commercialement disponible de 27 %, comparé à fin 2007.

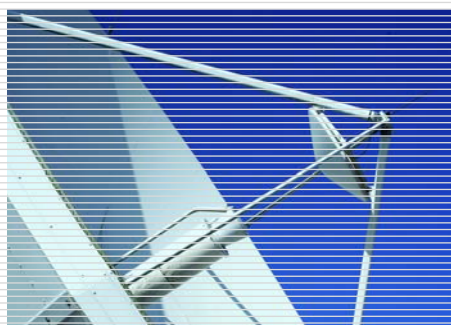
Lancements réussis de satellites en 2007 : ASTRA 1L et SIRIUS 4

En février 2007, SES AMERICOM a démarré l'exploitation commerciale du satellite AMC-18. Lancé en décembre 2006, AMC-18 est doté de 24 répéteurs supplémentaires en bande C pour HD PRIME, la plus grande plate-forme de service haute définition sur le continent américain.

En mai 2007, SES ASTRA a lancé avec succès ASTRA 1L, un satellite en bande Ku fournissant de la capacité de remplacement pour la diffusion de chaînes en réception directe via la position orbitale 19,2° Est de SES ASTRA en Europe. Ce satellite renforce le système de sécurité

Synthèse des activités opérationnelles

Evénements significatifs au niveau du groupe SES



Les nouveaux satellites
Dix nouveaux satellites à lancer entre 2008 et 2010 ajouteront 287 répéteurs supplémentaires à la flotte de satellites.

Lancements futurs

AMC-14, un satellite BSS à forte puissance en bande Ku, est prévu pour le lancement au premier trimestre 2008. Le satellite permettra d'accompagner le développement des services du réseau EchoStar Dish aux Etats-Unis.

ASTRA 1M, dont le lancement est prévu au deuxième trimestre 2008, remplacera ASTRA 1H à la position 19,2° Est. Sa charge utile en bande Ku et en bande Ka renforcera également le système de sécurité intersatellitaire de SES ASTRA.

AMC-21, dont le lancement est prévu au deuxième trimestre 2008, opérera depuis la position orbitale 125° Ouest de SES AMERICOM et couvrira l'intégralité du territoire des Etats-Unis, le Golfe du Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes.

Ciel-2, satellite uniquement en bande Ku dont le lancement est prévu au quatrième trimestre 2008, sera exploité par Ciel Satellite Group du Canada à la position orbitale 129° Ouest, et sera le plus grand satellite de Service de Radiodiffusion par Satellite couvrant l'Amérique du Nord.

NSS-9, prévu pour un lancement au premier trimestre 2009, opérera uniquement en bande C. Ses trois faisceaux interconnectés permettront d'établir une couverture étendue de la région Asie-Pacifique. Ce satellite de SES NEW SKIES remplacera NSS-5 à 183° Est.

Le satellite NSS-12, qui devrait être lancé au deuxième trimestre 2009, remplacera NSS-8, détruit lors du lancement échoué en janvier 2007. Satellite hybride en bande C et Ku, NSS-12 sera positionné à 57° Est et fournira de la capacité de remplacement et additionnelle pour desservir l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Inde.

AMC-1R, un satellite opérant dans les bandes C et Ku, disposera de 48 répéteurs de 36 MHz, dont six seront interconnectés. Le satellite remplacera AMC-1, et remplira d'autres fonctions additionnelles. Son lancement est prévu au troisième trimestre 2009.

ASTRA 3B, dont le lancement est prévu pour le quatrième trimestre 2009, permettra à SES ASTRA de continuer de développer la position orbitale 23,5° Est. Ce satellite opérant dans les bandes Ku et Ka fournira des services de diffusion directe par satellite et des services bidirectionnels à haut débit partout en Europe.

AMC-5R will be a Ku-band, C-band hybrid spacecraft with forty-eight 36MHz transponders, six of which will be cross-strapped. The satellite will serve a number of alternate purposes in addition to its role in replacing AMC-1.

NSS-14, puissant satellite en bande C (52 répéteurs de 36 MHz) et en bande Ku (72 répéteurs de 36 MHz), est prévu pour le lancement au quatrième trimestre 2010. Le satellite fournira une couverture extensive en bande C de l'hémisphère Est (Europe/Afrique) et des Amériques, complétée par un faisceau global servant les utilisateurs maritimes et mobiles. Le satellite disposera également de plusieurs zones de couverture régionales (Europe et Moyen-Orient, Afrique de l'Ouest, Amérique du Nord et Amérique du Sud) en bande Ku, interconnectables avec les répéteurs en bande C.

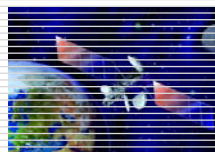
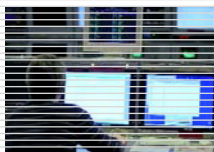
Programme d'acquisition de satellites de SES

Nouveaux satellites	Date de lancement prévue	Répéteurs supplémentaires
SES ASTRA		
ASTRA 1M	T2, 2008	-
ASTRA 3B	T4, 2009	32
SES AMERICOM		
AMC-14	T1, 2008	32
AMC-21	T2, 2008	24
Ciel-2	T4, 2008	22 ⁵
AMC-1R	T3, 2009	7
AMC-5R	T2, 2010	32
SES NEW SKIES		
NSS-9	T1, 2009	-
NSS-12	T2, 2009	30
NSS-14	T4, 2010	24+47
<hr/>		
Satellites lancés en 2007	Date de lancement prévue	Répéteurs supplémentaires
AMC-18	février 2007	24
ASTRA 1L	juillet 2007	18-24
SIRIUS 4	janvier 2008	13

⁵ Ciel-2 sera équipé de 32 répéteurs. Le calcul ci-contre reflète la participation de 70 % de SES dans Ciel.

Synthèse des activités opérationnelles

Segment SES ASTRA – activités liées à l'infrastructure satellitaire



Renforcement sur le marché français
L'accord conclu avec Canal+ renforce de manière significative les positions d'ASTRA sur le marché français.

Evolution de la flotte de satellites

A la fin de l'année 2007, le segment SES ASTRA consistait de la flotte de satellites ASTRA (13 satellites) aux positions orbitales 19,2° Est, 23,5° Est et 28,2° Est. En outre, le segment ASTRA comprend SIRIUS 2, SIRIUS 3 et SIRIUS 4 à la position orbitale 5° Est.

En 2007, SES ASTRA a de nouveau réalisé un taux de disponibilité sur le segment spatial de 99,9998 % sur la flotte de satellites ASTRA, la meilleure performance du secteur.

20 répéteurs supplémentaires ont porté le total des répéteurs commercialisables à 283.

Le satellite ASTRA 1L a été lancé avec succès en mai 2007 et a été mis en service à la principale position orbitale de SES ASTRA de 19,2° Est en septembre. Ce lancement a permis le redéploiement d'ASTRA 2C à 28,2° Est, ce qui a augmenté la capacité de transmission disponible pour les marchés britanniques et irlandais de 16 répéteurs supplémentaires.

Le satellite ASTRA 1E a remplacé ASTRA 1D à 23,5° Est et a porté la capacité disponible à cette position orbitale à 37 répéteurs. Avec ASTRA 3A et ASTRA 1E à 23,5° Est, cette position orbitale est en train de devenir un nouveau pilier orbital de la réception directe pour les marchés dynamiques du Benelux, de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est.

L'optimisation de la gestion énergétique sur le satellite SIRIUS 2 a permis de remettre en service trois répéteurs à 5,0° Est.

SIRIUS 4 a été lancé avec succès en novembre 2007 et a été mis en service opérationnel à 5,0° Est en décembre 2008. Tout en fournissant de la capacité de remplacement pour SIRIUS 2 et SIRIUS 3, le nouveau satellite est doté de sept répéteurs supplémentaires pour répondre aux besoins des pays nordiques, des Etats baltes et de l'Europe Centrale et de l'Est. Il ajoute également six répéteurs pour le marché africain.

Au 31 décembre 2007, 242 répéteurs, soit 85 % de la capacité commercialisable du segment SES ASTRA (y compris SES SIRIUS) étaient utilisés. Ceci représente une augmentation nette de 14 répéteurs par rapport à la fin de l'année précédente⁶.

Les programmes de construction d'ASTRA 1M et d'ASTRA 3B ont été poursuivis dans le respect du budget et du cahier des charges, avec des lancements dans les délais prévus, au deuxième trimestre 2008 et au quatrième trimestre 2009.

SES ASTRA est en train de faire de la position orbitale 23,5° Est un nouveau pilier orbital pour la réception directe desservant le Benelux et les marchés d'Europe Centrale et de l'Est. Plus de 330 chaînes TV et stations radio sont aujourd'hui transmises à travers ASTRA à 23,5° Est.

2 295 services diffusés

SES ASTRA a enregistré des bons résultats et une forte croissance sur ses principaux marchés européens.

Cette croissance a été alimentée par une forte demande de capacités de vidéo-transmission aussi bien en définition standard qu'en haute définition.

En 2007, le nombre total des services vidéo, audio et interactifs diffusés à travers les satellites ASTRA aux positions orbitales 19,2°, 28,2° et 23,5° Est est passé de 1 864 à 1 961.

En outre, les satellites SIRIUS à 5° Est diffusent 334 chaînes supplémentaires, portant le nombre total de services transmis à travers les satellites SES en Europe à près de 2 300 à la fin de l'année 2007.

ASTRA transmet un nombre croissant de chaînes en haute définition. Avec 28 services HD (une augmentation nette de deux par rapport à 2006), la flotte ASTRA était à la fin de l'année 2007 la plus grande plate-forme de services HD en Europe.

Principaux contrats commerciaux

SES ASTRA a conclu un accord avec le groupe Canal+, numéro un de la télévision payante en France, pour la diffusion de l'intégralité de son offre de télévision à péage pour le marché français via la plate-forme de satellites ASTRA à 19,2° Est. L'accord prévoit l'activation de plusieurs répéteurs supplémentaires pour compléter ceux déjà sous contrat, ainsi que des dispositions pour accompagner la croissance de Canal+ suite à la fusion de l'activité TV à péage de Canal+ et de TPS. Cet accord renforce de manière significative les positions d'ASTRA sur le marché français.

Avec 1 961 chaînes transmises via ASTRA et 334 chaînes supplémentaires sur SIRIUS, le nombre total de chaînes diffusées par les satellites SES en Europe a atteint les 2 300 à la fin de l'année 2007.

2 300

⁶ Au 31 décembre 2006, 228 des 263 répéteurs commercialisables étaient utilisés. La capacité disponible exclut la capacité satellitaire transférée à SES NEW SKIES le 1er janvier 2007.

Synthèse des activités opérationnelles

Segment SES ASTRA – activités liées à l'infrastructure satellitaire



Croissance du taux d'utilisation
A la fin de l'année 2007, 85% des répéteurs commercialisables de la flotte de satellites du segment SES ASTRA étaient utilisés.

Autres grands contrats :

- _ Accord pour des capacités supplémentaires pour le programmeur britannique ITV ;
- _ Contrats à long terme avec les chaînes publiques allemandes ARD et ZDF prévoyant des capacités de transmission supplémentaires qui permettent d'accompagner le développement de leurs offres numériques ;
- _ Accords de capacité avec l'opérateur de télévision par satellite néerlandais CanalDigitaal portant sur deux répéteurs, et avec ROOS, l'association néerlandaise des chaînes publiques régionales, renforçant le rôle privilégié de la position orbitale 23,5° Est pour la réception directe ;
- _ Accord avec l'opérateur espagnol de télévision à péage Sogecable portant sur un répéteur supplémentaire.

SES SIRIUS

SES SIRIUS possède et exploite le système de satellites SIRIUS, et offre de la capacité pour la diffusion de chaînes de télévision et de radio ainsi que pour un large éventail de services de télécommunications et d'accès internet à haut débit. SES SIRIUS dessert principalement les pays scandinaves, les pays baltes et l'Europe de l'Est. Détenue à majorité par SES⁷, SES SIRIUS est intégré au sein des activités de SES ASTRA sur le plan opérationnel.

En 2007, SES SIRIUS a conclu un accord avec l'opérateur de télévision ukrainien Vision TV, détenteur de la première licence de télévision en réception directe du pays, pour la transmission, via SIRIUS 4, de programmes de télévision à péage à partir de début 2008. D'importants contrats de capacité ont également été conclus avec les chaînes danoises TV2 et trois chaînes finlandaises MTV3 sur le marché nordique, ainsi qu'avec la chaîne publique lettone LTV7 et lituanienne LTVWorld dans les Etats baltes. Toutes les chaînes publiques et la plupart des chaînes commerciales des pays baltes sont désormais diffusées via SIRIUS.

Croissance continue de l'audience

Les systèmes de satellites ASTRA et SIRIUS ont continué à enregistrer une croissance de leur audience dans les 35 pays⁸ situés dans leur zone de couverture. En début d'année 2008, 117,2 millions de foyers recevaient des services audio-visuels à haut débit via les satellites ASTRA aux positions orbitales 19,2°, 23,5°, 28,2° Est, et via SIRIUS à 5° Est⁹.

ASTRA/SIRIUS a consolidé sa position de système de satellites leader en Europe pour la réception directe. En fin d'année 2007, 50,3 millions de foyers recevaient des services ASTRA ou SIRIUS directement par satellite.

66,9 millions de foyers supplémentaires recevaient des services diffusés par ASTRA ou SIRIUS et redistribués par des réseaux câblés.

Près de 100 millions de foyers numériques

Le choix croissant de programmes numériques télévisés et radiophoniques a amplifié la réception numérique totale (par satellite, ligne DSL, câble ou voie hertzienne) à 98,0 millions de foyers en Europe : une augmentation de 17,3 millions de foyers comparé à l'année précédente. Le satellite est le mode de réception numérique le plus populaire. 56,8 millions de foyers recevaient des signaux numériques par satellite, correspondant à une part de marché de 58,0%.

La croissance globale de l'audience ASTRA/SIRIUS reflète le développement de la réception directe numérique. En fin d'année 2007, 41,1 millions de foyers recevaient des services numériques via ASTRA aux positions orbitales 19,2°, 23,5°, 28,2° Est ou via SIRIUS à 5° Est.

⁷ Fin 2007, SES détenait 75 % de SES SIRIUS. Le 31 janvier 2008, SES a porté sa participation dans SES SIRIUS à 90 %.

⁸ Algérie, Allemagne, Autriche, Biélorussie, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, République Slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Ukraine et Royaume-Uni.

⁹ Chiffres préliminaires.

Synthèse des activités opérationnelles

Segment SES ASTRA – activités de services par satellite



Blucom
Ce service allie les technologies de la diffusion avec l'environnement du téléphone portable.

ASTRA2Connect, la solution d'accès internet bi-directionnelle haut débit par satellite proposée par SES ASTRA, représente une opportunité unique d'offrir des services tels que internet haut débit et la téléphonie sur IP (VoIP) aux foyers situés dans des régions dépourvues d'accès terrestre à haut débit. Le marché correspondant à ce service internet par satellite est estimé à 5-10 % de tous les foyers européens.

ASTRA/SIRIUS a réaffirmé sa position de force sur le marché du numérique. Plus de sept foyers numériques sur dix dans la zone de couverture recevaient des services via les satellites ASTRA ou SIRIUS.

D'autre part, ASTRA est toujours reçu par 9,1 millions de foyers satellite analogiques, dont 79,7% (7,3 millions de foyers) se situent dans les marchés germanophones qui disposent d'un large éventail de programmes analogiques.

Activités de services par satellite

ASTRA2Connect, une solution d'accès bi-directionnel haut débit par satellite, a été lancée en mars 2007 suite à une forte demande et a connu un grand succès. Des contrats ont été signés avec des opérateurs de télécommunications sur les principaux marchés européens, notamment l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche, l'Irlande, la France et l'Italie.

ASTRA2Connect est une solution d'accès internet à haut débit entièrement basée sur le satellite qui propose des solutions de services double et triple aux fournisseurs d'accès internet pour les consommateurs. L'infrastructure innovatrice offre un accès internet bidirectionnel et permanent à large débit, très fiable, pour un tarif forfaitaire.

Pour son service de télévision interactif Blucom, SES ASTRA a signé des contrats supplémentaires avec HSE24, MTV, Viva et tv.gusto. Le service a également été développé dans le monde arabe. Blucom allie les technologies de la diffusion avec l'environnement du téléphone portable et optimise les modèles économiques et la rétention client des chaînes de télévision.

En 2007, SES ASTRA a lancé la plate-forme de diffusion numérique *entavio* en Allemagne. Un premier accord-cadre prévoyant l'utilisation d'*entavio* comme plate-forme technique a été conclu avec Premiere, le premier opérateur de télévision payante allemand. La plate-forme a été lancée en respectant le budget et les délais, au 1^{er} septembre 2007. En réaction à la demande modeste lors de son lancement, *entavio* est actuellement en étroite collaboration avec ses clients pour optimiser son offre.



ASTRA2Connect
ASTRA2Connect est une solution d'accès internet à haut débit entièrement basée sur le satellite.

Synthèse des activités opérationnelles

Segment SES ASTRA – activités de services par satellite



Contrat ESA
Suite à la signature d'un contrat de services sur dix ans avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA), SES ASTRA TechCom contrôlera la station satellite terrestre de Redu.

E.ON, le premier groupe mondial privé du secteur de l'énergie, a mis en œuvre une solution satellitaire pour communiquer entre son siège et sa centaine de centrales hydroélectriques en Suède. SES SIRIUS fournit la capacité satellitaire. Grâce à une bande passante plus importante, une meilleure sécurité et un rapport coûts / bénéfices amélioré, la solution satellitaire permet également la surveillance par caméra et la téléphonie IP.



Contrôle à distance
Les satellites offrent à E.ON des moyens flexibles et faciles à déployer pour communiquer avec les centrales hydro-électriques.

ND SatCom

ND SatCom, une filiale à 100 % du groupe SES, est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de solutions de communication VSAT à haut débit par satellite, de diffusion, de réseaux de communications militaires et de solutions pour stations terrestres.

En 2007, la société a renforcé sa place de numéro un dans le secteur du VSAT international, avec la conclusion de plusieurs grands contrats pour la technologie mobile de reportage d'actualité par satellite, ainsi que son leadership en tant que fournisseur de technologies et d'intégrateur de systèmes sur le marché européen.

SES ASTRA TechCom

SES ASTRA TechCom, détenue à 100 % par le groupe SES, fournit dans le monde entier des services opérationnels, de l'expertise technique, des produits de haute technologie ainsi que des solutions intégrées pour l'industrie du satellite.

En 2007, SES ASTRA et la société belge VERHAERT SPACE ont annoncé la signature d'un contrat de services sur dix ans avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA) portant sur la maintenance et l'exploitation de la station satellite terrestre de Redu en Belgique. Le contrôle au sol et les tests de satellites en orbite pour les missions ESA seront réalisés par SES ASTRA TechCom et VERHAERT SPACE.

APS, ASTRA Platform Services

APS, ASTRA Platform Services GmbH, est l'opérateur d'un centre de diffusion à Unterföhring près de Munich en Allemagne et offre aux chaînes de télévision des services de diffusion, de multiplexage, d'encryptage des signaux et des liaisons montantes.

En 2007, APS a lancé 21 nouvelles chaînes numériques. A la fin de l'année, APS diffusait plus de 220 programmes TV et radio et plus de 30 services de données analogiques et numériques, ainsi que toutes les chaînes haute définition en Allemagne.

Synthèse des activités opérationnelles

Segment SES AMERICOM – activités liées à l'infrastructure satellitaire



La NASA a renouvelé son contrat concernant la fourniture de capacités pour assurer la couverture vidéo lors des missions de la navette spatiale.

Activités liées à l'infrastructure satellitaire

Evolution de la flotte satellitaire

A la fin de l'année 2007, SES AMERICOM exploitait une flotte de 15 satellites à 12 positions orbitales couvrant l'Amérique du Nord, y compris Hawaii et les Caraïbes.

Dans le courant de l'année, les satellites AMERICOM et le réseau au sol correspondant ont fait preuve d'une excellente fiabilité, avec un taux de disponibilité de 99,9997 % (6,4 sigma) dans le segment spatial, et de 99,99 % sur le réseau au sol.

En février 2007, SES AMERICOM a mis en service son satellite le plus récent, AMC-18, ajoutant de nouvelles capacités pour répondre aux besoins croissants de HD PRIME, la plus grande plate-forme de service haute définition d'Amérique.

A la fin de l'année 2007, le taux d'utilisation des répéteurs de SES AMERICOM était passé à 76 %, soit 339 sur 447 répéteurs commercialisables, contre 71,4 % à fin 2006¹⁰.

Principaux développements commerciaux

Comcast, un client stratégique sur le nouveau satellite AMC-18, a signé un contrat à long terme pour de la capacité de diffusion haute définition.

ION Media Networks, le plus grand groupe de télévision aux Etats-Unis, a renouvelé son contrat de distribution de chaînes avec SES AMERICOM.

La NASA a renouvelé son contrat pluriannuel avec AMERICOM Government Services concernant la fourniture de capacités pour la diffusion d'émissions télévisées et les circuits de retour vidéo. Ces capacités seront utilisées pour assurer la couverture vidéo de la navette spatiale durant les phases de pré-lancement, de lancement et durant les missions, et pour diffuser les chaînes numériques du réseau NASA TV.

SES AMERICOM a conclu un contrat sur cinq ans avec AR-SAT, l'opérateur de satellites argentin, pour l'utilisation de cinq répéteurs en bande Ku sur le satellite AMC-6.

D'autres contrats importants incluaient :

- _ la fourniture de capacité pour le compte du service bi-directionnel à haut débit d'accès à internet de HNS ; et
- _ la mise à disposition de capacité pour couvrir les besoins de reportage d'actualité par satellite de Turner Broadcasting Systems.

Au début de 2008, SES AMERICOM a signé un contrat important avec Comcast permettant l'extension de la programmation en haute définition, et couvrant les besoins de capacité futurs du groupe. En conséquence, la totalité de la capacité du nouveau satellite AMC-18 est maintenant commercialisée.

¹⁰ Les chiffres de fin 2006 intègrent la capacité des satellites apportés à SES NEW SKIES le 1er janvier 2007.

Synthèse des activités opérationnelles

Segment SES AMERICOM – activités de services par satellite



Solutions complètes de bout en bout

A la fin de l'année 2007 IP-PRIME offrait 392 chaînes TV.

En 2007, le système IP-PRIME a démontré sa flexibilité en transmettant 24 chaînes de vidéo linéaire à des périphériques mobiles et à des téléphones portables lors d'une démonstration à Las Vegas. A la fin de l'année, le groupe a annoncé l'introduction de IP-PRIME HD-4, une solution à 32 chaînes de télévision haute définition pour les opérateurs qui proposent actuellement des services IPTV. La solution HD-4 peut être déployée en moins de 60 jours.

Activités de services par satellite

SES AMERICOM a lancé IP-PRIME®, la plate-forme IPTV la plus sophistiquée basée sur la norme MPEG-4 pour les sociétés de télécommunication et autres réseaux locaux. IP-PRIME offre aux opérateurs des solutions complètes de bout en bout, à coûts optimisés, et garantissant un service de haute qualité de télévision via IP. IP-PRIME minimise le risque d'une intégration technique complexe, simplifie la problématique de l'acquisition des programmes et réduit les risques financiers associés au lancement d'un service IPTV.

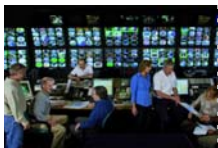
IP-PRIME offre 392 chaînes TV, dont 29 chaînes en haute définition. Dans le courant de l'année, l'offre de programmes IP-PRIME s'est étoffée de 60 % ; IP-PRIME a signé un contrat avec AT&T pour fournir à leur système U-verseSM TV des programmes internationaux.

Dans le cadre de l'accord avec NRTC (National Rural Telecommunications Cooperative), quatre opérateurs de télécommunications affiliés à celle-ci ont complété les essais de IP-PRIME, et au quatrième trimestre 2007, deux d'entre eux, BEK dans le Dakota du Nord et WK dans le Kentucky, ont initié la commercialisation du service. A la fin de l'année, plus d'une douzaine d'opérateurs avaient signé et attendaient l'installation commerciale et le déploiement de IP-PRIME.

AMERICOM Government Services

AMERICOM Government Services, Inc. (AGS), société indépendante et filiale à 100 % de SES AMERICOM, Inc., sert exclusivement les besoins en communication par satellite du gouvernement américain.

En 2007, AGS s'est vu attribuer le contrat GSA Satcom II, qui permet au groupe de proposer au gouvernement américain des services satellitaires et des solutions réseau sur mesure et complètes. Pendant l'année, AGS a mis en œuvre un réseau mondial, dédié et sécurisé pour le Corps des Marines des Etats-Unis et s'est vu attribuer de nouveaux contrats par la Defense Intelligence Agency pour le développement d'un réseau de communication en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique du Sud.



Succès auprès des opérateurs télécom

A la fin de l'année, plus d'une douzaine d'opérateurs avaient signé et attendaient l'installation commerciale et le déploiement de IP-PRIME.



Infrastructure de pointe

Une grande antenne simulat installée au centre de IP-PRIME à Vernon Valley, dans le New Jersey, permet de recevoir des centaines de chaînes transmises par de multiples satellites.

Synthèse des activités opérationnelles

Segment SES NEW SKIES – activités liées à l'infrastructure satellitaire



Croissance générale
Des contrats importants ont été conclus avec Antrix Corporation de l'Inde et avec l'Office des Postes de la Polynésie française.

En 2007, SES NEW SKIES a enregistré un taux de croissance de 20% des nouveaux contrats à périmètre constant.

Développement de la flotte de satellites

A la fin de l'année 2007, SES NEW SKIES disposait de sept satellites offrant des services de communication à un large éventail de clients comprenant des groupes de télécommunication, des programmeurs de télévision et de radio, des entreprises et des agences gouvernementales dans le monde entier. SES NEW SKIES concentre son activité sur les marchés d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient, de l'Inde, de l'Asie et de la région du Pacifique. SES NEW SKIES fournit également des services de connectique à l'intérieur de ces régions, et entre ces régions, l'Europe et l'Amérique du Nord.

En 2007, SES NEW SKIES a renforcé sa capacité de transmission par l'intégration dans sa flotte de satellites jusqu'à présent exploités par d'autres sociétés de SES : NSS-10 (précédemment connu sous le nom de AMC-12/ASTRA 4A), NSS-11 (précédemment AAP-1), le faisceau couvrant l'Afrique de l'Ouest sur ASTRA 2B, et AMC-23. Dans le courant de l'année, AMC-23 et ses activités connexes ont été apportées à GE dans le contexte de la transaction de scission-échange.

Le programme de développement de la flotte satellitaire de SES NEW SKIES a subi un revers en janvier 2007 avec l'échec du lancement du NSS-8 à bord d'un lanceur Zenith-3SL, entraînant la perte totale du satellite¹¹. Le satellite devait fournir de la capacité de remplacement et supplémentaire à la position orbitale 57° Est. Après l'échec du lancement, SES NEW SKIES a reconfiguré de manière significative la capacité sur NSS-703, qui demeure opérationnel à cette position orbitale. Un satellite de remplacement, NSS-12, a été mis en commande et devrait être lancé au second trimestre 2009.

Au cours de l'exercice, la flotte de SES NEW SKIES a fait la preuve de sa fiabilité exceptionnelle, avec un taux de disponibilité de 99,9973 %.

A la fin de l'année, le taux d'utilisation de SES NEW SKIES était de 69 %, correspondant à 221 répéteurs sur 318 répéteurs commercialisables.

Activités commerciales

SES NEW SKIES a bénéficié d'une très forte croissance de l'activité en 2007, dépassant largement ses objectifs. La croissance a touché tous les secteurs d'activités de la société, de la diffusion de la télévision pour la réception directe jusqu'aux réseaux VSAT, à l'alimentation de réseaux GSM et la fourniture de services de dorsale internet.

Principaux contrats conclus sur la période :

- _ SES NEW SKIES a conclu un contrat pluriannuel portant sur neuf répéteurs avec Antrix Corporation, le bras commercial de l'Organisation de Recherche Spatiale Indienne. Ce contrat permet de développer et d'étendre la capacité en bande Ku utilisée par le premier opérateur de télévision à réception directe en Inde, qui touche actuellement plus de 2,6 millions de foyers ;
- _ Des accords séparés pluriannuels ont été conclus avec Antrix Corporation, portant sur la capacité de dix répéteurs servant le marché VSAT en Inde ;
- _ Spectrum Group, le premier groupe de médias du Cameroun, a signé un contrat de capacité pour lancer deux chaînes de télévision en clair au Cameroun, STV1 et SVT2 ;
- _ L'Office des Postes et Télécommunications de la Polynésie française a commandé deux répéteurs dans le cadre d'un contrat pluriannuel pour assurer la connectivité à internet dans les 118 îles de la Polynésie française ;
- _ AfSat, l'un des plus grands opérateurs africains de réseaux VSAT, a loué plusieurs répéteurs dans le cadre d'un contrat de cinq ans pour assurer des services de connectivité à internet à haut débit en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Sud ;
- _ Telikom PNG, le premier opérateur de services voix et données en Papouasie-Nouvelle-Guinée, a conclu un contrat de capacité sur cinq ans pour des services de liaison GSM ;
- _ Impsat, filiale à 100 % de Global Crossing, a signé un contrat de capacité afin d'accompagner la forte croissance de ses réseaux SCPC (Single Channel Per Carrier) et VSAT IP en Amérique Latine ;
- _ France 24, la chaîne française d'information internationale en continu, a choisi SES NEW SKIES pour assurer sa distribution en Afrique.

¹¹ Le taux d'utilisation au 31 décembre 2006 était de 78,7 % – soit 328 répéteurs sur un total de 423 disponibles. Ces chiffres n'incluent pas la capacité supplémentaire apportée à SES NEW SKIES au 1er janvier 2007, ni la capacité liée à la cession de AMC-23 à GE.

Les membres du Comité Exécutif

Au 1er janvier 2008

Romain Bausch

Né le 3 juillet 1963 et Président et Directeur général de SES depuis juillet 2001, M. Bausch est aussi Président des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES ASTRA Services Europe et SES SIRIUS ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. Il a été nommé Directeur général et Président du Comité de direction de SES en 1995, après une carrière au Ministère des Finances de l'Etat de Luxembourg. M. Bausch a occupé des postes clés dans les secteurs de la banque, des médias et des télécommunications et a assumé pendant cinq ans les fonctions d'administrateur et Vice-Président de SES. M. Bausch est également membre du Conseil d'administration de BIP Investment Partners et de Sal. Oppenheim S.A. Il est diplômé en sciences économiques de l'Université de Nancy (avec une spécialisation en gestion des entreprises).

Robert Bednarek

Né le 6 octobre 1957. Nommé Vice-Président exécutif chargé du développement en janvier 2002, il a été nommé Président et Directeur général de SES NEW SKIES le 1er novembre 2006. Robert Bednarek a rejoint SES après avoir quitté PanAmSat, où il exerçait les fonctions de Vice-Président exécutif et de Directeur chargé de la technologie depuis 1997, et celles de Cadre supérieur d'exploitation et d'ingénierie depuis 1990. Avant d'être recruté par PanAmSat, M. Bednarek a été le cofondateur d'une société de conseil en technologie basée à Washington, D.C., dans laquelle il a été associé de 1984 à 1990 ; il a également exercé les fonctions de Directeur scientifique adjoint de la U.S. Corporation for Public Broadcasting de 1979 à 1984. M. Bednarek est diplômé en génie électrique de l'Université de Floride (avec une spécialisation en théorie des communications et en analyse mathématique), et il détient plusieurs brevets d'invention américains en matière de GPS (Global Positioning Systems). M. Bednarek est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM et SES ASTRA Services Europe, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. Il est aussi membre du Conseil d'administration de la Space Foundation.



Martin Halliwell

Né le 20 avril 1959. Il a été nommé Vice-Président de la nouvelle division SES ENGINEERING S.A. le 1er janvier 2008 après avoir exercé la fonction de Senior Vice-Président et Chief Technology Officer au sein de SES ASTRA, où il était responsable de toutes les activités et opérations liées aux services d'ingénierie. Auparavant, M. Halliwell a exercé de nombreuses fonctions et notamment celles de Directeur général de Global Multimedia Networks, Directeur Technique de SES Multimedia et adjoint du Directeur technique de SES ASTRA. Avant de rejoindre SES, M. Halliwell a travaillé pour Cable & Wireless et pour Mercury Communications. Il est titulaire d'un BA en Mathématiques et Ingénierie et d'un MBA en environnement externe et management stratégique de la Open University. M. Halliwell est membre de plusieurs Conseils d'administration au sein du groupe SES.

Edward D. Horowitz

Né le 16 novembre 1947 et Président et Directeur général de SES AMERICOM depuis mai 2005. M. Horowitz est membre des Conseils d'administration de SES AMERICOM, SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. Avant de rejoindre SES, M. Horowitz était le fondateur de EdsLink LLC, un organisme offrant des services d'expertise financière, opérationnelle et technologique. De 1997 à 2001, M. Horowitz a exercé la fonction de Vice-Président en charge du développement au sein de Citigroup, prestataire de services bancaires, d'assurances et d'investissement, et il a été le fondateur et Président de e-Citi, unité opérationnelle de Citigroup. Auparavant il était aussi Senior Vice-Président de Viacom Inc. et membre du Comité exécutif de Viacom. M. Horowitz est également membre des conseils consultatifs et des Conseils d'administration de plusieurs sociétés, dont Eagle Pitcher, The Tennis Channel, One Laptop Per Child (OLPC). Il est également membre du Conseil d'administration du Keenan Institute for Ethics (Duke University, Caroline du Nord) et du New York Hall of Science. M. Horowitz est titulaire d'un MBA de la Columbia University School of Business et d'une licence en Sciences Physiques du City College of New York.

Ferdinand Kayser

Né le 4 juillet 1958 et Président et Directeur général de SES ASTRA depuis janvier 2002. Avant de rejoindre SES, M. Kayser a exercé, entre 1997 et 2001, les fonctions de Directeur général de PremièreWorld, le bouquet numérique de télévision payante du groupe Kirch en Allemagne. Auparavant, M. Kayser a occupé plusieurs postes de direction au sein de la société CLT, premier opérateur privé de radio et télévision commerciales en Europe : il a été Vice-Président en charge des activités radiophoniques et télévisées pour l'Allemagne (1989-1992), Directeur général en charge du lancement de RTL 2 (1993) et Vice-Président exécutif et membre du Conseil de gestion responsable de l'ensemble des activités de télévision de la CLT (1993-1996). M. Kayser est diplômé en Sciences économiques de l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, avec une spécialisation en droit des médias et en gestion des médias électroniques. Il est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES ASTRA Services Europe et SES SIRIUS, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES.

Mark Rigolle

Né le 11 avril 1965 et Directeur financier de SES GLOBAL depuis août 2004. M. Rigolle a rejoint SES après avoir quitté Belgacom, entreprise de télécommunications basée à Bruxelles où il a été Directeur de la stratégie et du développement et Directeur financier. Auparavant, il a travaillé pour ABN AMRO et Sanwa Bank. Il est diplômé en sciences économiques de l'Université de Leuven, Belgique, et il est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES ASTRA Services Europe and SES SIRIUS, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES.

De gauche à droite

Romain Bausch,
Edward D. Horowitz,
Ferdinand Kayser,
Martin Halliwell,
Mark Rigolle et
Robert Bednarek



Table des matières

33 Gouvernance d'entreprise

- 33 Actionnaires de SES
- 34 Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes
- 34 Objectif
- 34 Principes organisationnels
- 34 Assemblée générale annuelle des actionnaires
- 35 Le Conseil d'administration et ses comités
- 39 Comité exécutif
- 40 Rémunération
- 40 Réviseur d'entreprises
- 41 Procédures de contrôles internes
- 42 Ressources humaines
- 44 Relations avec les investisseurs
- 44 Politique de responsabilité sociale de l'entreprise

46 Présentation des informations financières par la direction

50 Etats financiers consolidés

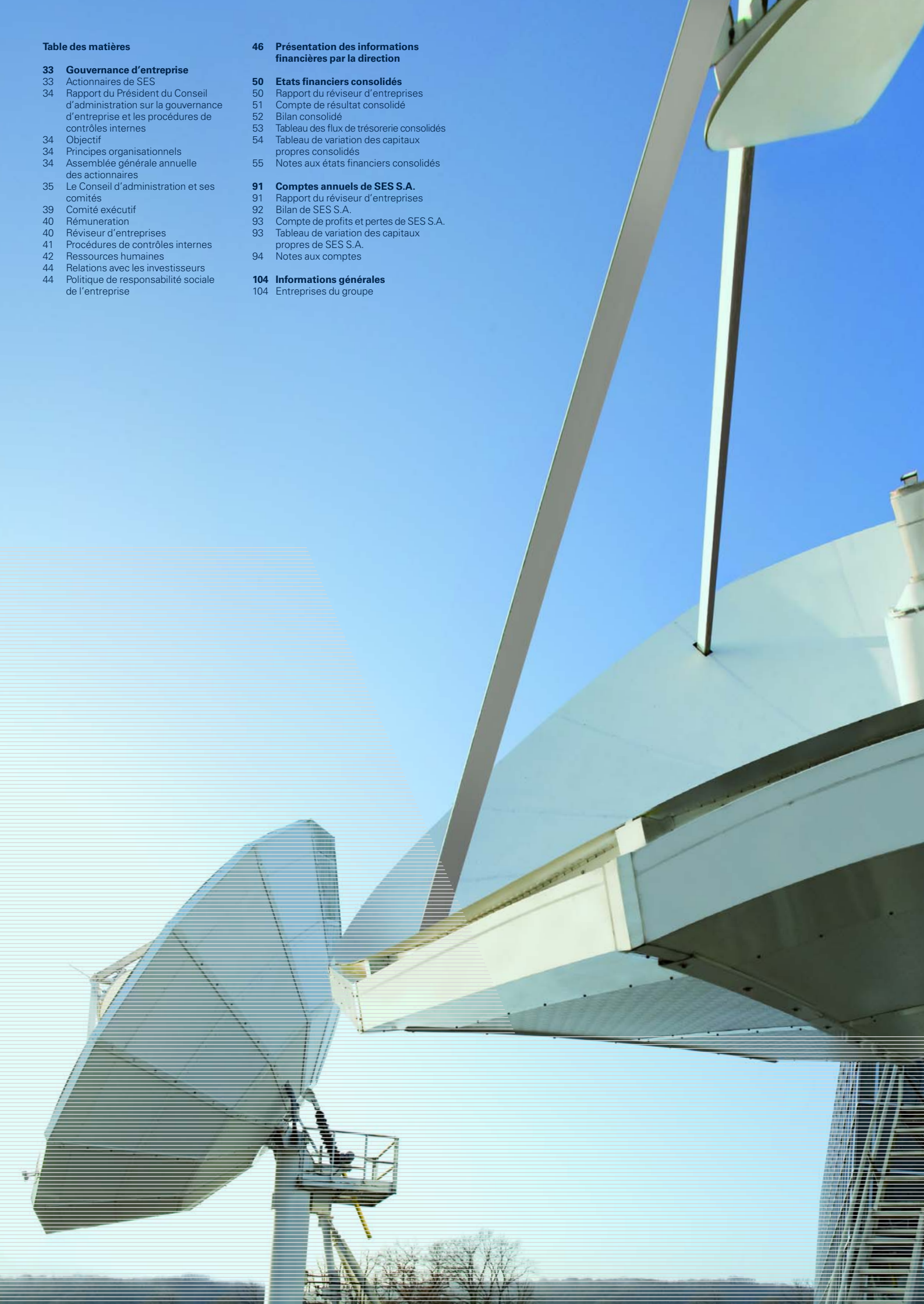
- 50 Rapport du réviseur d'entreprises
- 51 Compte de résultat consolidé
- 52 Bilan consolidé
- 53 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 54 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 55 Notes aux états financiers consolidés

91 Comptes annuels de SES S.A.

- 91 Rapport du réviseur d'entreprises
- 92 Bilan de SES S.A.
- 93 Compte de profits et pertes de SES S.A.
- 93 Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.
- 94 Notes aux comptes

104 Informations générales

- 104 Entreprises du groupe



Gouvernance d'entreprise – Actionnaires de SES¹

	Nombre d'actions	Droits de vote représentés par les FDRs/actions détenus	Droits économiques représentés par les FDRs/actions détenus
Actions de catégorie A			
Groupe Sofina	18 600 000	3,49 %	4,36%
Luxempart S.A.	11 538 264	2,16 %	2,70%
Santander Telecommunications S.A.	11 149 735	2,09 %	2,61%
Fortis Banque Luxembourg S.A.	4 504 034	0,84 %	1,06%
Autres actionnaires	9 016 930	1,70 %	2,11%
Actions détenues sous forme de FDRs (flottant)	300 773 307	56,39 %	70,49%
Total des actions de catégorie A	355 582 270	66,67 %	83,33%
Actions de catégorie B			
BCEE	58 024 174	10,88 %	5,44%
SNCI	58 016 937	10,88 %	5,44%
Etat du Grand-Duché de Luxembourg	61 750 024	11,58 %	5,79%
Total des actions de catégorie B²	177 791 135	33,33 %³	16,67%
Total			
Nombre total d'actions (droits de vote)	533 373 405		
Nombre total d'actions (droits économiques)	426 698 724		

¹ Principaux actionnaires au 18 janvier 2008.

² Une action de catégorie B donne droit à 40 % des dividendes versés aux actions de catégorie A.

³ Chiffres arrondis à la deuxième décimale. Par conséquent, les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie B paraissent détenir 33,34 % des droits de vote de la société, alors qu'en fait ils détiennent un tiers du droit de vote.

Gouvernance d'entreprise

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes

Objectif

En vertu des « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise » adoptés par la Bourse de Luxembourg et en vigueur depuis le 1er janvier 2007, SES a renforcé les flux d'informations destinées aux investisseurs, aux actionnaires et aux analystes, essentiellement par le biais de son site internet (www.ses.com).

Dans ce contexte, SES a décidé de publier sur son site les procès-verbaux des assemblées des actionnaires ainsi que les résultats des votes. La section consacrée à la gouvernance d'entreprise donne accès aux mises à jour des principaux documents se rapportant à la gouvernance comme les statuts de la société, et la charte de la gouvernance d'entreprise (y compris les chartes des différents comités du Conseil d'administration). Il permet également de se renseigner sur la composition et les attributions du Conseil d'administration et de ses comités, ainsi que sur celles du Comité exécutif.

SES se conforme à et applique toutes les recommandations des « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise », à l'exception de la recommandation 3.9, le Conseil d'administration déléguant parfois son pouvoir décisionnaire au Comité exécutif.

Etant donné que les certificats de dépôt fiduciaire (FDR) de la société sont cotés essentiellement sur Euronext Paris, SES se conforme aux règles françaises de la gouvernance d'entreprise, sauf lorsque ces dernières entrent en conflit avec les « Dix Principes » mentionnés antérieurement. C'est le cas en particulier en ce qui concerne la publication de la rémunération individuelle des membres du Comité exécutif. Dans ce cas, SES respecte la recommandation 8.14 des « Dix Principes » et publie dans le présent rapport annuel le montant total des rémunérations directes et indirectes des administrateurs et des membres de la direction en faisant une distinction entre la partie fixe et la partie variable de cette rémunération.

Principes organisationnels

Créée le 16 mars 2001, SES est une société constituée au Luxembourg. A la suite de l'acquisition de GE Americom le 9 novembre 2001, SES est devenue la société de gestion de SES ASTRA, entreprise initialement fondée en 1985. Le Conseil d'administration a approuvé un ensemble de règlements internes en complément de ses obligations légales et réglementaires ainsi que des statuts de SES. Le plus récent texte amendé des statuts, datant du 28 juin 2007, ainsi que la dernière version de la charte de la gouvernance d'entreprise de SES adoptée par le Conseil d'administration peuvent être consultés sur le site de la société.

Assemblée générale annuelle des actionnaires

En vertu du droit luxembourgeois des sociétés, toute assemblée des actionnaires, ordinaire ou extraordinaire, représente l'intégralité de l'actionariat de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus, et les résolutions adoptées lors de ces assemblées s'imposent à tous les actionnaires, qu'ils soient présents ou absents, qu'ils s'abstiennent de voter ou qu'ils aient voté contre la résolution concernée.

Les réunions sont présidées par le Président ou, en son absence, par l'un des Vice-Présidents du Conseil d'administration ou, en cas d'absence de ces derniers, par une personne désignée par l'assemblée. Tout actionnaire figurant au registre des actionnaires de la société au moins huit jours ouvrables avant la réunion, est autorisé à participer et à voter à l'assemblée. Les actionnaires absents peuvent voter par procuration à l'assemblée en désignant un représentant qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

En vertu des derniers amendements apportés aux statuts, la société a émis des actions des catégories A et B.

Les actions des catégories A et B disposent des mêmes droits, si ce n'est que les actions de catégorie B, détenues par l'Etat luxembourgeois et par deux entités détenues à 100% par ce dernier, donnent droit à 40% du dividende versé aux actionnaires de catégorie A ou, en cas de dissolution de la société, à 40% du produit net de la liquidation. Les actions de catégorie B ne peuvent pas être négociées librement.

Chaque action, de catégorie A ou de catégorie B, donne droit à un vote. Conformément aux statuts de la société, un actionnaire de catégorie A ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 20%, 33% ou 50% des actions de la société, sans avoir reçu l'accord préalable de l'assemblée générale. Cette limite est calculée en tenant compte des actions de toutes les catégories détenues par un actionnaire de catégorie A.

Un actionnaire ou un actionnaire potentiel qui envisage d'acquérir, directement ou indirectement, plus de 20%, 33% ou 50% des actions de la société, doit en informer le Président du Conseil d'administration. Le Président informe aussitôt le gouvernement luxembourgeois du projet d'acquisition de l'actionnaire concerné. Le gouvernement dispose d'un délai de trois mois pour s'opposer à cette acquisition s'il la considère fondamentalement contraire à l'intérêt public.

Si aucune opposition n'est formulée par le gouvernement luxembourgeois, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires dont les membres peuvent, à la majorité prévue par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, autoriser la partie requérante à acquérir plus de 20%, 33% ou 50% des actions de la société.

Chaque actionnaire nominatif sera convoqué à l'assemblée générale annuelle et sera informé, par courrier recommandé au moins vingt jours avant l'assemblée, de l'heure à laquelle elle se déroulera, de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à approuver. Chaque actionnaire recevra également une copie des états financiers annuels et consolidés, bilan et compte de résultat de la société inclus.

Les détenteurs des certificats de dépôt fiduciaire (FDR) de la société sont représentés à l'assemblée par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, qui agit en qualité de fiduciaire. Chaque FDR représente une action de catégorie A. Un détenteur de FDR qui souhaite assister en personne à l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit convertir au moins un FDR en une action de catégorie A. Pour faciliter la participation à l'assemblée des détenteurs de FDR, la société supporte les frais de conversion applicables, à concurrence de 10 000 FDR, pendant la période précédant l'assemblée générale annuelle.

Les détenteurs de FDR sont notifiés par voie de presse de l'assemblée et des résolutions proposées. Le fiduciaire communique les propositions de résolutions aux deux systèmes de compensation internationaux afin de permettre aux détenteurs de FDR de donner leurs consignes de vote au fiduciaire à temps pour l'assemblée. Dans le même temps, les résolutions proposées peuvent être consultées sur le site internet de la société. A défaut d'avoir reçu des consignes spécifiques de la part des titulaires des FDR, le fiduciaire votera en faveur des propositions soumises par le Conseil.

L'assemblée ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des actions des catégories A et des actions de catégorie B sont représentées. Si le quorum requis n'est pas atteint, l'assemblée sera de nouveau convoquée conformément aux statuts. L'assemblée pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions représentées.

Toutes les résolutions de l'assemblée sont adoptées par un vote à la majorité simple, sauf disposition contraire imposée par les statuts ou par la loi.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit le premier jeudi d'avril à 10h30. L'assemblée générale tenue en date du 5 avril 2007 a réuni 99,95% des actionnaires de la société. Cependant, comme 103 149 900 actions de catégorie C (catégorie supprimée depuis par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2007) étaient détenues par un fiduciaire pour le compte de SES, seulement 83,62% des actionnaires de la société ont voté lors de l'assemblée générale annuelle. Toutes les propositions soumises par le Conseil d'administration ont été adoptées à une très grande majorité, y compris celle d'augmenter la rémunération versée aux administrateurs. Les actionnaires ont par ailleurs approuvé les résultats financiers de l'exercice 2006 et l'affectation des bénéfices 2006, donné décharge au réviseur d'entreprises et aux administrateurs, et reconduit le mandat de Ernst & Young en qualité de réviseur de la société pour une année supplémentaire.

En 2007, le Conseil d'administration de SES a tenu deux assemblées générales extraordinaires, en date du 15 mars et du 28 juin. Ces deux réunions, qui se sont déroulées au siège social de la société, au Château de Betzdorf, au Grand-Duché de Luxembourg, ont réuni respectivement 96,82% et 99,94% des actionnaires de la société.

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2007 s'est réunie uniquement à la fin d'obtenir l'aval des actionnaires pour le rachat des actions de catégorie C détenues par General Electric (GE) et du nombre approprié d'actions de catégorie B afin que le rapport d'une action de la catégorie B pour deux actions des autres catégories d'actions du capital social soit maintenu à tout moment conformément à l'article 9 des statuts instituant un ratio de 1 à 2 entre le nombre d'actions B et le nombre d'actions des autres catégories formant le capital de la société. La résolution principale a été approuvée à l'unanimité tandis que la deuxième résolution a donné lieu à des votes séparés pour chaque catégorie d'actions, conformément à la loi luxembourgeoise. La proposition d'autoriser le Conseil d'administration à racheter au maximum 25% des actions des catégories B et C de la société en vue de leur annulation a été approuvée à l'unanimité par les détenteurs d'actions des catégories B et C et par 99,9981% des détenteurs d'actions de catégorie A.

L'assemblée générale extraordinaire de SES du 28 juin 2007 a élu deux nouveaux administrateurs pour remplacer MM. Charles Alexander et John Connelly qui ont démissionné du Conseil suite à la finalisation de la transaction de scission-échange avec General Electric. Les deux candidats proposés par le Comité de nomination et par le Conseil d'administration, MM. Bob Ross et Dr Ashok Ganguly, ont été élus à une très forte majorité.

Au cours de la même assemblée, les actionnaires ont amendé les statuts de la société en vue de les conformer au nouvel accord de concession signé entre SES ASTRA et l'Etat luxembourgeois. Les actionnaires ont également approuvé à une très grande majorité l'amendement des statuts résultant du rachat et de l'annulation des actions des catégories B et C par le Conseil d'administration en date du 5 avril, conformément à l'autorisation accordée par les actionnaires le 15 mars.

Les procès-verbaux de ces deux assemblées ainsi que les résultats détaillés des votes exprimés sont disponibles sur le site internet de la société.

Le Conseil d'administration et ses comités

Mission

Il incombe au Conseil d'administration de définir les objectifs stratégiques et le plan d'affaires général de la société. Le Conseil approuve, sur proposition du Comité exécutif, les comptes annuels consolidés de la société et l'affectation des résultats, le modèle économique à moyen terme et le budget annuel consolidé de la société, ainsi que le rapport de gestion à soumettre à l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Il approuve également les investissements majeurs, et assume, vis-à-vis des actionnaires et des tiers concernés, la responsabilité de la gestion journalière de la société qu'il délègue au Comité exécutif.

Composition

Fin 2007, le Conseil d'administration de SES était composé de dix-sept administrateurs, tous non exécutifs. Conformément aux statuts de la société, onze membres du Conseil représentent les détenteurs d'actions de catégorie A et FDR, et les six autres représentent les détenteurs d'actions de catégorie B. Les mandats des administrateurs actuels arriveront à expiration le jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires en avril 2008. Le Président du Conseil d'administration, M. René Steichen, a été élu par les membres du Conseil au cours de la séance du 6 mai 2005 qui a suivi l'assemblée générale annuelle. M. René Steichen est actuellement assisté par deux Vice-Présidents, MM. François Tesch et Jean-Paul Zens, qui ont été élus sur la base des propositions soumises par les administrateurs représentant les actionnaires des catégories A et B.

En cas de vacance d'un siège au Conseil d'administration, les membres restants du Conseil peuvent, sur proposition du Comité de nomination et à titre provisoire, pourvoir le poste vacant par vote à la majorité simple. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires confirmera l'élection du nouvel administrateur qui mènera à terme le mandat de l'administrateur dont le siège est devenu vacant. Suite à la vacance des sièges résultant des démissions de MM. Charles Alexander et John Connelly le 29 mars, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 28 juin 2007 qui a élu MM. Bob Ross et Dr Ashok Ganguly pour terminer les mandats des deux administrateurs démissionnaires.

Gouvernance d'entreprise

Conformément au règlement interne, les administrateurs indépendants doivent représenter au moins un tiers des membres du Conseil. Un membre du Conseil est considéré comme indépendant lors qu'il n'entretient pas de rapports susceptibles d'influencer son jugement avec la société ou ses cadres. Afin d'être considéré comme indépendant, un administrateur devra :

- _ ne pas avoir occupé un poste d'administrateur pendant plus de douze ans ;
- _ ne pas avoir été salarié ou cadre de la société au cours des cinq dernières années ;
- _ ne pas avoir entretenu une relation d'affaires significative avec la société au cours des trois dernières années ; et
- _ ne pas représenter un actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5% des actions de la société.

Dix des dix-sept administrateurs sont considérés comme étant indépendants. Il s'agit de MM. Marcus Bicknell, Hadelin de Liedekerke Beaufort, Jacques Espinasse, Dr Ashok Ganguly, Bob Ross, Christian Schaack, Terry Seddon, Marc Speeckaert, Gerd Tenzer et François Tesch.

Règles de fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en fonction des besoins de l'activité de la société, mais au moins une fois par trimestre. Il est autorisé à délibérer valablement si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité simple des administrateurs votants présents ou représentés, sans tenir compte des abstentions. Tout contrat important que la société, ou une de ses filiales détenues à part entière, a l'intention de signer avec un actionnaire détenant, directement ou indirectement, plus de 5% des actions de la société, doit être soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration. Le 15 février 2007, le Conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée extraordinaire le 15 mars pour demander l'autorisation de racheter et annuler les actions des catégories B et C résultant de la transaction envisagée avec GE.

Activités du Conseil d'administration en 2007

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2007, avec une participation moyenne des membres de plus de 89%. Après approbation du Comité d'audit, le Conseil a approuvé les états financiers vérifiés de 2006 ainsi que les résultats du premier semestre 2007. En 2007, le Conseil d'administration a approuvé la version actualisée du plan stratégique et du plan d'entreprise de la société pour la période 2007-2014, qui a servi de base de référence au budget 2008 approuvé par le Conseil en décembre.

Le 14 février, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions. Lancé sur Euronext Paris le 10 mars, ce programme visait initialement à racheter des titres pour les plans d'options d'acquisition en faveur des dirigeants de l'entreprise et pour favoriser la mise en œuvre d'un contrat de liquidité confié à la Banque Rothschild & Cie. Le Conseil d'administration a ensuite élargi la finalité de ce programme en décidant que les titres rachetés dans le cadre de ce programme seraient annulés ou affectés au financement d'une éventuelle acquisition. Les transactions réalisées sur les actions de la société sont décrites dans les déclarations hebdomadaires adressées aux autorités luxembourgeoises et françaises des marchés financiers et publiées sur le site internet de SES.

Lors de sa réunion du 5 avril, et en présence de Maître Joëlle Baden, notaire, le Conseil d'administration a racheté 103 149 900 actions de catégorie C et en a converti 17 191 650 en FDR pour payer les 42 979 125 actions de catégorie B destinées à être annulées avec les actions de catégorie C restantes, conformément à la décision prise par les actionnaires le 15 mars.

En 2007, le Conseil d'administration a approuvé la commande de plusieurs satellites, dont NSS-12 et NSS-14. Le Conseil d'administration a également décidé d'augmenter le montant de son programme d'émission d'obligations en euros à moyen terme (European Medium Term Note ou « EMTN ») à 4 milliards d'euros et a approuvé une mise à jour du plan d'intéressement en faveur des cadres pour le rendre conforme à la nouvelle législation fiscale américaine.

Enfin, dans le cadre d'une réorganisation interne qui a entraîné la création de SES ENGINEERING, le Conseil d'administration a approuvé la nomination de Martin Halliwell, Président de SES ENGINEERING, comme membre du Comité exécutif, et a amendé les chartes des Comités de rémunération et de nomination pour refléter l'augmentation du nombre de membres de ces comités qui est passé de cinq à six.

Le Comité exécutif a tenu le Conseil d'administration régulièrement informé des activités et de la situation financière de la société. Lors de chaque réunion, le Comité exécutif communique au Conseil d'administration toutes les informations portant sur les affaires courantes et les décisions sur de possibles investissements ou désinvestissements. A chaque réunion du Conseil d'administration, les présidents des trois comités présentent un rapport sur les questions récentes abordées au sein de leur comité respectif.

Le Conseil d'administration et chacun de ses trois comités ont également réalisé un exercice d'auto-évaluation qui confirme que les administrateurs sont généralement satisfaits de la manière dont la société gère la gouvernance d'entreprise. Aucune modification majeure n'a été décidée à la suite des résultats de cette enquête.

Membres du Conseil d'administration suite à l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2007:

René Steichen

Né le 27 novembre 1942, administrateur de la société depuis le 1er juin 1995 et élu Président du Conseil d'administration le 15 avril 1996. Auparavant, M. Steichen a été membre du gouvernement luxembourgeois (1984-1993) et de la Commission Européenne (1993-1995). Il est actuellement avocat au Barreau de Luxembourg et membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES ASTRA Services Europe, Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES, Dexia-Banque Internationale à Luxembourg, CLT Group et Luxempart. M. Steichen a étudié le droit et les sciences politiques à Aix-en-Provence et Paris. Il est diplômé de la faculté de droit et a obtenu un diplôme en économie et finances de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

M. Steichen est le Président du Conseil d'administration de SES et préside également le Comité de nomination et le Comité de rémunération. Représentant un actionnaire majeur, il n'est pas considéré comme un administrateur indépendant.

François Tesch

Né le 16 janvier 1951 et administrateur depuis le 15 avril 1999. Administrateur délégué de Luxempart et Président de Foyer S.A. et Audiolux, M. Tesch est également administrateur de plusieurs sociétés non cotées, dont la Bourse de Luxembourg et BNP Paribas Luxembourg. Il est diplômé en sciences économiques de la faculté d'Aix-en-Provence et titulaire d'un MBA de l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires).

M. Tesch est Vice-Président du Conseil d'administration et membre du Comité d'audit. Il peut assister aux réunions du Comité de rémunération et du Comité de nomination en tant qu'observateur. M. Tesch est considéré comme un administrateur indépendant.

Jean-Paul Zens

Né le 8 janvier 1953, administrateur depuis le 7 mai 2002 et élu Vice-Président le même jour. M. Zens est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, de SES ASTRA Services Europe, du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES et de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (Luxembourg). Il est actuellement Directeur du Service des Médias et des Communications du Ministère d'Etat de Luxembourg. Il est diplômé en droit, en psychologie et en sciences de la communication de l'Université de Strasbourg.

M. Zens a récemment été nommé membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination. Représentant un actionnaire majeur, il n'est pas considéré comme un administrateur indépendant.

Marcus Bicknell

Né le 28 février 1948, siège au Conseil d'administration de SES depuis le 6 mai 2005. Il est aussi administrateur de New Media Foundry Ltd., une entreprise non cotée en Bourse en Gande-Bretagne, et administrateur du chapitre anglais de la Society of Satellite Professionals International. De 1986 à 1990, il a occupé les fonctions de Directeur commercial de la Société Européenne des Satellites. M. Bicknell est titulaire d'un Master en anthropologie physique avec mention, qui lui a été décerné par l'Université de Cambridge.

M. Bicknell est membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination et il est considéré comme un administrateur indépendant.

Hadelin de Liedekerke Beaufort

Né le 29 avril 1955 et administrateur depuis le 17 avril 2000. Il est actuellement administrateur de Santander Telecommunications S.A., une entreprise privée, et siège au Conseil d'administration de plusieurs autres sociétés dans le domaine de la finance, de la communication et de la promotion immobilière. M. de Liedekerke Beaufort est diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne.

M. de Liedekerke Beaufort est membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination. Il est considéré comme un administrateur indépendant.

Jacques Espinasse

Né le 12 mai 1943, et nommé administrateur de SES par l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2005. En mai 2007, après cinq ans de service, il a pris sa retraite du poste de membre du Directoire et Directeur Financier de Vivendi Universal. M. Espinasse occupait auparavant le poste de Directeur des Opérations de TPS. Il est membre du Conseil de Surveillance de Maroc Telecom, LBPAM, Axa Belgique, Axa Holdings Belgique, et Hammerson Plc.. Il est titulaire d'un BBA et d'un MBA de l'Université du Michigan.

M. Espinasse est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de nomination, et il est considéré comme un administrateur indépendant.

Jean-Claude Finck

Né le 22 janvier 1956 et administrateur depuis le 31 mai 2001. M. Finck est Directeur général de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg, de Luxair, de Cargolux, des compagnies d'assurances La Luxembourgeoise, de La Luxembourgeoise Vie, Paul Wurth, et de la Compagnie de Banque Privée. M. Finck est diplômé en sciences économiques de l'Université Aix/Marseille.

M. Finck est membre du Comité d'audit. Représentant un actionnaire majeur, il n'est pas considéré comme un administrateur indépendant.

Ashok Ganguly

Né le 28 juillet 1935, le Dr Ganguly est administrateur depuis le 29 juin 2007. Il est actuellement le président de Firstsource Solutions Ltd et de ABP Pvt Ltd (Ananda Bazar Patrika Group) et a été administrateur au Conseil central de la Reserve Bank of India depuis novembre 2000. Le Dr Ganguly est également un administrateur non-exécutif de Mahindra & Mahindra, Wipro Ltd et de Tata AIG Life Insurance Co Ltd. Il est également membre du conseil consultatif de Microsoft Corporation (India) Pvt Ltd. Il est membre du Conseil du Commerce et de l'Industrie du Premier ministre, de la Commission d'Investissement et de l'« India-USA CEO Council » mis en place par le Premier ministre de l'Inde et le Président des Etats-Unis. Il est également membre de la « National Knowledge Commission » du Premier ministre. Il est un ancien membre du Conseil d'administration de British Airways Plc (1996–2005).

M. Ganguly est un administrateur indépendant.

Gaston Reinesch

Né le 17 mai 1958 et administrateur depuis le 1er juillet 1998. M. Reinesch est Professeur d'économie au Département Droit et Economie de l'Université de Luxembourg. Il est Président de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement et du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications. Il est également membre, entre autres, des Conseils d'administration de Cegedel, de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat et de la Banque Européenne d'Investissement. M. Reinesch est Administrateur général du Ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg. Il est titulaire d'un Master en sciences économiques de la London School of Economics.

M. Reinesch est membre du Comité d'audit. Représentant un actionnaire majeur, il n'est pas considéré comme un administrateur indépendant.

Victor Rod

Né le 26 avril 1950 et administrateur depuis le 23 novembre 1995. Il est Président du Commissariat aux Assurances, Président du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat du Luxembourg et Vice-Président du Conseil d'Etat de Luxembourg. M. Rod est diplômé en droit de l'Université de Nancy.

Représentant un actionnaire majeur, M. Rod n'est pas considéré comme un administrateur indépendant.

Bob Ross

Né le 8 janvier 1941 et administrateur depuis le 28 juin 2007. M. Ross a accompli une longue carrière dans le domaine des médias et télécommunications, au cours de laquelle il a occupé des fonctions dirigeantes et d'administrateur. Il a pris sa retraite de sa fonction de Directeur général de New Skies en janvier 2002, tout en poursuivant une fonction de conseiller de la société jusqu'en juillet 2004. Il est membre du Conseil d'administration de SES AMERICOM. M. Ross est diplômé de la Brown University et détient des diplômes (MA et JD) de la Boston University aux Etats-Unis.

M. Ross est un administrateur indépendant.

Gouvernance d'entreprise

Luis Sanchez-Merlo

Né le 10 octobre 1947 et administrateur depuis le 17 avril 2000. M. Sanchez-Merlo est Président du Conseil d'administration d'ASTRA Marketing Iberica S.A., de Lantana Capital S.A., de Comsamer SL, de Lauralia SL et de Martellina SL, ainsi que membre du conseil de Abantia S.A.. M. Sanchez-Merlo est diplômé en droit et sciences économiques de l'Universidad Comercial de Deusto. Il est également titulaire d'un Master en droit décerné par le Collège d'Europe et d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université de Louvain.

M. Sanchez-Merlo n'est pas un administrateur indépendant en raison des liens étroits qu'il entretient avec la société.

Christian Schaack

Né le 21 mars 1958 et administrateur depuis le 7 décembre 2000. M. Schaack est Country Management Coordinator de Fortis et Directeur général de Fortis Bank Luxembourg. Il siège aux Conseils d'administration de BIP Investment Partners et de Fortis Bank Turquie. M. Schaack est diplômé du Massachusetts Institute of Technology avec un doctorat (PhD) en recherche opérationnelle et un Master spécialisé en gestion.

M. Schaack est considéré comme un administrateur indépendant.

Georges Schmit

Né le 19 avril 1953, et administrateur depuis le 12 novembre 1992. Il a été Vice-Président du Conseil du 31 mai 2001 au 6 mai 2002. M. Schmit est Directeur général de la Direction générale de l'entreprise, du développement économique et du commerce extérieur au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur de Luxembourg. Il est Vice-Président et membre du Comité exécutif de la SNCI et Vice-Président du Conseil de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, Luxembourg. Il est également membre des Conseils d'administration d'ArcelorMittal, de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (Luxembourg), de Paul Wurth et de CTI Systems. M. Schmit est diplômé en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain et titulaire d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université du Michigan.

Représentant un actionnaire majeur, M. Schmit n'est pas considéré comme un administrateur indépendant.

Terry Seddon

Né le 14 février 1941, il a rejoint le Conseil d'administration de SES le 6 mai 2005 et il est membre du Comité spécial d'actionnaires de SES NEW SKIES. Sa longue carrière internationale dans le domaine des télécommunications l'a conduit à occuper plusieurs postes de cadre dirigeant et d'administrateur. Plus récemment, il a exercé les fonctions de Président de New Skies Satellites Ltd. Il est Président et Directeur général fondateur de AsiaSat et il a également détenu plusieurs mandats d'administrateur non exécutif au sein de divers constructeurs et opérateurs britanniques. M. Seddon est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Blackburn et de l'Université de Leeds au Royaume-Uni.

M. Seddon est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de nomination. Il est considéré comme un administrateur indépendant.

Marc Speeckaert

Né le 23 mai 1951, Directeur général de Sofina S.A. et administrateur de plusieurs sociétés privées et de Rapala, entreprise cotée à la Bourse d'Helsinki. M. Speeckaert est titulaire d'un diplôme d'économie appliquée et d'un Master en gestion et administration de l'Université Catholique de Louvain (UCL) ; il est également détenteur d'un Advanced Management Program de Wharton, Université de Pennsylvanie (Etats-Unis).

M. Speeckaert est Président du Comité d'audit. Il est considéré comme un administrateur indépendant.

Gerd Tenzer

Né le 4 août 1943 et administrateur depuis le 11 mars 1999. Il a été Vice-Président du 7 mai 2002 à avril 2006. De janvier 1990 à novembre 2002, M. Tenzer a été membre du Comité de direction de Deutsche Telekom AG où il était responsable des réseaux, des achats, de la protection environnementale, des services aux opérateurs de réseau, des câbles haut débit et des services de diffusion. Il a également été le conseiller particulier du Directeur général de Deutsche Telekom AG de décembre 2002 à décembre 2004 et Il siège au Conseils de ECI (Israël), de SES ASTRA et de SES ASTRA Services Europe à Luxembourg. Il est président du Conseil d'administration de Sutter Verzeichnisverlag GmbH & CO KG en Allemagne. M. Tenzer est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en communication (Dipl. Ing.) obtenu à l'Université technique d'Aix-la-Chapelle.

M. Tenzer est un administrateur indépendant.

Comités du Conseil d'administration

Le Bureau du Président

Le Président et les deux Vice-Présidents sont membres du Bureau du Président. Le Bureau du Président a pour mission de préparer l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration pour permettre aux Vice-Présidents de préparer à leur tour les réunions avec les administrateurs des différentes catégories d'actions.

Les membres actuels du Bureau du Président sont Messieurs:
René Steichen
François Tesch
Jean-Paul Zens.

Le Bureau du Président s'est réuni six fois en 2007, avec un taux de participation des membres de 100%.

Le Comité de rémunération

Conformément aux normes générales de la gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a institué un Comité de rémunération chargé de fixer la rémunération des membres du Comité exécutif et de fournir des conseils sur les politiques de rémunération générales dans la société. Chaque fois qu'il se réunit, le Comité par l'intermédiaire de son Président rend compte au Conseil d'administration. Suite à une décision du Conseil d'administration lors de sa réunion du 2 août, le Comité de rémunération, formé en majorité de membres indépendants conformément au règlement interne de SES, comprend les six membres suivants :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Terry Seddon (indépendant)
M. Jean-Paul Zens.

En 2007, le Comité de rémunération a été présidé par le Président du Conseil d'administration. En sa qualité de Vice-Président, M. François Tesch a le droit d'assister aux réunions du Comité de rémunération à titre d'observateur.

Le Comité de rémunération s'est réuni sept fois, avec un taux de participation des membres de 100%. Outre le nombre d'options sur actions et le bonus à allouer aux membres du Comité exécutif pour l'année 2007, le Comité de rémunération a également déterminé le nombre d'actions à leur allouer au titre de leur performance en 2006 et approuvé les modifications apportées à leur contrat de travail. Afin de se conformer à la récente évolution de la législation fiscale américaine, le Comité de rémunération a proposé au Conseil d'administration de relever de 14,54 euros à 15,80 euros le prix d'exercice des options sur actions et du plan STAR attribuées aux contribuables américains en 2007 et de payer aux bénéficiaires une compensation en numéraire de 1,26 euro par action, payable le jour de l'exercice des options. Le processus de détermination du prix d'exercice des futures attributions d'options a également été modifié conformément à la nouvelle législation fiscale américaine.

Le Comité de rémunération a adopté les objectifs 2007 de la société, qui entreront en ligne de compte dans la détermination du bonus à verser aux membres du Comité exécutif en 2007.

Le Comité a également analysé les résultats de l'exercice d'auto-évaluation réalisé en 2007.

Le Comité d'audit

Dans le cadre de sa mission générale de gouvernance d'entreprise, le Conseil a établi un Comité d'audit chargé de l'assister dans l'exécution de ses responsabilités en matière de politiques d'entreprise, de contrôles internes et de méthodes de reporting sur le plan financier et réglementaire. Le Comité joue un rôle de surveillance et assure le lien entre le Conseil d'administration et les auditeurs internes et externes. Le Comité d'audit est composé de six membres, dont quatre sont des administrateurs indépendants.

Les membres du Comité d'audit sont actuellement Messieurs :

Marc Speeckaert, Président du Comité d'audit (indépendant)
Jacques Espinasse (indépendant)
Jean-Claude Finck
Gaston Reinesch
Terry Seddon (indépendant)
François Tesch (indépendant).

Le Comité d'audit s'est réuni cinq fois, avec un taux de participation de ses membres de 96,7%. Les réunions ont été consacrées en particulier à la revue des résultats financiers de l'exercice 2006 avant soumission au Conseil et approbation consécutive par les actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale annuelle statutaire, et aux résultats du premier semestre 2007. Le Comité a par ailleurs entendu, par l'intermédiaire de son Président, les remarques du Conseil d'administration sur les résultats trimestriels de la société avant qu'ils ne soient publiés.

Le Comité d'audit a examiné la déclaration de la société sur les systèmes de contrôles internes avant qu'elle ne soit publiée dans le rapport annuel, ainsi que le budget d'audit interne. Il a également approuvé le plan d'audit interne et a décidé de soumettre la fonction d'audit interne à l'évaluation qualitative d'un cabinet externe. Les résultats de cette évaluation ont été analysés au cours de la dernière réunion du Comité d'audit. En octobre, le Comité d'audit a consacré toute une séance à l'étude de la gestion de la continuité des opérations de SES AMERICOM, l'entité opérationnelle de la société implantée aux Etats-Unis. La réunion a été suivie d'une visite de la station terrestre de SES AMERICOM à Woodbine.

Le Comité d'audit a également analysé les résultats de l'auto-évaluation réalisée par ses membres.

Le Comité de nomination

Conformément aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a formé un Comité de nomination qui a pour mission de proposer des candidats susceptibles d'être élus au Conseil d'administration par les membres de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. S'appuyant sur des listes fournies par les actionnaires, ces propositions doivent comporter un nombre de candidats au moins égal au nombre de sièges à pourvoir dans chaque catégorie d'actionnaires. Le rôle du Comité de nomination consiste également à proposer des candidats susceptibles d'être élus par le Conseil pour siéger au Comité exécutif.

Suite à la décision prise par le Conseil d'administration en août 2007, le Comité de nomination, formé en majorité d'administrateurs indépendants conformément au règlement interne de SES, se compose aujourd'hui des six membres suivants :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Terry Seddon (indépendant)
M. Jean-Paul Zens.

En 2007, le Comité de nomination a été présidé par le Président du Conseil d'administration. En sa qualité de Vice-Président, M. François Tesch a le droit d'assister aux réunions du Comité de nomination à titre d'observateur.

Le Comité de nomination s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2007, avec un taux de participation de 100%. Les deux premières réunions du Comité ont eu pour objet le remplacement de M. Charles Alexander et de M. John Connelly au Conseil d'administration de SES. Les deux candidats choisis, Dr Ashok Ganguly et Bob Ross, ont été élus par les actionnaires le 28 juin à une très grande majorité puisqu'ils ont remporté plus de 99% des votes.

Le Comité de nomination a également proposé que le Président de SES ENGINEERING, M. Martin Halliwell, devienne membre du Comité exécutif de SES. Cette proposition a été approuvée par le Conseil d'administration en octobre 2007 et est entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les deux dernières réunions ont eu pour objet la préparation du renouvellement du Conseil d'administration en avril 2008.

Comité exécutif

Mission

Le Comité exécutif est chargé de la gestion journalière de la société. Il fonctionne selon le principe de la direction collégiale.

Le Conseil d'administration a confié au Comité exécutif la préparation et la planification des politiques et des stratégies générales de la société, ainsi que les décisions qui vont au-delà de la gestion journalière, qui feront l'objet de discussions et prises de décision au niveau du Conseil.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des transactions spécifiques d'un montant n'excédant pas 10 millions d'euros par projet. Le Comité exécutif informe le Conseil de ces transactions lors de sa prochaine réunion. Le montant combiné de ces projets ne peut à aucun moment excéder 30 millions d'euros.

Le Comité exécutif soumet au Conseil d'administration les mesures jugées nécessaires pour permettre à la société d'atteindre ses objectifs. Avant le début de chaque année fiscale, le Comité exécutif soumet un budget consolidé au Conseil d'administration pour approbation.

Gouvernance d'entreprise

Le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil et les Comités mandatés spécialement par le Conseil. Le Comité exécutif peut, dans l'intérêt de la société, déléguer une partie de ses pouvoirs et attributions à certains de ses membres, qui peuvent agir individuellement ou conjointement.

Le Président du Comité exécutif organise le travail du Comité exécutif et coordonne les activités de ses membres, qui lui rapportent directement. Afin de permettre au Conseil d'exercer sa responsabilité générale, qui consiste à superviser les activités de la société, le Président du Comité exécutif informe régulièrement le Président du Conseil. Ce dernier reçoit les ordres du jour et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif en temps opportun.

En 2007, le Comité exécutif a tenu quarante réunions, avec un taux de participation des membres de plus de 98%. Pierre Margue, Vice-Président Legal and Corporate Affairs et Secrétaire du Conseil d'administration, a également fait fonction de Secrétaire du Comité exécutif.

Composition

Les membres du Comité exécutif sont : le Président et Directeur général de SES, qui assume la présidence du Comité exécutif, le Directeur financier de SES, le Président et Directeur général de SES ASTRA, le Président et Directeur général de SES AMERICOM, le Président et Directeur général de SES NEW SKIES, ainsi que le Président de SES ENGINEERING (depuis le 1er janvier 2008).

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination.

Les membres du Comité exécutif sont présentés aux pages 30 et 31 de ce rapport.

Rémunération

Rémunération des membres du Conseil d'administration

L'assemblée générale annuelle des actionnaires détermine les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités. En 2007, les actionnaires ont approuvé la proposition de relever les rémunérations versées aux administrateurs à 28 000 euros par an. Les Vice-Présidents reçoivent une rémunération annuelle fixe de 33 600 euros, tandis que le Président reçoit 70 000 euros par an. Le Président du Comité d'audit reçoit 5 600 euros en plus par an pour assurer la présidence du Comité d'audit.

Les actionnaires ont également décidé que tous les membres du Conseil d'administration (Vice-Présidents et Président inclus) recevront une rémunération de 1 600 euros pour chaque réunion du Conseil d'administration ou d'un de ses comités à laquelle ils participeront. Si l'administrateur participe à la réunion par téléphone ou visioconférence, il ne recevra que 50% de cette somme.

Toutes ces rémunérations sont nettes de tout impôt luxembourgeois prélevé à la source.

En 2007, le montant total net des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration (après prélèvement libératoire en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg) s'est élevé à 772 842,50 euros, dont 305 305 euros sous forme de rémunération variable, et 467 537,50 euros sous forme de rémunération fixe. Le montant total brut pour l'année 2007 s'est élevé à 966 053,13 euros.

Actions de la société détenues par les membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2007, les membres du Conseil d'administration détenaient un total combiné de 626 000 actions et certificats de dépôt fiduciaire (FDR) (soit 0,12% du capital social de la société), ainsi que 9 320 options. Ces options ont été attribuées lors de l'introduction en Bourse de la société en 1998. Les administrateurs n'ont pas bénéficié d'autres attributions d'options depuis.

Rémunération des membres du Comité exécutif

La rémunération des six membres du Comité exécutif est déterminée par le Comité de rémunération. Elle comprend une partie fixe et une partie variable. La rémunération brute globale allouée aux membres du Comité exécutif pour l'année 2007 s'est élevée à 4 311 455,47 euros, dont 2 417 628,21 euros de rémunération fixe et 1 893 827,26 euros de rémunération variable.

La rémunération directe versée aux membres du Comité exécutif s'est élevée à 4 092 824,08 euros, et la rémunération indirecte à 218 631,39 euros.

Les membres du Comité exécutif participent également au plan d'options d'acquisition de FDR en faveur des cadres de l'entreprise, adopté par le Conseil d'administration le 31 janvier 2002. Pendant l'année 2007, un total combiné de 250 933 options sur les FDR de la société a été alloué aux membres du Comité exécutif, à un prix d'exercice de 14,54 euros. Ce prix est basé sur la moyenne des cours de clôture à la Bourse de Luxembourg les 20 premiers jours de bourse suivant l'assemblée générale annuelle. Pour les contribuables américains, le prix d'exercice a été relevé à 15,80 euros. Un quart de ces options a pu être exercé le 1er janvier 2008, et les trois quarts restants pourront l'être au 1er janvier 2009, 2010 et 2011. En 2007, les membres du Comité exécutif ont reçu 85 187 actions avec transfert de propriété différé dans le cadre d'un nouveau plan d'intéressement à long terme, ainsi que 30 344 actions liées à la performance destinées à compléter les actions avec transfert de propriété différé attribuées en 2006. Ces actions seront définitivement acquises au bout de trois ans.

Aucun des membres du Comité exécutif n'a exercé d'options en 2007.

Actions de la société détenues par les membres du Comité exécutif

Au 31 décembre 2007, les membres du Comité exécutif détenaient un total combiné de 78 870 actions et FDR, ainsi que 1 417 675 options. Les transactions effectuées par des membres du Comité exécutif ou des membres des Comités de direction de SES ASTRA, SES AMERICOM et SES NEW SKIES sont publiées sur le site internet de la société pendant une période d'au moins trois mois.

Réviseur d'entreprises

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les comptes annuels et consolidés de la société sont certifiés par un réviseur nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Le 5 avril 2007, l'assemblée a reconduit pour une année le mandat de la société Ernst & Young et approuvé sa rémunération à une majorité de 99,99%. Le mandat du réviseur viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle du 3 avril 2008.

Procédures de contrôles internes

Objectif

Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de veiller au caractère irréprochable du système de contrôles internes du groupe SES, y compris des contrôles financier, opérationnel et de conformité. Ce système fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du groupe.

Les procédures de contrôles internes contribuent à assurer une gestion correcte des risques et à assurer la réalisation des objectifs de la société. Les procédures de contrôles internes ont pour finalité d'assurer :

- _ l'efficacité et l'efficacités des activités ;
- _ la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles à usage interne et externe ;
- _ la sauvegarde des actifs ; et
- _ la conformité des actions et des décisions avec les lois, les réglementations, les normes, règles internes et les contrats en vigueur.

Comme tous les systèmes de contrôle, les contrôles internes ne peuvent pas fournir la garantie absolue que les risques de reporting inexact, de pertes ou d'erreurs humaines seront atténués ou complètement éliminés.

Principes d'organisation

Le Conseil d'administration a délégué la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un système rigoureux et efficace de contrôles internes au Comité exécutif de SES, qui collabore étroitement avec les Comités de direction de SES ASTRA, SES AMERICOM et SES NEW SKIES en vue de la mise en place de pratiques et de procédures de contrôles.

Chaque entité opérationnelle de la société applique deux niveaux de règles et de procédures de contrôle interne :

- _ les règles communes formalisées par plusieurs comités de coordination ou équipes inter-fonctionnelles de la société, applicables à tous les employés, cadres et administrateurs de la société, de ses filiales et des autres sociétés qu'elle contrôle, et servant de cadre général à leurs propres processus de gestion ; et
- _ les règles et procédures spécifiques, adaptées à l'activité, la taille, l'organisation et l'environnement légal et réglementaire de chaque société.

L'organisation, l'application et la surveillance de ces règles et procédures – et par conséquent la gestion des risques – relèvent de la responsabilité de la direction de chaque entité opérationnelle.

Procédures de contrôles internes

La société a adopté un solide cadre de contrôle interne fondé sur un ensemble de lignes directrices élaborées par une organisation professionnelle reconnue, le COSO (Committee of Sponsoring Organizations). Ce cadre permet d'assurer que les objectifs de contrôle interne sont atteints et qu'ils respectent le cadre de référence proposé par l'Autorité Française des Marchés Financiers (AMF).

Les instruments de contrôle constituent un élément essentiel du cadre de contrôle interne de la société, car ils donnent le ton général à l'ensemble du groupe et ils définissent la discipline et la structure qui serviront de base à tous les autres éléments de contrôle interne.

Un « Code de Conduite et d'Ethique Professionnelle » a été adopté pour renforcer les principes de gouvernance d'entreprise et l'environnement de contrôle. Ce code s'applique à tous les employés, dirigeants et administrateurs de la société, de ses filiales ou des autres sociétés contrôlées.

Les politiques définies dans ce code visent à garantir que les employés, les dirigeants et les administrateurs agissent à tout moment conformément aux lois, aux réglementations et aux normes de conduite applicables, en respectant les plus hauts standards d'intégrité. Le code a été soumis au Comité d'audit et approuvé par le Conseil d'administration.

Les employés et cadres de toutes les entités de la société ont été informés du contenu du code de conduite et de ses principes applicables. Le Comité exécutif de SES a mis en place un groupe inter-fonctionnel chargé de veiller à l'application systématique du code de conduite dans toutes les entités du groupe.

Concernant les contrôles internes relatifs à la comptabilité et aux rapports financiers, il est à noter que :

- _ le personnel participant à l'élaboration des comptes et des rapports financiers est régulièrement informé de l'évolution des normes internationales d'information financière (IFRS). Des textes de référence portant sur des questions spécifiques et un guide d'information financière résumant les directives et les politiques du groupe sont également disponibles si nécessaire ;
- _ des contrôles ont été établis au niveau du traitement des transactions comptables pour s'assurer qu'il existe les autorisations pour les transactions, qu'une séparation adéquate des responsabilités est mise en place, et que l'enregistrement complet et exact des informations financières est effectué ;
- _ les activités à potentiel de risque important, comme les transactions sur les produits dérivés, sont soit limitées par un cadre bien défini par le Conseil d'administration, soit soumises à son approbation ;
- _ d'éventuelles faiblesses découvertes dans le système de contrôles internes par les auditeurs internes ou les réviseurs externes sont corrigées de manière rapide et intégrale ;
- _ le groupe utilise un système étendu de reporting financier. Les plans stratégiques, les plans d'affaires, les budgets et les comptes annuels consolidés de la société sont élaborés selon un processus détaillé, et soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Ce dernier approuve également les investissements majeurs, et reçoit des rapports financiers mensuels détaillés permettant de comparer les résultats financiers du groupe avec le budget approuvé et les chiffres des exercices antérieurs ; et
- _ les réviseurs externes réalisent un examen limité des états financiers semestriels et un audit complet des comptes annuels du groupe.

Gouvernance d'entreprise

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la trésorerie, il est à noter que :

- _ un progiciel spécifique de gestion de trésorerie a été mis en place afin d'assurer une couverture efficace des risques du groupe associés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Les responsabilités du personnel du service Trésorerie et du service Comptabilité ont été clairement définies et séparées ;
- _ une politique de gestion complète de la trésorerie définit notamment le traitement comptable qu'il convient de réserver aux instruments dérivés utilisés, et elle a été approuvée par le Comité d'audit ; et
- _ les activités du Trésorier du groupe, notamment les activités de couverture exercées pendant l'année, sont autorisées dans les limites approuvées par le Conseil d'administration ;

Le Trésorier du groupe adresse de façon formelle des rapports trimestriels au Conseil d'administration.

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la fiscalité, il est à noter que :

- _ le département de la gestion fiscale cherche à obtenir auprès des autorités fiscales locales concernées des quitus fiscaux préalables pour les ramifications fiscales des principales co-entreprises, restructurations d'entreprises et structures de financement du groupe. Si l'obtention de certificats de confirmation préalables est impossible, le traitement fiscal est analysé sur la base des interprétations des meilleurs référentiels et défini à partir des opinions émises par des cabinets de conseil fiscal externes ;
- _ afin d'assurer une bonne coordination des initiatives mises en place dans les principales entités et structures de financement du groupe, la plate-forme interne de SES, constituée de responsables administratifs du groupe et de ses entités opérationnelles, est chargée d'examiner les programmes fiscaux et se réunit périodiquement à cet effet ;
- _ une équipe est chargée d'améliorer et de mettre à jour en permanence la documentation requise sur les prix de transfert entre les sociétés du groupe (conformément à la réglementation locale), à la base de toutes les transactions inter-entreprises du groupe ; et
- _ dans le contexte du contrôle externe, le risque fiscal du groupe est analysé tous les semestres par les auditeurs externes (et leurs conseillers fiscaux locaux) à partir d'une note d'information sur le risque fiscal préparée par le département de l'optimisation fiscale. (S'il existe un risque fiscal, il peut être décidé de passer une provision pour en couvrir l'impact éventuel sur le compte de résultat consolidé ou sur celui d'une entité opérationnelle donnée).

Concernant les contrôles internes relatifs aux opérations satellitaires, il est à noter que :

- _ un processus de gestion du risque des activités opérationnelles permet de surveiller et d'évaluer les sources de risques techniques et de développer des méthodes qualitatives, quantitatives et statistiques permettant de réduire les risques au niveau de l'infrastructure spatiale ; et
- _ un système de gestion de crise, doté d'infrastructures et de dispositifs de soutien, a été conçu pour répondre, au niveau de responsabilité approprié, aux anomalies de fonctionnement des satellites en orbite.

Concernant les contrôles internes relatifs aux technologies de l'information et de la communication, il est à noter que :

- _ la direction s'est engagée à ce que les données et infrastructures de la société, ainsi que ses systèmes informatiques, soient, dans la limite du raisonnable, aussi sécurisés que possible. Des contrôles, politiques et procédures de sécurité ont été mis en place pour empêcher un accès non autorisé aux locaux, ordinateurs, réseaux et données de la société ;
- _ les informations électroniques sont régulièrement sauvegardées et les copies de sauvegarde sont stockées hors site ; et
- _ des plans de récupération d'urgence pour les applications de gestion non liées à l'infrastructure satellitaire ont été mis en place en cas de sinistre et sont régulièrement testés.

Evaluation des procédures de contrôles internes

La fonction d'Audit interne de SES a été créée en 2000. L'Audit interne évalue la pertinence des procédures de contrôles internes et veille à leur respect.

L'Audit interne a pour rôle de veiller de manière objective et indépendante à la performance et à l'efficacité des opérations du groupe, à la fiabilité du reporting financier et opérationnel et au respect des lois et des réglementations. Dans ce contexte, l'Audit interne est également chargé de déterminer, de prévenir et de maîtriser les risques et de sauvegarder les actifs de la société.

Selon la charte du Comité d'audit, amendée en 2006, la fonction d'Audit interne est directement rattachée au Président et Directeur général de SES, mais peut être également placée sous l'autorité directe du Comité d'audit.

Les tâches de la fonction d'Audit interne sont exécutées conformément à un plan annuel d'audit qui est revu et approuvé par le Comité d'audit et qui s'appuie sur un plan stratégique de trois ans défini suivant la méthodologie de la cartographie des risques. Cet exercice est accompli tous les trois ans par l'Audit interne. Il implique la détermination des risques inhérents à tous les processus opérationnels, ainsi que l'évaluation des niveaux de risques résiduels, après l'application de contrôles spécifiques d'atténuation des risques.

L'Audit interne fait un suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au plan de correction des faiblesses des contrôles internes, et adresse régulièrement des rapports de conformité au Président et Directeur général de SES et au Comité d'audit.

L'Audit interne coordonne également la planification des audits et échange des informations pertinentes avec les réviseurs externes du groupe.

Durant l'exercice 2007, le département d'Audit interne a réalisé un bilan de qualité fondé sur une auto-évaluation qui a été soumise à la validation externe d'un conseil indépendant. L'évaluation a confirmé que le département d'Audit interne se conforme généralement à toutes les normes professionnelles de l'IIA (Institut Interne des Auditeurs).

Ressources humaines

Stratégie en matière de ressources humaines

SES se positionne comme l'employeur de choix de l'industrie. Le groupe découvre, recrute, développe et fidélise les meilleurs talents, afin d'élargir sa portée technologique et ses objectifs stratégiques.

SES respecte ses collaborateurs et leur fait confiance, reconnaissant l'atout que représentent les origines diverses de son personnel, et vivant en accord avec ses valeurs. Les leaders donnent l'exemple en adoptant les comportements définis dans le document intitulé « Compétences de Leadership » (SES Leadership Competencies).

Les collaborateurs de SES sont impliqués, motivés et sont fiers de travailler au sein du groupe.

Afin de valoriser pleinement le potentiel des collaborateurs, SES attache une importance particulière au développement des compétences, à l'harmonisation des objectifs et au partage des connaissances.

SES veille à ce que chaque employé dispose des ressources et du soutien nécessaires pour réussir sa carrière dans le cadre de notre système de gestion des performances. Les ressources humaines sont le catalyseur permettant de promouvoir les initiatives organisationnelles et culturelles, conduisant à une création de valeur durable pour les actionnaires.

Effectif du groupe SES

A la fin de l'exercice 2007, SES employait 1 550 personnes¹ qui se répartissaient comme suit :

	2007
SES	58
SES ASTRA	368
SES AMERICOM	414
SES NEW SKIES	169
APS	148
SES SIRIUS	41
ND SatCom	330
Autres participations	22
Total	1 550

¹ Equivalents plein temps

SES : valeurs et culture

Les sociétés du groupe SES partagent un ensemble de valeurs communes qui les guident dans leurs activités. Ces valeurs sont la source d'inspiration d'une culture organisationnelle unique et le reflet de ses aspirations, qui poussent les membres du personnel à servir au mieux nos clients, nos actionnaires et la société dans son ensemble. Les valeurs de SES, qui visent en priorité à offrir à nos clients un service de la plus haute qualité, sont les suivantes :

L'excellence

La passion et la détermination d'être les meilleurs dans notre industrie.

Le partenariat

Le développement et le maintien de relations de coopération construites sur les atouts et le savoir-faire du groupe afin de réaliser des objectifs et des avantages communs, au service des clients.

Le leadership

L'articulation d'une vision stratégique, l'expression de nos valeurs et la création d'un environnement dans lequel nous pouvons répondre aux exigences du marché.

L'intégrité

La mise en pratique permanente des principes d'honnêteté, de responsabilité, d'équité et de respect.

L'innovation

La création d'une culture d'entreprise capable de stimuler la créativité au sein de l'organisation, de développer le savoir-faire des employés et d'améliorer les processus, les produits et les services.

Rémunération

Les sociétés SES appliquent une philosophie de rémunération fondée sur les performances. La rémunération inclut : des salaires, des primes de performance, des options sur actions, des droits à la plus-value des actions, des plans d'intéressement à long terme, et des avantages accessoires qui sont périodiquement revus pour être réalignés sur les meilleures pratiques du marché.

Programmes de rémunération en actions

SES utilise un programme de rémunération incitative par attribution d'actions (equity incentive compensation plan). Ce plan a pour but d'attirer et de fidéliser un personnel dirigeant hautement qualifié. Cette politique s'applique aux salariés dirigeants de SES. En 2007, 1 756 320 options ont été attribuées à 165 cadres.

Plan d'intéressement à long terme en faveur des cadres

Notre plan d'intéressement à long terme pour les cadres s'appuie sur des actions à transfert de propriété différé (dont l'exercice est différé pendant trois ans) et, dans le cas des cadres supérieurs, sur des actions à transfert de propriété différé et des actions attribuées en fonction de la performance (actions qui ne sont attribuées qu'à condition que la société et le cadre atteignent ou dépassent un certain seuil de performance). 203 365 actions à transfert de propriété différé, et 69 768 actions liées à la performance ont été attribuées en 2007.

Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« STAR Plan »)

SES met en œuvre un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres (Stock Appreciation Rights Plan ou plan STAR) en faveur des salariés non cadres. Par l'attribution de droits à la plus-value des actions, la société vise à encourager l'engagement à long terme du personnel envers l'entreprise et à lui donner la possibilité d'avoir sa part de création de valeur. 863 041 droits ont été attribués en 2007.

Plusieurs systèmes de primes ont été mis en place pour récompenser et renforcer les contributions des employés. Ces systèmes incluent tout un éventail de primes, à savoir des primes ponctuelles et des primes de réalisation d'objectifs, auxquelles s'ajoutent les « SES ASTRA Awards » et l'« AMERICOM President's Award ».

La fonction des Ressources humaines (RH)

Au 31 décembre 2007, une équipe de professionnels des RH encadrait notre organisation à travers le monde. Un conseil des ressources humaines assure la coordination des opérations courantes.

En outre, un Comité de coordination des ressources humaines veille à ce que la stratégie et les objectifs des RH soient parfaitement harmonisés au sein du groupe, et conformes aux objectifs opérationnels et aux décisions et instructions du Comité exécutif de SES.

La satisfaction des employés est périodiquement mesurée par une enquête réalisée auprès du personnel et appelée en interne « Voice of the Employee ». Un sondage de ce type a été effectué fin 2006 et des actions de suivi spécifiques ont été planifiées et mises en œuvre en 2007.

Gouvernance d'entreprise

La communication interne, à laquelle la direction attache une grande importance, peut prendre la forme de réunions ou de petits-déjeuners de travail ou bien encore peut se dérouler dans le cadre de forums consacrés à des sujets spécifiques. Le site intranet de la société a été significativement amélioré et reste l'un des piliers de notre communication interne.

Par ailleurs, la vision stratégique et commerciale de la société est régulièrement communiquée aux membres du personnel afin de renforcer ainsi leur vigilance et leur engagement.

Développement du savoir-faire

Dans le cadre d'un suivi systématique de la satisfaction de ses employés, SES s'efforce d'apporter les améliorations que le personnel lui suggère dans ses retours d'information. Fidèle à sa volonté de développer en permanence le savoir-faire et l'expertise de ses collaborateurs, SES a continué, en 2007, de développer l'AMERICOM University et le « Programme de Formation et d'Enseignement de SES » (STEP).

En 2007, un cadre de compétences fonctionnelles et stratégiques a été développé pour doter SES des talents et savoir-faire nécessaires pour relever les défis du futur.

Former des dirigeants hors pair

SES dispose en interne d'un plan de succession qui a pour but de découvrir et de développer les profils de cadres à haut potentiel. Ce plan consiste, entre autres, à soumettre les candidats sélectionnés à des programmes de développement et de coaching et à les affecter de manière ponctuelle à des postes à responsabilité plus élevée. En 2007, nous avons réalisé un inventaire des talents susceptibles de pourvoir rapidement et efficacement les postes stratégiques de la société.

Un nouveau programme de formation destiné à former les dirigeants de demain a été lancé : 36 cadres dirigeants issus de toutes les unités et entités opérationnelles de SES en ont bénéficié en 2007, et 25 cadres supplémentaires en profiteront en 2008.

SES dispose d'un autre programme de développement visant à favoriser les échanges inter-fonctionnels et intercontinentaux de cadres dirigeants et administratifs au sein du groupe. Le premier comité élargi de SES relevant de ce programme s'est tenu à Berlin, en Allemagne, en octobre 2007.

Dialogue social interne

Dans leurs relations avec les salariés, SES et ses entités opérationnelles s'appuient sur les meilleures pratiques en matière de dialogue social et de climat d'ouverture. Ces principes sont appliqués à tous les niveaux de l'organisation et sont enracinés à la fois dans les obligations légales et dans la culture de l'entreprise.

Le cadre juridique de SES ASTRA prévoit une délégation du personnel et un comité mixte.

La délégation du personnel se compose de sept membres qui sont élus pour cinq ans. Leur mandat consiste à protéger les intérêts du personnel en matière de conditions de travail, de sécurité de l'emploi et d'affaires sociales. La délégation du personnel est tenue informée des développements affectant la société et donne son avis sur les changements des règles de travail.

Le comité mixte est composé de trois représentants de l'employeur et de trois représentants des salariés. Ce comité dispose de pouvoirs de codécision dans les affaires touchant à l'évaluation des performances, à la santé et à la sécurité du travail, ainsi qu'aux critères généraux appliqués pour le recrutement et aux règles de promotion et de licenciement. Le comité mixte est consulté sur toutes les décisions importantes concernant les investissements industriels ou les processus et les conditions de travail. Le comité est informé du développement général de l'entreprise et des tendances de l'emploi.

La délégation du personnel prévue par le cadre juridique de SES comprend actuellement un membre.

Dans les autres sociétés SES, le dialogue social s'appuie sur les règles définies par des cadres juridiques locaux, et peut prendre la forme de comités d'entreprise tels que, par exemple, au sein de SES NEW SKIES, APS et ND SatCom.

Relations avec les investisseurs

SES dispose d'une fonction dédiée aux relations avec les investisseurs, qui travaille sous l'autorité directe du Directeur financier de SES et en étroite collaboration avec le Président et Directeur général. Son but est de développer et de coordonner les communications externes et les interactions du groupe avec les investisseurs, les analystes financiers, les agences de notation, les journalistes financiers et autres instances externes. Il lui incombe aussi de surveiller les mouvements sur les marchés des actions et de fournir un retour d'information et des recommandations au Comité exécutif de SES.

Le service « Relations avec les investisseurs » a la responsabilité de définir et d'exécuter un programme de gestion active des relations avec les investisseurs de SES, notamment en participant à des conférences et à d'autres événements similaires organisés à l'intention des investisseurs. Ce service veille également à ce que les communications externes du groupe soient conformes aux lois et réglementations en vigueur.

Politique de responsabilité sociale des entreprises

En 2007, SES a mis en œuvre un programme de « Responsabilité sociale des entreprises » (RSE) en ligne avec les valeurs de la société. La réputation mondiale se construit sur l'action locale. Dans la droite ligne de cette conviction, SES a élaboré un programme visant à mettre en place des projets et des activités de RSE dans toutes les régions du monde où la société fournit des services ou déploie des infrastructures de communication.

Le programme RSE consiste avant tout à parrainer des projets éducatifs dans le but de favoriser le développement d'une société fondée sur le savoir et les communications. SES est convaincu qu'il s'agit là d'un élément essentiel pour l'émergence d'un modèle de développement durable. Le programme RSE a pour ambition d'être à la mesure du positionnement mondial de SES dans le domaine de la fourniture d'infrastructures et de services de communications.

SES a signé la « Charte de la responsabilité sociale des entreprises », élaborée conjointement avec d'autres entreprises luxembourgeoises et qui engage ses signataires à promouvoir les principes de la RSE, à les mettre en évidence et à les appliquer dans le cadre de leurs activités de tous les jours.

En 2007, SES a soutenu le projet humanitaire OLPC « One Laptop per Child ». Cette initiative mondiale à but non lucratif vise à mettre au point un ordinateur bon marché équipé d'une connexion sans fil haut débit dans le but d'améliorer les infrastructures de communication et d'éducation dans les pays en développement. Entreprises partenaires, SES ASTRA et SES AMERICOM apportent à ce projet leur savoir-faire au niveau du développement conceptuel, des capacités satellitaires et une aide financière de deux millions de dollars US. Le projet OLPC est géré par une société issue du Massachusetts Institute of Technology et il est subventionné par une série d'entreprises partenaires. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.laptop.org.

En 2007, SES a continué de contribuer au financement du programme de bourses d'études de la Society of Satellite Professionals International (SSPI), une association à but non lucratif implantée aux Etats-Unis qui a pour vocation de favoriser le développement professionnel des représentants de l'industrie des satellites à l'échelle mondiale.

SES a également poursuivi sa coopération avec l'International Space University (ISU) de Strasbourg, en finançant des bourses pour des programmes d'études supérieures dans le domaine des applications spatiales.

SES a parrainé l'initiative luxembourgeoise « Business Initiative 123-GO » destinée à promouvoir le développement de projets innovants, et a également apporté son soutien financier à l'Institut Saint Joseph de Betzdorf au Luxembourg, un foyer pour personnes atteintes d'un handicap mental.

En 2007, SES NEW SKIES a parrainé le programme NEPAD (New Partnership for African Development), une initiative visant le développement de compétences liées aux technologies de l'information et de la communication en Afrique. Le programme NEPAD vise à équiper les écoles africaines d'ordinateurs et de réseaux techniques permettant de les connecter à internet. La contribution de SES NEW SKIES consiste en la fourniture de capacité satellitaire et de services liés ; de concert avec des partenaires équipementiers, SES NEW SKIES s'est engagé à mettre en place des réseaux connectés par satellite dans 35 écoles. Le programme NEPAD dispose de l'appui et du support des Nations-Unies et des pays du G8.

SES NEW SKIES a, d'autre part, continué d'appuyer financièrement le programme de « Action Medical Research ».

SES AMERICOM a fait une donation financière en faveur de « Habitat pour l'Humanité », une organisation caritative qui construit des maisons pour des familles à revenu modeste, ainsi qu'en faveur du programme « Race for the Cure » de la Fondation Susan G. Komen dédiée à la recherche et à des actions de sensibilisation sur le cancer du sein. SES AMERICOM a réalisé un abondement de un dollar pour chaque don de deux dollars versé par ses salariés à différentes écoles et universités. SES AMERICOM a également abondé les dons d'ordinateurs portables réalisés par les employés. Les collaborateurs de SES AMERICOM ont participé à la « Race for the Cure » en Virginie et dans le New Jersey ainsi qu'à la construction de maisons financées par « Habitat pour l'Humanité ».

Mécénat

En 2007, SES a parrainé « Luxembourg et Grande Région – capitale européenne de la culture 2007 », un festival culturel qui s'est déroulé durant toute l'année au Luxembourg et les régions limitrophes de Belgique, de France et d'Allemagne, ainsi que dans la ville de Sibiu en Roumanie.

SES a poursuivi son programme de mécénat au profit de la Fondation Steichen, une organisation portant le nom du photographe Edward Steichen. Le soutien financier de SES contribue à financer une bourse accordée bi-annuellement à des artistes de la « grande région » (Luxembourg ainsi que les régions frontalières limitrophes), pour leur permettre de travailler pendant un certain temps à New York.

En 2007, SES a parrainé un festival local de musique au Luxembourg, « Musek am Syrdall ».

Protection de l'environnement

Les entreprises du groupe SES s'emploient à respecter l'environnement et à aligner leur conduite et celle de leur personnel sur les principes du développement durable. Le principe de base est de veiller à ce que tous les services, aussi bien ceux que nous fournissons que ceux qui nous sont fournis par des tiers, respectent les normes les plus rigoureuses de protection de l'environnement.

SES se conforme aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où les entreprises du groupe exercent leurs activités, ainsi qu'aux meilleures pratiques de l'industrie. L'objectif est d'améliorer en permanence nos performances environnementales et de réduire le potentiel de nuisance de nos activités.

Les activités de SES et de ses entités opérationnelles sont essentiellement des activités bureautiques et technologiques. Dans notre activité, nous encourageons les économies d'énergie et de ressources naturelles et nous avons réussi à mettre en œuvre un programme de cogénération partout où cela était possible. Nous avons également adopté un programme de recyclage visant à réduire sinon à éviter la production de déchets et à les retraiter de la manière la plus efficace possible. Ce programme est contrôlé par des organismes indépendants et régulièrement soumis à des contrôles de qualité. Nous organisons également régulièrement des formations sur l'environnement et encourageons notre personnel à adopter, dans le cadre des activités professionnelles, des comportements responsables sur le plan de la préservation de l'environnement.

Les entités opérationnelles de SES appliquent les meilleures pratiques pour minimiser l'impact environnemental des activités sous-traitées, telles que la fabrication et la mise en orbite des satellites. Elles veillent également à ce que les rayonnements émis par leurs stations terrestres restent en-deçà des limites définies par les pays concernés et se soumettent, à ce titre, à des audits annuels effectués en interne ou par des organismes accrédités spécialisés dans la sécurité industrielle.

Présentation des informations financières par la direction

En millions d'euros sauf indication contraire

Résumé des informations financières

	2007	2006	Variation	Variation %
Chiffre d'affaires	1 610,7	1 615,2	-4,5	-0,3%
Charges opérationnelles	(520,4)	(534,8)	+14,4	+2,7%
EBITDA	1 090,3	1 080,4	+9,9	+0,9%
Dotations aux amortissements sur actifs corporels	(435,7)	(438,6)	+2,9	+0,7%
Dotations aux amortissements sur actifs incorporels	(41,5)	(36,5)	-5,0	-13,7%
Résultat opérationnel	613,1	605,3	+7,8	+1,3%
Résultat net financier	(130,0)	(80,8)	-49,2	-60,9%
Résultat avant impôts	483,1	524,5	-41,4	-7,9%
Impôt sur les sociétés	(78,3)	(99,4)	+21,1	+21,2%
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,3	10,5	-10,2	-97,1%
Intérêts minoritaires	(1,1)	0,2	-1,3	-
Résultat net de l'exercice	404,0	435,8	(31,8)	-7,3%
Résultat par action A (euro)	0,91	0,82	0,09	11,0%
Marge EBITDA	67,7%	66,9%	+0,8 pts %	-
Marge bénéficiaire nette	25,1%	27,0%	-1,9 pts %	-
Cash flow net provenant des activités opérationnelles	1 192,7	1 060,1	+132,6	+12,5%
Cash flow disponible	672,8	(17,5)	+690,3	-
Endettement net	3 217,9	2 903,2	+314,7	+10,8%
Endettement net/EBITDA	2,95	2,68	+0,27	+10,1%
Endettement net/capitaux propres	199,7%	95,3%	+104,4 pts %	-

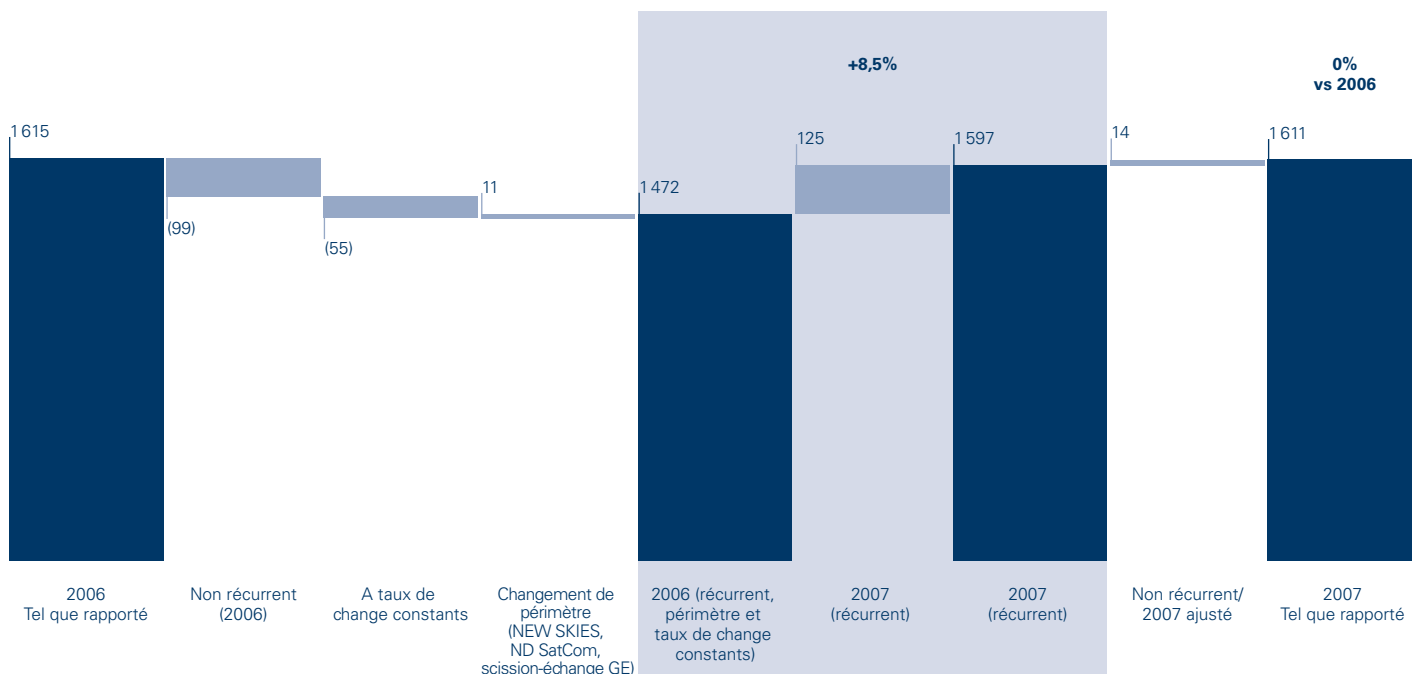
Evolution du résultat opérationnel

2007	T1	T2	T3	T4	Depuis le 1er janvier 07
Chiffre d'affaires	399,5	389,6	406,9	414,7	1 610,7
Charges opérationnelles	(124,3)	(116,6)	(123,7)	(155,8)	(520,4)
EBITDA	275,2	273,0	283,2	258,9	1 090,3
Amortissements sur immobilisations corporelles	(127,5)	(102,4)	(97,4)	(108,4)	(435,7)
Amortissements sur immobilisations incorporelles	(9,8)	(9,7)	(9,9)	(12,1)	(41,5)
Résultat opérationnel	137,9	160,9	175,9	138,4	613,1

Chiffre d'affaires

	2007	2006	Variation	Variation %
Chiffre d'affaires	1 610,7	1 615,2	-4,5	-0,3%

Le chiffre d'affaires publié est stable par rapport à l'exercice précédent en dépit de l'absence d'éléments exceptionnels majeurs, de la faiblesse du dollar US et des actifs cédés dans le cadre de la scission-échange avec GE. Cette évolution favorable est due à une croissance organique et à la contribution en année pleine de SES NEW SKIES et ND SatCom. Les différents éléments exceptionnels, l'impact du dollar US et la modification du périmètre de consolidation en 2006 ainsi que la forte croissance du chiffre d'affaires récurrent sont illustrés dans le graphique ci-après.



Les 125 millions d'euros de croissance récurrente (+8,5%) proviennent de SES NEW SKIES et SES ASTRA. SES NEW SKIES a su tirer parti de la demande croissante du marché pour ses propres satellites et ceux de SES AMERICOM et de SES ASTRA pour augmenter l'ensemble de ses taux d'utilisation. Le nombre de répéteurs disponibles sur les principaux marchés européens de SES ASTRA a fortement augmenté, et les activités de services ont également progressé comme prévu.

Charges opérationnelles et EBITDA

	2007	2006	Variation	Variation %
Charges opérationnelles	(520,4)	(534,8)	+14,4	+2,7%
EBITDA	1 090,3	1 080,4	+9,9	+0,9%

Les charges opérationnelles ont baissé de 14,4 millions d'euros (2,7%), la baisse des coûts de location des répéteurs et d'assurance en orbite et les synergies issues de l'intégration de NEW SKIES ayant plus que compensé la hausse liée à la modification du périmètre de consolidation (impact sur 12 mois pour SES NEW SKIES et ND SatCom) et au coût des ventes issu de la contribution plus élevée des activités de services. Ce développement positif a été renforcé par la baisse du dollar et une maîtrise constante des coûts.

Présentation des informations financières par la direction

En millions d'euros sauf indication contraire

Charges opérationnelles et EBITDA (suite)

L'EBITDA s'est légèrement amélioré par rapport à 2006 grâce à une baisse des charges opérationnelles. La marge EBITDA, qui ressort à 67,7% contre 66,9% l'année précédente, a progressé du fait d'une rentabilité plus élevée de l'activité Infrastructure qui passe de 78,8% à 81,5% suite à l'essor continu des activités de services (abstraction faite des activités encore en phase de démarrage). L'analyse ci-après établit une claire distinction entre la performance financière des nouvelles activités et les éléments exceptionnels de manière à offrir plus de transparence sur le chiffre d'affaires et la rentabilité des opérations en cours.

	Infrastructure	Services	Activités en phase de démarrage	Elimination/ Autres	Total
2007					
Chiffre d'affaires	1 378,2	314,1	6,1	(87,7)	1 610,7
EBITDA	1 123,4	36,5	(35,1)	(34,5)	1 090,3
Marge EBITDA %	81,5%	11,6%	-	-	67,7%
2006					
Chiffre d'affaires	1 416,7	271,7	-	(73,2)	1 615,2
EBITDA	1 116,6	28,5	(13,4)	(51,3)	1 080,4
Marge EBITDA %	78,8%	10,5%	-	-	66,9%

Résultat opérationnel

	2007	2006	Variation	%
Dotations aux amortissements sur actifs corporels	(435,7)	(438,6)	+2,9	+0,7%
Dotations aux amortissements sur actifs incorporels	(41,5)	(36,5)	-5,0	-13,7%
Résultat opérationnel	613,1	605,3	+7,8	+1,3%

Les dotations aux amortissements sur actifs corporels de 2007 sont stables par rapport à 2006, l'effet de la faiblesse du dollar sur les dotations de SES AMERICOM et SES NEW SKIES ayant plus que compensé l'augmentation nette de la flotte amortissable ainsi que l'impact de la charge de 15,9 millions d'euros provisionnée au titre de l'échec du lancement du satellite NSS-8. Les modifications de la flotte amortissable sont les suivantes : cession du satellite AMC-23 à GE en mars 2007 ; entrée en service des satellites ASTRA 1KR (juin 2006), AMC-18 (février 2007) et ASTRA 1L (juillet 2007). Le satellite SIRIUS 4, lancé le 18 novembre 2007, est amorti depuis sa mise en service le 30 décembre 2007. L'exploitation commerciale du satellite n'a démarré que le 29 janvier 2008.

Le résultat opérationnel est plus élevé qu'en 2006 en dépit de la contribution plus faible des éléments exceptionnels.

Résultat net financier

Le résultat net financier s'analyse comme suit :

	2007	2006	Variation	%
Charges nettes d'intérêts	(181,7)	(129,9)	-51,8	-39,9%
Intérêts capitalisés	27,7	22,7	+5,0	+22,0%
Gains de change nets	21,3	14,7	+6,6	+44,9%
Produit de dividendes	-	1,5	-1,5	-100,0%
Plus-value de cessions	2,7	15,0	-12,3	-82,0%
Corrections de valeur	-	(4,8)	+4,8	+100,0%
Résultat (charge) financier net	(130,0)	(80,8)	-49,2	-60,9%

Les charges nettes d'intérêts ont progressé de 60,9% par rapport à 2006 en raison d'un niveau d'endettement plus élevé (voir ci-dessous) dû à la fois à des dépenses en capital significatives, aux 638,8 millions d'euros versés à GE dans le cadre de la transaction de scission-échange, mais aussi à l'augmentation du taux d'intérêt moyen pondéré en vigueur sur les emprunts du groupe en 2007 (4,90% au lieu de 4,58% en 2006).

La charge d'intérêts inclut également des éléments exceptionnels, dont 11,1 millions d'euros correspondant au financement de produits constatés et reçus d'avance, et 3,0 millions d'euros correspondant à une provision pour d'éventuelles retenues d'impôt à la source.

Impôt sur les sociétés

	2007	2006	Variation	%
Impôt sur le résultat	(78,3)	(99,4)	+21,1	21,2%

La charge d'impôt de l'exercice 2007, qui s'élève à 78,3 millions d'euros, correspond à un taux d'impôt publié de 16,2% contre 19,0% en 2006. Ce taux a bénéficié d'une reprise sur des provisions fiscales passées antérieurement. Sans cet élément exceptionnel, le taux d'impôt effectif aurait été de 19,2%.

Résultat net du groupe et bénéfice par action

	2007	2006	Variation	%
Résultat net du groupe	404,0	435,8	-31,8	-7,3%
Bénéfice par action (euro)	0,91	0,82	+0,09	+11,0%

La baisse du résultat net par rapport à 2006 reflète la hausse des charges nettes d'intérêts. Le bénéfice par action augmente toutefois de 11% à 0,91 euro du fait de l'impact favorable de l'annulation des actions de catégorie C et de l'impact pondéré du programme de rachat de titres réalisé par le groupe en 2006 et 2007.

Cash flow

	2007	2006	Variation	%
Flux de trésorerie opérationnels	1 192,7	1 060,1	+132,6	+12,5%
Cash flow disponible	672,8	(17,5)	+690,3	-

Les flux de trésorerie opérationnels ont augmenté de 132,6 millions d'euros en 2007, à la fois grâce aux activités opérationnelles (77,3 millions d'euros) et à une gestion efficace du besoin en fonds de roulement qui a permis de générer 55,3 millions d'euros supplémentaires. Le fonds de roulement positif s'explique par le nombre et l'ampleur des produits constatés et perçus d'avance durant l'année.

Le cash flow disponible correspond aux flux de trésorerie opérationnels, diminués de la trésorerie affectée au financement d'investissements. En 2007, le cash flow disponible s'élevait à 672,8 millions d'euros, en dépit de flux de trésorerie négatifs de 628,3 millions d'euros, liés à des dépenses d'investissement, et des 69,6 millions d'euros de trésorerie cédés à GE dans le cadre de l'opération de scission-échange. Sur le cash flow disponible, 638,8 millions d'euros ont été affectés au rachat des actions de catégorie C de GE dans le contexte de la transaction de scission-échange.

Endettement net

	2007	2006	Variation	%
Avoirs en banque	-197,1	-393,4	196,3	+49,9%
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	3 415,0	3 296,6	118,4	+3,6%
Endettement net	3 217,9	2 903,2	314,7	+10,8%
Endettement net/EBITDA	2,95	2,68	0,27	+10,1%

Nettement plus élevé qu'en 2006, l'endettement net moyen de 2007 a contribué à la hausse des charges nettes d'intérêts mentionnée plus haut. En 2006, la dette nette est passée de 2 107,1 millions d'euros en début d'exercice à 2 903,2 millions en fin d'exercice. En 2007, la dette nette a atteint 3 217,9 millions d'euros conformément à ce qui avait été annoncé par la direction.

Carnet de commandes

	2007	2006	Variation	%
Carnet de commandes protégé*	5 846,4	6 497,3	-650,9	-10,0%

Le recul du carnet de commandes est dû en partie à l'impact de l'appréciation de l'euro sur les contrats non libellés en euro et à la cession des participations du groupe dans AsiaSat et SATLYNX durant l'année. Ces effets expliquent à eux deux plus de la moitié de la baisse du carnet de commandes publié. Le reste est le reflet du développement normal de l'activité à un moment où aucun renouvellement majeur de contrat à long terme n'est attendu.

Etats financiers consolidés

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES Société Anonyme
Betzdorf

Rapport sur les états financiers consolidés

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale des actionnaires du 5 avril 2007, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de SES, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2007, ainsi que le compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, la sélection et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de SES au 31 décembre 2007 et de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel des Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion consolidé, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les états financiers consolidés.

Ernst & Young
Société Anonyme
Réviseur d'entreprises
Thierry BERTRAND
Le 14 février 2008

Compte de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2007

	Note	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Chiffre d'affaires ²	6	1 610,7	1 615,2
Coût des ventes ³	8	(164,9)	(159,2)
Frais de personnel ³	8	(187,9)	(181,7)
Autres charges opérationnelles ³	8	(167,6)	(193,9)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles ³	13	(435,7)	(438,6)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles ³	15	(41,5)	(36,5)
Résultat opérationnel	6	613,1	605,3
Produits financiers ³	9	51,7	92,0
Charges financières ³	9	(181,7)	(172,8)
Résultat avant impôt ⁴		483,1	524,5
Impôt sur le résultat ⁵	10	(78,3)	(99,4)
Résultat après impôt ⁶		404,8	425,1
Résultat des sociétés mises en équivalence		0,3	10,5
Résultat net		405,1	435,6
Dont :			
Part du groupe		404,0	435,8
Intérêts minoritaires		1,1	(0,2)
		405,1	435,6
Résultat par action (en euro) ¹	11,23		
Actions de catégorie A		0,91	0,82
Actions de catégorie B		0,37	0,33
Actions de catégorie B		0,91	0,82

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice revenant aux titulaires d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté en fonction des droits économiques de chaque catégorie d'action. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

² Le chiffre d'affaires comprend les produits d'activités poursuivies à hauteur de 1 592,9 millions d'euros en 2007 (2006 : 1 555,2 millions d'euros) et les produits d'activités abandonnées à hauteur de 17,8 millions d'euros en 2007 (2006 : 60 millions d'euros).

³ Les charges opérationnelles, les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les charges financières nettes correspondent à des activités poursuivies à hauteur de 1 111 millions d'euros en 2007 (2006 : 1 046,7 millions d'euros) et à des activités abandonnées à hauteur de 16,6 millions d'euros en 2007 (2006 : 44 millions d'euros).

⁴ Le résultat avant impôt correspond à des activités poursuivies à hauteur de 481,9 millions d'euros en 2007 (2006 : 508,5 millions d'euros) et à des activités abandonnées à hauteur de 1,2 million d'euros en 2007 (2006 : 16 millions d'euros).

⁵ L'impôt sur le résultat correspond à des activités poursuivies à hauteur de 77,8 millions d'euros en 2007 (2006 : 96,4 millions d'euros) et à des activités abandonnées à hauteur de 0,5 million d'euros en 2007 (2006 : 3 millions d'euros).

⁶ Le résultat net après impôt correspond à des activités poursuivies à hauteur de 404,1 millions d'euros en 2007 (2006 : 412,1 millions d'euros) et à des activités abandonnées à hauteur de 0,7 million d'euros en 2007 (2006 : 13 millions d'euros).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Bilan consolidé

31 décembre 2007

	Note	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	13	2 723,6	3 067,7
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	14	765,4	695,0
Total des immobilisations corporelles		3 489,0	3 762,7
Immobilisations incorporelles	15	2 774,8	3 382,6
Participations dans des entreprises associées	16	1,6	88,6
Autres immobilisations financières	17	15,6	19,7
Impôts différés actifs	10	20,6	37,6
Total actifs non courants		6 301,6	7 291,2
Actifs courants			
Stocks		15,6	23,3
Créances clients et autres créances	18	289,6	288,5
Charges constatées d'avance		25,2	42,3
Instruments financiers dérivés	19	20,6	2,6
Placements à court terme	21	—	24,8
Trésorerie et dépôts à court terme	22	197,1	393,4
Total actifs courants		548,1	774,9
Total actifs		6 849,7	8 066,1
Capitaux propres			
Capitaux propres – Part du groupe	23	1 578,2	3 012,2
Intérêts minoritaires		33,6	32,9
Total des capitaux propres		1 611,8	3 045,1
Passifs non-courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	25	2 766,0	2 947,3
Provisions et produits constatés d'avance	26	335,2	210,4
Impôts différés passifs	10	779,7	806,0
Total passifs non courants		3 880,9	3 963,7
Passifs courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	25	649,0	349,3
Fournisseurs et autres dettes	27	315,4	310,1
Instruments financiers dérivés	19	15,8	22,1
Impôts sur le résultat exigibles		158,0	144,1
Produits constatés et perçus d'avance		218,8	231,7
Total passifs courants		1 357,0	1 057,3
Total passifs		5 237,9	5 021,0
Total passifs et capitaux propres		6 849,7	8 066,1

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

	Note	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Résultat avant impôts		483,1	524,5
Impôts versés au cours de l'exercice		(36,8)	(69,8)
Charges financières nettes versées concernant les activités non opérationnelles		75,1	43,4
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles		477,2	475,1
Amortissement des produits constatés et perçus d'avance		(27,7)	(65,1)
Autres éléments non monétaires du compte de résultat consolidé		25,1	10,6
Résultat opérationnel consolidé avant variation du besoin en fonds de roulement		996,0	918,7
Variations des actifs et passifs opérationnels			
(Augmentation)/Diminution des stocks		8,1	(1,7)
(Augmentation)/Diminution des créances clients et des autres créances		(0,4)	(19,2)
(Augmentation)/Diminution des charges payées ou constatées d'avance		0,5	(7,6)
Augmentation/(Diminution) des dettes fournisseurs et des autres dettes		(3,8)	3,4
Augmentation/(Diminution) des acomptes reçus sur commandes		17,7	(7,4)
Augmentation/(Diminution) des produits constatés ou reçus d'avance		174,6	173,9
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités opérationnelles		196,7	141,4
Flux de trésorerie opérationnels nets		1 192,7	1 060,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(20,6)	(7,0)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(638,0)	(456,5)
Cession d'immobilisations corporelles		9,7	29,7
Acquisition de New Skies Satellites (déduction faite de la trésorerie acquise) (Note 4)		–	(579,2)
Prises de participation supplémentaires dans ND SatCom (déduction faite de la trésorerie acquise) (Note 4)		–	(40,8)
Cession de SES Re		–	(15,6)
Cession de filiales dans le cadre de la transaction conclue avec GE (déduction faite de la trésorerie) (Note 4)		(69,6)	–
Acquisition de Glocom (déduction faite de la trésorerie acquise)		(3,4)	–
Gains réalisés sur le règlement de swaps de devises et de taux d'intérêt		205,7	(2,1)
Investissements dans des immobilisations financières non consolidées		(3,7)	(6,0)
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités d'investissement		(519,9)	(1 077,5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation/(diminution) nette des emprunts		161,9	735,0
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires, nets des dividendes reçus		(184,5)	(215,3)
Financement net versé au titre d'activités non opérationnelles		(75,1)	(43,4)
Actions propres acquises dans le cadre de la transaction conclue avec GE (Note 4)		(638,8)	–
Produit net des autres cessions/(acquisitions) d'actions propres		(145,3)	(266,1)
Dividendes provenant des sociétés mises en équivalence		10,2	17,4
Autres activités de financement		0,7	(1,5)
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités de financement		(870,9)	226,1
Effets des variations de change			
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie		(196,3)	196,6
Trésorerie nette en début d'exercice		393,4	196,8
Trésorerie nette en fin d'exercice		197,1	393,4

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Actions propres millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Ecart de conversion cumulés millions d'euros	Total des capitaux propres- Part du groupe millions d'euros	Intérêts minoritaires millions d'euros	Total des capitaux propres millions d'euros
Au 1er janvier 2006	859,1	2 369,7	(55,9)	384,9	380,9	(489,7)	3 449,0	34,5	3 483,5
Résultat de l'exercice	-	-	-	435,8	-	-	435,8	(0,2)	435,6
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	(447,3)	(447,3)	(1,4)	(448,7)
Perte nette sur la couverture d'investissements nets	-	-	-	-	-	46,5	46,5	-	46,5
Perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(8,2)	(8,2)	-	(8,2)
Total des produits et des charges de l'exercice	-	-	-	435,8	-	(409,0)	26,8	(1,6)	25,2
Affectation du résultat de l'exercice 2005	-	-	-	(166,6)	166,6	-	-	-	-
Annulation des actions privilegiées de classe C	-	-	-	-	7,6	-	7,6	-	7,6
Dividendes ¹	-	-	-	(215,3)	-	-	(215,3)	-	(215,3)
Variation des actions propres	-	-	(26,6)	-	-	-	(26,6)	-	(26,6)
Ajustements liés aux paiements en actions	-	3,9	-	-	-	-	3,9	-	3,9
Réduction du capital par annulation d'actions	(31,2)	(202,0)	-	-	-	-	(233,2)	-	(233,2)
Au 31 décembre 2006	827,9	2 171,6	(82,5)	438,8	555,1	(898,7)	3 012,2	32,9	3 045,1

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Actions propres millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Ecart de conversion cumulés millions d'euros	Total des capitaux propres- Part du groupe millions d'euros	Intérêts minoritaires millions d'euros	Total des capitaux propres millions d'euros
Au 1er janvier 2007	827,9	2 171,6	(82,5)	438,8	555,1	(898,7)	3 012,2	32,9	3 045,1
Résultat de l'exercice	-	-	-	404,0	-	-	404,0	1,1	405,1
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	(358,0)	(358,0)	(0,4)	(358,4)
Gain net sur la couverture d'investissements nets	-	-	-	-	-	269,7	269,7	-	269,7
Perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(5,7)	(5,7)	-	(5,7)
Total des produits et des charges de l'exercice	-	-	-	404,0	-	(94,0)	310,0	0,7	310,7
Affectation du résultat de l'exercice 2006	-	-	-	(254,3)	254,3	-	-	-	-
Dividendes versés ¹	-	-	-	(184,5)	-	-	(184,5)	-	(184,5)
Variation des actions propres	-	-	(131,2)	-	-	-	(131,2)	-	(131,2)
Ajustements liés aux paiements en actions	-	6,8	-	-	-	-	6,8	-	6,8
Acquisition d'actions GE ²	-	-	(1 474,0)	-	-	-	(1 474,0)	-	(1 474,0)
Annulation des actions de catégorie C	(161,1)	(1 312,9)	1 474,0	-	-	-	-	-	-
Impact de la vente des actifs dans le cadre de la transaction avec GE	-	-	-	-	(59,6)	98,5	38,9	-	38,9
Au 31 décembre 2007	666,8	865,5	(213,7)	404,0	749,8	(894,2)	1 578,2	33,6	1 611,8

¹ Les dividendes sont présentés nets des dividendes reçus sur les actions propres.

² Actions acquises et annulées dans le cadre de la transaction de scission-échange conclue avec GE.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Note 1 – Information relative à la société

La publication des états financiers consolidés de la société SES, ou « la société », pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, a été autorisée par décision du Conseil d'administration en date du 14 février 2008. Conformément au droit luxembourgeois, les états financiers sont approuvés par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle. La société SES a été constituée le 16 mars 2001 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Les références faites au « groupe » dans les notes ci-après visent la société et ses filiales, co-entreprises et sociétés mises en équivalence. SES est cotée sous le symbole « SESG » à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et des passifs qui correspondent à des éléments couverts dans le cadre de couvertures de juste valeur, et qui sont par ailleurs évalués au coût, est ajustée en fonction des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») en vigueur à la date de clôture, telles qu'adoptées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et approuvées par l'Union Européenne.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et des filiales dont elle détient le contrôle, après élimination de tous les soldes et opérations intragroupes significatifs. Les filiales sont consolidées à partir du moment où la société en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin. Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les comptes annuels des filiales et des sociétés liées sont préparés pour la même période que ceux de la société et selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour harmoniser les méthodes comptables en cas de divergences. Des informations détaillées concernant les filiales consolidées sont fournies dans la Note 3.

Application de la norme IFRS 1

Le groupe a adopté les normes IFRS le 1er janvier 2004 et a appliqué les dispositions de la norme IFRS 1 pour cette transition. En particulier, les goodwill provenant des regroupements d'entreprises (IFRS 3) intervenus avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités et le groupe a décidé de ne pas appliquer la norme IAS 21 (telle que révisée en 2003) de façon rétrospective aux ajustements de juste valeur et au goodwill provenant de regroupements d'entreprises intervenus avant le 1er janvier 2004.

Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent à l'exception des méthodes suivantes :

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les nouvelles normes et les amendements IFRS ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC présentés ci-dessous. L'adoption de ces interprétations et normes révisées n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers ni sur la situation financière du groupe. Toutefois, elle a fait l'objet d'informations supplémentaires et s'est traduite, dans certains cas, par une révision des méthodes comptables :

- _ IFRS 7 - Instruments financiers : Informations à fournir
- _ IAS 1, Amendement - Présentation des états financiers
- _ IFRIC 8 – Champ d'application d'IFRS 2
- _ IFRIC 9 – Réévaluation des dérivés incorporés
- _ IFRIC 10 – Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation)

Les principaux effets de ces changements sont les suivants :

IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

Cette norme impose l'obligation de fournir des informations permettant aux lecteurs des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers du groupe, ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant de ces instruments financiers. Ces nouvelles informations figurent dans les états financiers.

IAS 1 Présentation des états financiers

Cet amendement impose au groupe l'obligation de fournir de nouvelles informations permettant aux lecteurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital. Ces nouvelles informations sont présentées aux Notes 19 et 20.

IFRIC 8 Champ d'application d'IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Selon cette interprétation, la norme IFRS 2 s'applique à toute transaction dans laquelle une entité ne peut identifier expressément tout ou partie des biens ou services reçus, en particulier lorsque des instruments de capitaux propres sont émis à titre de contrepartie et que celle-ci s'avère d'une valeur inférieure à la juste valeur. Les instruments de capitaux propres destinés aux membres du personnel étant systématiquement émis conformément au plan de rémunération concerné, cette interprétation est sans incidence sur la situation financière et les résultats financiers du groupe.

IFRIC 9 Réévaluation des dérivés incorporés

IFRIC 9 précise que l'existence d'un dérivé incorporé doit s'apprécier à la date à laquelle l'entité concernée devient partie au contrat, et que cette appréciation ne peut être révisée ultérieurement qu'en cas de modification des clauses du contrat entraînant une évolution significative des flux de trésorerie. L'adoption de cette interprétation n'a pas eu d'incidence sur la situation financière ni sur les résultats financiers du groupe.

IFRIC 10 Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation)

Le groupe a adopté IFRIC 10 à compter du 1er janvier 2007. Cette interprétation prévoit l'interdiction de reprendre une perte de valeur comptabilisée au cours d'une période intermédiaire antérieure au titre d'un goodwill ou d'un investissement soit en instrument de capitaux propres, soit en actifs financiers comptabilisés au coût. L'adoption de cette interprétation n'a pas eu d'incidence sur la situation financière ni sur les résultats financiers du groupe.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Participations dans les co-entreprises

Le groupe détient des participations dans des co-entreprises qui sont des entités sous contrôle conjoint. Une co-entreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, et une entreprise sous contrôle conjoint est une co-entreprise qui implique la création d'une entité séparée dans laquelle chaque co-entrepreneur détient une participation. Le groupe comptabilise ses participations dans les co-entreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Le groupe intègre sa quote-part dans tous les actifs, passifs, produits et charges de la co-entreprise, ligne par ligne dans les rubriques correspondantes de ses propres états financiers consolidés. Les états financiers de la co-entreprise sont arrêtés à la même date que ceux de la société mère, selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables.

Lorsque le groupe apporte ou cède un actif à une co-entreprise, la fraction du gain ou de la perte résultant de cette transaction est comptabilisée sur base de la substance de la transaction. Quand le groupe acquiert des actifs de la co-entreprise, il ne comptabilise sa quote-part dans les profits de la co-entreprise relatifs à cette transaction qu'à la date à laquelle les actifs en cause sont cédés à un tiers indépendant. La co-entreprise est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle jusqu'à la date à laquelle le groupe cesse d'exercer un contrôle conjoint sur la co-entreprise.

Participations dans les sociétés mises en équivalence

Le groupe détient des participations dans des entreprises associées qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Une société mise en équivalence est une entité dans laquelle le groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale, ni une co-entreprise.

En application de la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une société mise en équivalence est comptabilisée au coût majoré ou minoré des variations, postérieures à l'acquisition, de la quote-part d'actif net de la société mise en équivalence détenue par le groupe. Le goodwill lié à une société mise en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation et il n'est pas amorti. Après application de la méthode de la mise en équivalence, le groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une correction de valeur additionnelle au titre de la participation nette du groupe dans la société mise en équivalence. Le compte de résultat reflète la quote-part du groupe dans les résultats de la société mise en équivalence. Quand un changement a été comptabilisé directement dans les capitaux propres d'une société mise en équivalence, le groupe comptabilise sa quote-part de tout changement et fournit l'information correspondante dans le tableau de variation des capitaux propres.

En règle générale, la date de clôture des sociétés mises en équivalence est identique à celle du groupe et les méthodes comptables utilisées sont uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables. En cas de divergence entre les dates de clôture, le groupe retraite les informations financières de la société mise en équivalence afin de tenir compte des transactions significatives intervenues entre les deux dates.

Jugements et estimations significatifs

1) Jugements

Dans le cadre de l'application des règles et méthodes comptables du groupe, et outre le recours à des estimations, la direction a formulé les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

Traitement des droits d'exploitation de fréquences orbitales

Les sociétés opérationnelles du groupe ont obtenu des droits d'exploitation pour positionner des satellites sur certaines positions orbitales et utiliser certaines bandes de fréquences. Ces droits sont accordés suite aux demandes adressées aux autorités de contrôle nationales et internationales compétentes, et elles sont généralement attribuées pour une période définie. Lors de l'arrivée au terme de ces accords, la société opérationnelle est généralement en mesure d'adresser une nouvelle demande concernant l'utilisation de ces positions et de ces fréquences. Lorsqu'ils sont obtenus par le groupe dans le cadre de l'acquisition de filiales et de sociétés mises en équivalence, ces droits sont traités comme un actif acquis identifiable et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition conformément à l'application de la méthode de l'acquisition. Ces actifs sont réputés avoir une durée de vie indéterminée dans la mesure où il est fortement probable que le groupe pourra demander et obtenir le renouvellement de ces droits lors de leur expiration. Dans cette hypothèse, ils ne sont pas amortis, mais font en revanche régulièrement l'objet de tests de perte de valeur afin de confirmer que leur valeur nette comptable dans les états financiers du groupe demeure appropriée.

Transaction de scission-échange conclue avec GE

Comme expliqué à la Note 4, la société a conclu une transaction par laquelle elle a racheté la totalité de la participation détenue par GE, soit 103 149 900 actions de classe C, en contrepartie de certains actifs et d'un montant en numéraire. S'agissant d'une opération conclue avec un actionnaire et liée aux actions de la société, il a été jugé approprié de comptabiliser directement en capitaux propres la différence entre la juste valeur des actifs échangés et leur valeur comptable.

2) Recours aux estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous.

Dépréciation des goodwill

Le groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an. Cette vérification nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est affecté. La détermination de la valeur d'usage requiert que le groupe procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie et qu'il choisisse également un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 15.

Regroupements d'entreprises

En cas de regroupement d'entreprises, le groupe évalue initialement les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition. Dès lors, les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués sur la base de la quote-part de ces intérêts dans les justes valeurs nettes des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. En cas d'acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale, tout goodwill résultant de l'augmentation de la participation est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition ou de fabrication et sont amorties sur la durée de vie estimée. Le coût de production des immobilisations corporelles générées en interne comprend les coûts directement attribuables ainsi que les frais généraux appropriés. Les coûts de réparation et d'entretien de ces immobilisations sont enregistrés en charges. Les charges financières encourues durant la période de construction des satellites sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base de durées de vie estimées à :

Constructions	25 ans
Satellites	10 à 16 ans
Equipements au sol	3 à 15 ans
Autres installations, outillage et mobilier	3 à 15 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout gain ou perte résultant de la sortie d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement sont revus et modifiés si nécessaire à chaque clôture annuelle.

Immobilisations corporelles en cours

Les montants dus au titre de l'achat de futurs satellites, les coûts de lancement et les autres charges connexes, qui incluent les dépenses d'équipement au sol et les coûts de financement, sont comptabilisés au bilan lorsqu'ils sont facturés. Lors de la mise en service de l'immobilisation, ces frais sont transférés en immobilisations corporelles « en service » et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations incorporelles

1) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent entre le coût d'acquisition d'une société consolidée et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs nets acquis. La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an, ou plus fréquemment si nécessaire, afin de déterminer si leur valeur comptable reste recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession de l'actif et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges lorsque la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise au cours des périodes futures. Le groupe estime la valeur d'utilité sur la base des flux de trésorerie projetés provenant d'une unité génératrice de trésorerie, déterminés en fonction des plans d'activité approuvés par la direction. Au-delà d'une période de cinq ans, les flux de trésorerie peuvent être estimés sur la base de taux de croissance ou de baisse d'activité constants. Le goodwill est inscrit au bilan au coût diminué des pertes de valeur comptabilisées.

2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation de fréquences orbitales et des contrats de service relatifs aux capacités satellitaires acquis à titre onéreux. Ces immobilisations sont évaluées à la date d'acquisition afin de déterminer si elles correspondent à des actifs à durée de vie déterminée ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur une période n'excédant pas 21 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée figurent au bilan au coût d'acquisition, mais sont soumises à des tests de perte de valeur selon les modalités décrites ci-dessus pour le goodwill. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est revue annuellement afin de déterminer si leur classement en immobilisations à durée de vie indéterminée demeure justifié. Dans le cas contraire, le transfert d'immobilisations à durée de vie indéterminée en immobilisations à durée de vie déterminée est effectué de manière prospective.

Perte de valeur des immobilisations non financières

Le groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe des indices internes ou externes indiquant qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est nécessaire, le groupe procède à une estimation de la valeur recouvrable.

Les actifs à long terme et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée, notamment la flotte de satellites en orbite, font l'objet d'un test de dépréciation quand des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur peuvent provenir d'une défaillance totale ou partielle d'un satellite, ou de toute autre cause de variation des flux de trésorerie futurs actualisés. Les tests de dépréciation consistent à comparer les flux de trésorerie futurs actualisés à la valeur comptable de l'actif. L'estimation des flux de trésorerie actualisés repose sur les plans d'activité les plus récents. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le montant de l'actif est déprécié et ramené à la juste valeur sur la base des flux de trésorerie actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation approprié.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif répondant à certaines conditions sont capitalisés avec le coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Investissements et autres actifs financiers

Les actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Le groupe détermine la classification de ses actifs financiers après leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, il revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les achats ou ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le groupe s'est engagé à acheter ou vendre l'actif.

Les états financiers du groupe comprennent les catégories suivantes d'actifs financiers, définies par l'IAS 39.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

1) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont inclus dans la catégorie des « actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être vendus à court terme. Les instruments dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture et que cette couverture soit efficace. Les gains et les pertes réalisés sur des investissements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en compte de résultat.

2) Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et à échéance déterminée sont classés en placements détenus jusqu'à leur échéance lorsque le groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les investissements que le groupe a l'intention de détenir pour une période indéterminée ne sont pas inclus dans cette catégorie. Les autres placements à long terme que le groupe a l'intention de détenir jusqu'à leur échéance, comme les obligations, sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ce coût est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance. Ce calcul tient compte de l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'investissement est décomptabilisé ou déprécié, et au travers du processus d'amortissement.

3) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du processus d'amortissement.

4) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes afférents à ces actifs sont comptabilisés comme une composante distincte des capitaux propres, jusqu'à ce que l'investissement soit décomptabilisé ou qu'il soit identifié comme devant faire l'objet d'une dépréciation, auquel cas le profit ou la perte cumulé précédemment comptabilisé en capitaux propres est inclus dans le compte de résultat, en totalité ou en partie.

La juste valeur des investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Stocks

Les stocks sont constitués principalement de travaux en cours, d'accessoires y afférents et de pièces détachées pour les équipements de réseaux. Ils sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur de marché. Le coût est évalué sur la base du coût moyen pondéré, et la valeur de marché sur la base de la valeur nette de réalisation estimée.

Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont passées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Actions propres

Les instruments de capitaux propres qui ont été rachetés (actions propres) sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation des instruments de capitaux propres du groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en banque et en caisse, les dépôts et les investissements à court terme considérés comme très liquides, facilement convertibles en des montants en espèces prévisibles et soumis à des risques de changements de valeur non significatifs. Les avoirs en banque et en caisse et les dépôts à court terme qui sont détenus jusqu'à leur échéance sont enregistrés au coût. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la « trésorerie nette » se compose de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, nets des concours bancaires courants.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le groupe conclut des contrats visant à mettre à disposition des capacités de transmission par satellite de grande qualité et des prestations de services permettant la diffusion de programmes télévisuels et radiophoniques et d'informations auprès du grand public. Le chiffre d'affaires provient essentiellement des contrats de prestation de services de transmission par satellite.

Tous les montants reçus des clients au titre de contrats de mise à disposition de capacités de transmission par satellite sont comptabilisés linéairement sur la durée des contrats correspondants, à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les paiements reçus d'avance sont différés et figurent au bilan en produits constatés d'avance. Les intérêts courus sur les paiements reçus d'avance sont provisionnés sur la base du taux d'emprunt marginal du groupe à la date de réception des paiements. Les montants à recevoir au titre de prestations non encore facturées sont provisionnés et enregistrés dans les créances clients.

Le groupe conclut en outre un certain nombre de contrats de construction à long terme. Le chiffre d'affaires afférent à ces contrats est comptabilisé en fonction du degré d'avancement du contrat lorsque le résultat du contrat peut être estimé de façon fiable.

Dividendes

La décision concernant la distribution de dividendes intervient après l'approbation des comptes. De ce fait, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable.

Impôts exigibles

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable (approche bilantielle) pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- _ quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- _ au titre des différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- _ sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- _ pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est prévue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments constatés directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe juridiquement un droit exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro (EUR), qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société. Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués en utilisant cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaie étrangère sont converties initialement dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le coût des actifs non monétaires est converti au cours en vigueur à la date de la transaction. Tous les autres actifs et passifs sont convertis au cours de clôture. Au cours de l'exercice, les charges et les produits exprimés en monnaie étrangère sont comptabilisés aux cours de change en vigueur à la date à laquelle ils sont encourus ou acquis. Tous les écarts de change résultant de l'application de ces principes sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé.

Le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant de l'acquisition d'entités étrangères détenues à 100 % sont traités comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture. Conformément à l'IFRS 1, le groupe a choisi de ne pas appliquer l'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » (révisée en 2003) de manière rétrospective aux ajustements à la juste valeur et au goodwill résultant de regroupements d'entreprises survenus avant la date de passage aux IFRS.

Les filiales et les co-entreprises tiennent leur comptabilité dans leurs devises fonctionnelles respectives. Les actifs et les passifs des filiales consolidées sont convertis en euros au cours de change de clôture, tandis que les produits et les charges de ces filiales sont convertis au cours de change moyen de l'exercice. Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées au poste Ecart de conversion cumulés. Lors de la cession d'une filiale ou d'une co-entreprise étrangère, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans les capitaux propres au titre de cette activité étrangère est comptabilisé au compte de résultat consolidé.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Les principaux cours de change utilisés par le groupe durant l'exercice étaient les suivants :

EUR 1 =	Cours moyen de l'exercice 2006	Cours de clôture au 31 déc. 2006	Cours moyen de l'exercice 2007	Cours de clôture au 31 déc. 2007
Dollar des Etats-Unis	USD 1,25	USD 1,32	USD 1,37	USD 1,47
Couronne suédoise	SEK 9,28	SEK 9,04	SEK 9,23	SEK 9,44

Résultat de base et résultat dilué par action

Le capital de la société SES est composé d'actions de classe A et B et, jusqu'au 5 avril 2007, d'actions de classe C, qui donnent droit au paiement de dividendes annuels tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les détenteurs des actions de catégorie B participent aux bénéfices et ont droit à 40% des dividendes à payer par action de catégorie A.

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont calculés en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Le résultat dilué par action est ajusté compte tenu des options à effet de dilution.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le groupe comptabilise tous les instruments dérivés à leur juste valeur à l'actif et au passif du bilan. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées soit dans le compte de résultat, soit conformément aux principes décrits ci-dessous lorsque la comptabilité de couverture s'applique. Le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. La juste valeur des contrats de change à terme est calculée par référence au taux de change à terme courant pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. Lors de la souscription d'un instrument dérivé, le groupe désigne l'instrument comme suit :

- 1) une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé (couverture de juste valeur) ;
- 2) une couverture d'une transaction prévue ou de la fluctuation des flux de trésorerie à recevoir ou à payer relatifs à un actif ou un passif comptabilisé (couverture de flux de trésorerie) ; ou
- 3) une couverture d'un investissement net dans une activité dont les opérations sont exprimées en devise étrangère.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

1) Couvertures de juste valeur

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur (swaps de taux d'intérêt sur des emprunts à taux fixe) qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Tout profit ou perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert vient modifier la valeur comptable de l'élément couvert et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique Produits financiers ou Charges financières.

2) Couvertures de flux de trésorerie

Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats de change à terme et swaps de taux d'intérêt) qui sont destinées à couvrir des engagements fermes ou des transactions prévues, et qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte qui correspond à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, et celui qui correspond à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement en compte de résultat sous la rubrique Produits financiers ou Charges financières.

Si l'engagement couvert conduit à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors, au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits ou les pertes y afférents qui ont été comptabilisés antérieurement en capitaux propres sont inclus dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition ou de la valeur comptable de l'actif ou du passif.

3) Couverture d'un investissement net en devise étrangère

Les variations de juste valeur d'un instrument dérivé ou non dérivé qui est désigné comme instrument de couverture et qui remplit toutes les conditions fixées pour la couverture d'un investissement net, sont comptabilisées en écarts de conversion cumulés dans la mesure où la couverture est efficace. La partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat sous la rubrique Produits financiers ou Charges financières.

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé, lorsqu'il ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture ou lorsque le groupe annule sa désignation en tant qu'instrument de couverture. A ce stade, tout profit (ou perte) cumulé réalisé sur l'instrument de couverture et comptabilisé en capitaux propres est maintenu en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus prévu que la transaction couverte se produise, le profit (ou la perte) net cumulé comptabilisé en capitaux propres est transféré au résultat net de l'exercice.

Le groupe documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie en matière d'opérations de couverture. Cette procédure comprend l'affectation de tous les instruments dérivés désignés comme des couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie à des actifs ou passifs spécifiques du bilan, à des engagements fermes spécifiques ou à des transactions prévues. Le groupe vérifie également de manière formelle, tant au début de la couverture que pendant toute sa durée, que chaque dérivé est hautement efficace et permet de neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert. S'il s'avère qu'un instrument dérivé ne constitue pas ou ne constitue plus une couverture hautement efficace, le groupe abandonne la comptabilité de couverture de manière prospective.

Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

1) Actifs financiers

- Un actif financier est décomptabilisé lorsque :
- _ les droits sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ;
 - _ le groupe conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier, mais a pris l'engagement de les reverser en totalité et sans délai à un tiers en vertu d'un accord de rétrocession ; ou
 - _ le groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et (a) a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou (b) n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de cet actif.

Lorsque le groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier mais n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de cet actif, il continue à comptabiliser l'actif financier à hauteur de son implication continue dans l'actif. L'implication continue qui prend la forme d'une garantie de l'actif transféré est évaluée au plus faible de la valeur comptable d'origine de cet actif et du montant maximal de la contrepartie reçue que le groupe pourrait être tenu de rembourser.

Lorsque l'implication continue prend la forme d'une option vendue ou achetée (ou les deux) sur l'actif transféré (y compris les options dénouées en trésorerie ou les dispositions analogues), la mesure de l'implication continue du groupe correspond au montant de l'actif transféré que le groupe peut racheter, sauf s'il s'agit d'une option de vente émise (y compris les options réglées en trésorerie ou les dispositions analogues) sur un actif évalué à la juste valeur, auquel cas la mesure de l'implication continue du groupe est limitée au plus faible de la juste valeur de l'actif transféré et du prix d'exercice de l'option.

2) Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte ou annulée ou que cette obligation arrive à expiration. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument provenant du même prêteur à des conditions nettement différentes, ce remplacement est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. Il en va de même en cas de modification substantielle des termes d'un passif financier existant. La différence entre les valeurs comptables respectives du passif financier initial et du nouveau passif financier est comptabilisée en compte de résultat.

Comptabilisation des engagements de retraite

La société et certaines de ses filiales ont mis en place des plans de retraite à prestations définies et/ou à contributions définies. Le coût des avantages accordés au titre du plan à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque le cumul des gains et des pertes actuariels non reconnus pour chaque régime excède 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Ces gains ou ces pertes sont comptabilisés sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes. Les coûts relatifs aux plans à contributions définies sont enregistrés au compte de résultat au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Transactions dont le règlement est indexé sur des actions

Les salariés du groupe, y compris ses cadres dirigeants, reçoivent des rémunérations sous la forme de transactions dont le règlement est indexé sur des actions, aux termes desquelles ils reçoivent des instruments de capitaux propres en contrepartie des services rendus (« transactions réglées en instruments de capitaux propres »).

1) Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Les transactions réglées en instruments de capitaux propres sont valorisées à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée par un expert externe qui utilise un modèle binomial. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 24. Lors de l'évaluation des transactions réglées en instruments de capitaux propres, il n'est pas tenu compte des conditions relatives aux performances, hormis celles liées au prix des actions de la société, le cas échéant.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé, ensemble avec l'augmentation de capitaux propres correspondante, sur la période pendant laquelle les conditions de performance et/ou de services sont remplies, cette période se terminant à la date à laquelle les salariés concernés obtiennent un droit inconditionnel aux instruments (la date d'acquisition des droits). La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de l'écoulement de cette période d'acquisition et de la meilleure estimation du groupe, à cette date, du nombre d'instruments qui vont être acquis. La charge ou le produit enregistré au compte de résultat de la période correspond à la différence entre charges cumulées à la fin de la période et charges cumulées au début de la période. Aucune charge n'est constatée pour les instruments qui ne sont finalement pas acquis.

L'effet dilutif des options en circulation est pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action (voir Note 11).

2) Transactions réglées en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial et en tenant compte des conditions auxquelles les instruments ont été attribués (voir Note 23). Cette juste valeur est comptabilisée en charges sur toute la période d'acquisition avec un passif pour contrepartie. Ce passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de son règlement, les variations de juste valeur étant comptabilisées en compte de résultat.

Le groupe a bénéficié des dispositions transitoires de l'IFRS 2 concernant les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres et n'a appliqué l'IFRS 2 qu'aux transactions réglées en instruments de capitaux propres attribuées après le 7 novembre 2002 et pour lesquelles la date d'acquisition des droits est postérieure au 1er janvier 2004.

Contrats de location

Pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location, il convient d'apprécier, en se fondant sur la substance de l'accord à la date de son commencement, si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif ou d'actifs spécifique(s) ou si l'accord confère un droit à l'utilisation de l'actif. Pour les accords conclus avant le 1er janvier 2005, la date de commencement est réputée fixée au 1er janvier 2005 conformément aux dispositions transitoires d'IFRIC 4.

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat. Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité estimée et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrat de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC non encore en vigueur
Les normes IFRS et les interprétations IFRIC ci-après s'appliquent aux exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2008 et concernent les activités du groupe. Le groupe a choisi de ne pas procéder à une application anticipée de ces normes et interprétations.

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2009. Cette norme impose l'obligation de présenter des informations concernant les secteurs opérationnels du groupe et remplace l'obligation de déterminer deux niveaux d'information sectorielle (secteurs géographiques et secteurs d'activité). Le groupe prévoit d'adopter cette norme à la date de son entrée en vigueur. Cette adoption aura seulement un impact sur les informations à fournir dans les états financiers.

IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe » s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er mars 2007. Selon cette interprétation, les accords par lesquels une entité octroie des droits sur ses instruments de capitaux propres à ses salariés doivent être comptabilisés comme des transactions réglées en instruments de capitaux propres, même si l'entité acquiert ces instruments auprès d'un tiers, ou si les actionnaires fournissent les instruments de capitaux propres nécessaires. Le groupe prévoit d'adopter cette interprétation, dans la mesure où elle s'applique à ses états financiers consolidés, à la date de son entrée en vigueur, ou à la date de son approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure, et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

IFRIC 14 « IAS 19 – The Limit on a Defined Benefit Asset, Minimum Funding Requirements and their Interaction » (IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction) s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2008. Cette interprétation apporte des précisions sur le mode d'évaluation du plafond de l'excédent qui peut être comptabilisé comme un actif au titre d'un régime à prestations définies en vertu d'IAS 19 « Avantages du personnel ». Le groupe prévoit d'adopter cette interprétation à la date de son entrée en vigueur, ou à la date de son approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure, et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

L'amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunt » s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2009. Cet amendement supprime la possibilité de comptabiliser tous les coûts d'emprunt directement en charges et prévoit l'obligation de les inscrire à l'actif s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif répondant à certaines conditions. Le groupe prévoit d'adopter cette norme révisée à la date de son entrée en vigueur, ou à la date de son approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure, et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers étant donné que la méthode comptable appliquée actuellement aux coûts d'emprunt est déjà conforme à cet amendement.

IFRS 3R « Regroupements d'entreprises » s'applique de façon prospective aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est égale ou postérieure à la date de début de la première période comptable annuelle ouverte à compter du 1er juillet 2009. IFRS 3R apporte au régime comptable des regroupements d'entreprises plusieurs modifications qui concernent le montant du goodwill à comptabiliser, la comptabilisation des acquisitions réalisées par étapes et le traitement des contreparties éventuelles. En outre, tous les coûts liés à l'acquisition devront être comptabilisés en charges à la date de réception des services. Le groupe prévoit d'adopter cette norme révisée à la date de son entrée en vigueur, ou à la date de son approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure.

IAS 27R « Etats financiers consolidés » s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2009 et son adoption doit être simultanée à celle d'IFRS 3R. Selon la norme IAS 27 révisée, les variations des pourcentages d'intérêt détenus dans une filiale devront être comptabilisées comme une transaction portant sur les capitaux propres, sans profit ni perte au compte de résultat, lorsqu'elles n'entraînent pas de perte de contrôle. En outre, les pertes subies par une filiale devront être réparties entre les intérêts qui confèrent le contrôle et les autres intérêts, même si ces pertes dépassent le montant de la participation qui ne confère pas le contrôle de la filiale. Enfin, en cas de perte de contrôle d'une filiale, toute participation résiduelle devra être réévaluée à sa juste valeur, ce qui aura un impact sur le profit ou la perte comptabilisé au titre de la cession liée à la perte de contrôle. Le groupe évalue actuellement l'impact de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Note 3 – Filiales consolidées, co-entreprises et sociétés liées

Les comptes consolidés comprennent les comptes des filiales, co-entreprises et sociétés mises en équivalence énumérées ci-dessous :

	Pourcentage d'intérêt (%) 2007	Pourcentage d'intérêt (%) 2006	Méthode de consolidation
Détenues directement par SES :			
SES ASTRA S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Finance Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Europe S.A., Luxembourg ¹	–	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Africa S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Participations S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Gibraltar Ltd., Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES Finance S.à r.l., Suisse	100,00	100,00	Intégration globale
Betzdorf Holdings Ltd, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
SES Holdings (Netherlands) BV	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 1 S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 2 S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Latin America S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services S.à r.l. ² , Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES Digital Distribution Services S.à r.l.² :			
SES Capital Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom GmbH ³	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Defence GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Services GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Managed Networks GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom FZE (EAU)	100,00	–	Intégration globale
ND SatCom Satellite Communications Systems (Beijing) Co, Ltd	100,00	100,00	Intégration globale
Bosphocom Ltd, Turquie	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Grintex Communications Ltd., Inde	50,00	50,00	Intégration globale
ND SatCom ooo, Russie	100,00	100,00	Intégration globale
Milsat Services GmbH, Allemagne	25,10	25,10	Mise en équivalence
ASTRA Platform Services GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
5cast GmbH, Allemagne	51,00	51,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services GmbH ⁴	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg :			
Glocom (Communications and Images) Limited (île de Man)	51,00	–	Intégration globale
SES Managed Services S.A., Luxembourg ¹⁴	–	100,00	Intégration globale
SES International Teleport (Switzerland) AG, Suisse ¹⁴	–	100,00	Intégration globale
SATLYNX GmbH, Allemagne ¹⁴	–	100,00	Intégration globale
SES ASTRA TechCom S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA TechCom Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégration globale
Astralis S.A., Luxembourg	51,00	51,00	Intégration globale
SES GLOBAL Europe Subsidiary 2 GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Broadband Services S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services AG, Suisse	100,00	100,00	Intégration globale
Redu Operations Services S.A.	48,00	–	Mise en équivalence
Redu Space Services S.A.	52,00	–	Intégration globale
Entavio GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
SES Capital Luxembourg S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES ASTRA S.A. :			
ASTRA GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale

¹ En décembre 2007, SES Europe a fusionné avec SES S.A.

² Anciennement SES Digital Distribution Services S.A., Luxembourg.

³ Anciennement ND SatCom AG, Allemagne.

⁴ Anciennement SES Managed Services GmbH, Allemagne.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

	Pourcentage d'intérêt (%) 2007	Pourcentage d'intérêt (%) 2006	Méthode de consolidation
ASTRA Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing Iberica S.A., Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA France S.A., France	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Polska Sp. z o.o., Pologne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA CEE GmbH, Autriche	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA (GB) Limited ⁵	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Benelux BV	100,00	–	Intégration globale
SES ASTRA CEE Sp. z o.o. Pologne	100,00	100,00	Intégration globale
SES ENGINEERING (Luxembourg) S.à r.l. ⁶	100,00	100,00	Intégration globale
SES SIRIUS AB, Suède	75,00	75,00	Intégration globale
Sirius Satellite Services SIA, Lettonie	75,00	75,00	Intégration globale
SES ASTRA 1KR Satellite Company S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1L Satellite Company S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1M Satellite Company S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 3B Satellite Company S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES Finance S.à r.l. :			
SES Re International (Bermuda) Ltd., Bermudes ⁷	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellite Leasing Ltd, île de Man	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL Africa S.A. :			
Accelon Ltd, Afrique du Sud	43,55	43,55	Mise en équivalence
SES Africa (Proprietary) Ltd., Afrique du Sud	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL-Americas Inc. :			
SES Subsidiary 23 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 24 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 25 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 26 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM PAC, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Worldsat LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Communications Satellite Int. Marketing Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM International Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Canada, Inc. Canada	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Brazil) Holdings, LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Servicos de Telecomunicacoes, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Singapore) Pty., Ltd., Singapour	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Government Services, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Sistemas Satelitales de Mexico S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Socios Aguila S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Columbia Communications Corporation, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Columbia/WIGUSA Communications, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites International, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites (Gibraltar) Ltd., Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Colorado, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-1 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-2 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-3 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-5 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-6 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-8 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale

⁵ Anciennement SES AMERICOM UK Ltd., Royaume-Uni.

⁶ Anciennement New Skies Satellites Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Luxembourg.

⁷ Anciennement SES Global Re International (Bermuda) Ltd., Bermudes.

	Pourcentage d'intérêt (%) 2007	Pourcentage d'intérêt (%) 2006	Méthode de consolidation
AMC-9 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-10 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-11 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Asia 1A) LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Asia Pacific LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-12 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-23 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM California, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-4 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-7 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-15 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-16 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Starsys Global Positioning Inc., Etats-Unis	100,00	80,00	Intégration globale
Ciel Satellite Holding Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
Ciel Satellite Communications Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
Ciel Satellite Limited Partnership, Canada	70,00	70,00	Intégration proportionnelle
Quetzsat Directo, S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Safe Sat of New York Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES ENGINEERING (United States) Inc ⁸	100,00	–	Intégration globale
AMC-14 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Northern Americas Satellite Venture, Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
ISAT Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Holdings (South America) LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
HiWire LLC, Etats-Unis	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
Détenues via SES Latin America S.A. :			
Quetzsat S. de R.L. de C.V.	49,00	49,00	Mise en équivalence
Satellites Globales S. de R.L. de C.V.	49,00	–	Mise en équivalence
SES Satelites Directo Ltda ⁹	100,00	100,00	Intégration globale
SES DTH do Brasil Ltda ¹⁰	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES Holdings (Netherlands) BV :			
New Skies Satellites Intermediate Holdings Ltd., Bermudes	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Holdings (US) LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Investments Holding BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Holding BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Investments (Ireland) Unlimited, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
SES Holdings (Bermuda) Ltd., Bermudes	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Investments S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Holdings Ireland Unlimited, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Ireland Unlimited, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites (UK) Ltd., Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites de Mexico S.A. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
New Skies Satellites Mar BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
Morharras BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks (UK) Ltd., Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
SES ENGINEERING (Netherlands) BV ¹¹	100,00	100,00	Intégration globale

⁸ Anciennement SES Americom Enterprise Solutions Inc., Etats-Unis.

⁹ Anciennement SES Americom do Brasil Multimidia, Ltda, Brésil.

¹⁰ Anciennement SES Americom do Brasil Multimidia Holdings, Ltda, Brésil.

¹¹ Anciennement New Skies Satellites Netherlands Licensee BV, Pays-Bas.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

	Pourcentage d'intérêt (%) 2007	Pourcentage d'intérêt (%) 2006	Méthode de consolidation
New Skies Asset Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Carrier Services, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites China BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
SES New Skies Marketing BV ¹²	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites, India BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Argentina BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks Australia BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks Australia Pty Ltd., Australie	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Australia Pty Ltd., Australie	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Licensee BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Singapore BV, Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
NSS Latin America Holdings S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-South Americas Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES do Brasil Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES Asia S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Finance Services AG, Suisse ¹³	100,00	100,00	Intégration globale
Star One S.A., Brésil ¹⁴	–	19,99	Mise en équivalence
Bowenvale Ltd, îles Vierges britanniques ¹⁴	–	49,50	Intégration proportionnelle
Asia Satellite Telecommunications Holdings Ltd, Bermudes ¹⁴	–	34,10	Intégration proportionnelle
AsiaSat BVI Limited, îles Vierges britanniques ¹⁴	–	34,10	Intégration proportionnelle
Asia Satellite Telecommunications Company Ltd., Hong-Kong ¹⁴	–	34,10	Intégration proportionnelle
Skywave TV Company Limited, Hong-Kong ¹⁴	–	27,28	Intégration proportionnelle
Beijing Asia Sky Telecommunications Technology Co, Ltd., Chine ¹⁴	–	16,71	Mise en équivalence
SpeedCast Holdings Ltd., îles Caïmans ¹⁴	–	16,15	Mise en équivalence

¹² New Skies Satellites Hong Kong BV, Pays-Bas.

¹³ Anciennement SES GLOBAL Holding AG, Suisse.

¹⁴ Cédée dans le cadre de la transaction de scission-échange conclue avec GE (voir Note 4).

Note 4 – Regroupements et cessions d'entreprises

1. Transaction de scission-échange conclue avec GE

Le 14 février 2007, la société a annoncé qu'elle avait conclu avec GE une transaction de scission-échange par laquelle SES a apporté certains actifs et une somme en numéraire à une nouvelle société, SES International Holdings, Inc (« SIH »). Par la suite, SES a échangé sa participation de 100 % dans SIH contre la totalité de la participation détenue par GE, soit 103 149 900 actions SES de classe C. L'accord était soumis à certaines conditions de clôture qui ont été satisfaites de telle sorte que, sous réserve du point exposé ci-dessous, la transaction a été finalisée le 30 mars 2007. Le transfert de la participation de 19,99 % détenue par le groupe dans l'opérateur de satellites brésilien Star One, prévu dans le cadre de l'accord, n'a pas pu être réalisé le 30 mars pour des raisons liées à la réglementation brésilienne. Les autorisations nécessaires ont été obtenues le 29 juin, et cette partie finale de la transaction a été parachevée à cette date. Au cours du deuxième semestre de 2007, la comptabilisation de la transaction a été finalisée à la suite de la liquidation de la société mère intermédiaire de Star One et de la résolution de certaines éventualités liées à la partie de la transaction conclue en numéraire.

Sur la base du cours des actions SES à la date de clôture (14,29 euros), la juste valeur des 103 149 900 actions de catégorie C reçues en contrepartie des actifs transférés s'élevait à 1 474 millions d'euros.

Les actifs transférés à GE dans le cadre de cette transaction sont récapitulés ci-dessous :

	Résultat net provisoire de la cession millions d'euros	Impact de la finalisation de la cession de Star One millions d'euros	Résultat net définitif de la cession millions d'euros
Valeur comptable à la date de cession :			
Satellite AMC-23 et activités connexes	297,7	–	297,7
49,50 % de Bowenvale Ltd.*	381,6	–	381,6
Participation de 19,99 % dans Star One	106,3	–	106,3
100,00 % de SATLYNX	13,9	–	13,9
5,50 % de OrbComm	–	–	–
Droits d'exploitation de fréquences orbitales pour le satellite AMC-23	–	–	–
Trésorerie	653,8	(15,0)	638,8
Ajustement relatif à l'impact fiscal des cessions ci-dessus	–	(3,2)	(3,2)
Total	1 453,3	(18,2)	1 435,1
Retraitement des écarts de conversion cumulés	–	98,5	98,5
Juste valeur des actions de catégorie C reçues en échange	1 474,0	–	1 474,0
Profit net (perte nette) de cession des actifs ci dessus	20,7	(80,3)	(59,6)

* représentant un intérêt de 34,1 % dans Asia Satellite Telecommunications Holdings Ltd. (« AsiaSat »)

Lors de la cession des participations détenues dans Bowenvale et SATLYNX, le groupe s'est dessaisi d'un solde total de liquidités de 69,6 millions d'euros. Etant donné que cette transaction a été conclue avec un actionnaire, le résultat de cession des actifs individuels a été constaté directement dans les capitaux propres. Conformément à la résolution adoptée par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2007, la société a annulé le 5 avril les actions de catégorie C acquises dans le cadre de cette transaction, de telle sorte qu'aucune distribution de dividendes n'a été décidée au titre de ces actions lors de l'assemblée générale annuelle de SES qui s'est tenue à la même date.

Parmi les actifs transférés à SIH, seules les participations détenues dans AsiaSat et dans SATLYNX constituaient des « composantes d'une entité » au sens d'IFRS 5 (« Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »). Pour ces activités abandonnées, la contribution au résultat net consolidé et aux flux de trésorerie consolidés du groupe est analysée ci-dessous.

	Période de 12 mois close le 31 décembre 2007 millions d'euros	Période de 12 mois close le 31 décembre 2006 millions d'euros
Contribution au résultat net consolidé :		
Chiffre d'affaires	17,8	60,0
Charges	(16,6)	(44,0)
Résultat de l'exercice avant impôt	1,2	16,0
Impôt sur le résultat	(0,5)	(3,0)
Résultat de l'exercice après impôt	0,7	13,0
Contribution aux flux de trésorerie consolidés :		
Flux de trésorerie opérationnels nets	1,1	10,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(7,0)	(9,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	–	(4,4)

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

2. Acquisition de New Skies Satellites

Le 30 mars 2006, le groupe a acquis une participation de 100 % dans NSS Bermuda Holdings Limited, qui détient le capital de la société New Skies Satellites (« NSS ») basée à La Haye, aux Pays-Bas. Le prix de cette acquisition, qui incluait des coûts de transaction d'un montant de 2,1 millions d'euros, s'est élevé à 606,5 millions d'euros. Le tableau ci-après indique la juste valeur finale des actifs acquis et le goodwill enregistré sur cette transaction.

En millions	Valeur comptable à la date d'acquisition USD	Affectation du prix d'acquisition Juste valeur comptabilisée à la date d'acquisition USD	Affectation du prix d'acquisition Juste valeur comptabilisée à la date d'acquisition EUR
Immobilisations corporelles	586,6	586,6	484,6
Immobilisations incorporelles	28,2	504,5	416,8
Autres actifs non courants	42,5	57,1	47,2
Créances et charges constatées d'avance	33,0	33,0	30,8
Trésorerie	37,3	37,3	27,3
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	(445,7)	(461,0)	(380,9)
Provisions pour impôts différés	(3,6)	(129,5)	(107,0)
Autres passifs non courants	(39,5)	(39,5)	(32,6)
Fournisseurs et autres dettes	(57,3)	(57,3)	(47,4)
Autres passifs courants	(59,4)	(59,4)	(49,0)
Juste valeur des actifs acquis		471,8	389,8
Contrepartie versée		734,1	606,5
Goodwill lié à l'acquisition		262,3	216,7

Le goodwill constaté provient des synergies à réaliser en intégrant les activités de SES NEW SKIES dans celles des entités opérationnelles existantes. Entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2006, SES NEW SKIES a contribué à hauteur de (12,2) millions d'euros au résultat net du groupe et figure dans un secteur géographique distinct.

3. Prise de participation supplémentaire (74,9 % du capital) dans ND SatCom

Le 29 juin 2006, la société SES ASTRA a porté sa participation indirecte dans ND SatCom de 25,1 % à 100 %, après l'avoir portée à 25,1 % en avril 2005, date à laquelle le groupe a commencé à comptabiliser sa participation dans ND SatCom selon la méthode de la mise en équivalence.

Le prix de cette prise de participation supplémentaire, qui inclut des coûts de transaction de 0,8 million d'euros et un paiement additionnel de 4,2 millions d'euros qui fut versé en 2007 s'élevait à 50,2 millions d'euros. Le goodwill représente les avantages que revêtent pour le groupe l'élargissement et le renforcement de son engagement dans des activités de services aux administrations.

Le tableau ci-après indique la juste valeur finale des actifs acquis et le goodwill enregistré sur cette transaction.

En millions d'euros	Affectation du prix d'acquisition de l'opération d'avril 2005 Juste valeur à la date d'acquisition	Affectation du prix d'acquisition de l'opération de juin 2006 Juste valeur à la date d'acquisition	Affectation du prix d'acquisition de l'opération de juin 2005 Valeur comptable à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	1,8	5,5	5,3
Immobilisations incorporelles	5,4	27,4	7,2
Autres actifs non courants	10,5	17,2	16,5
Actifs courants	48,2	66,0	65,9
Passifs non courants	(24,5)	(31,4)	(22,2)
Passifs courants	(20,6)	(47,7)	(51,8)
Juste valeur des actifs nets	20,8	37,0	
Part du groupe dans la juste valeur des actifs nets	5,2	27,6	
Contrepartie versée	6,1	50,2	
Goodwill lié à l'acquisition	0,9	22,6	

Entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2006, ND SatCom, qui fait partie du secteur ASTRA, a contribué à concurrence de 0,1 million d'euros au résultat net du groupe.

Note 5 – Participation dans des co-entreprises

Jusqu'au 30 mars 2007, le groupe détenait une participation de 34,1 % dans AsiaSat. Cette entité est contrôlée conjointement et exerce une activité similaire à celle des autres principales entités opérationnelles du groupe. La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement qui figure dans les comptes consolidés de l'exercice s'analyse comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Actifs non courants	–	218,6
Actifs courants	–	81,5
Passifs non courants	–	(6,4)
Passifs courants	–	(15,7)
Chiffre d'affaires	7,4	32,6
Charges opérationnelles	(1,7)	(7,2)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(2,5)	(10,5)
Charges financières nettes	0,5	3,2
Impôt sur le résultat	(0,5)	(1,9)
Résultats des sociétés mises en équivalence/intérêts minoritaires	–	(0,3)
Résultat net	3,2	15,9

Le groupe détient une participation de 70% dans Ciel Satellite Limited Partnership, Canada. Cette entité est contrôlée conjointement et exerce une activité similaire à celle des autres principales entités opérationnelles du groupe.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement qui figure dans les comptes consolidés de l'exercice s'analyse comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Actifs non courants	68,0	51,6
Actifs courants	0,2	0,7
Passifs non courants	(62,9)	(50,2)
Passifs courants	(5,4)	(1,0)
Chiffre d'affaires	0,7	0,8
Charges opérationnelles	(0,8)	(1,6)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	–	–
Charges financières	–	–
Résultat net	(0,1)	(0,8)

Note 6 – Information sectorielle : secteurs géographiques

Le premier niveau d'information sectorielle du groupe est le secteur géographique, qui reflète le reporting interne et la structure de responsabilité du groupe. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, les activités du groupe se répartissaient en cinq régions organisées et dirigées séparément : « Europe, Moyen-Orient et Afrique », « Amériques », « SES NEW SKIES », « Asie » et « SES GLOBAL et autres participations ».

A la suite de l'acquisition de SES NEW SKIES en 2006, les fonctions de direction de certaines activités ont été réaffectées, ce qui a entraîné un changement de définition de ces secteurs à compter du 1er janvier 2007. Ces changements sont pour l'essentiel les suivants :

- 1) la responsabilité de la direction des activités de l'ancien secteur « Asie », qui incluent principalement les activités de SES ASIA S.A. et la participation du groupe dans AsiaSat, a été confiée à l'équipe de direction de SES NEW SKIES ;
- 2) la responsabilité de la gestion commerciale de certains actifs satellitaires compris dans les flottes d'ASTRA et AMERICOM et positionnés respectivement en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord, a également été confiée à l'équipe de direction de SES NEW SKIES.

Compte tenu de ces changements, SES a modifié sa structure interne en matière de gestion et de reporting, en ramenant le nombre de secteurs de cinq à quatre. Les quatre secteurs sont les suivants à compter de janvier 2007 : ASTRA, AMERICOM, NEW SKIES, SES S.A. et autres participations (« Autres »).

Le groupe comptabilise les ventes et transferts intersectoriels comme si ces ventes ou transferts étaient réalisés avec des tiers au prix du marché. Les montants des exercices antérieurs ont été retraités afin de tenir compte de tout impact significatif des changements ci-dessus.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 et à cette date:

	ASTRA millions d'euros	AMERICOM millions d'euros	NEW SKIES millions d'euros	Autres millions d'euros	Elimination millions d'euros	Total millions d'euros
Résultats sectoriels						
Ventes à des clients externes	970,5	394,7	245,5	–	–	1 610,7
Ventes inter-secteurs	0,9	6,5	15,8	–	(23,2)	–
Chiffre d'affaires total	971,4	401,2	261,3	–	(23,2)	1 610,7
Charges opérationnelles	(293,6)	(148,9)	(67,3)	(33,8)	23,2	(520,4)
EBITDA ¹	677,8	252,3	194,0	(33,8)	–	1 090,3
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles	(186,4)	(150,2)	(98,6)	(0,5)	–	(435,7)
Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(38,6)	(2,9)	–	–	–	(41,5)
Résultat opérationnel	452,8	99,2	95,4	(34,3)	–	613,1
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1,9)	(0,1)	2,3	–	–	0,3
Actifs sectoriels						
Immobilisations corporelles	1 340,2	1 514,0	599,1	35,7	–	3 489,0
Immobilisations incorporelles	574,4	1 631,3	569,0	0,1	–	2 774,8
Actifs non courants affectés	1 914,6	3 145,3	1 168,1	35,8	–	6 263,8
Actifs courants	209,2	30,0	61,7	25,0	–	325,9
Total des actifs affectés	2 123,8	3 175,3	1 229,8	60,8	–	6 589,7
Actifs non affectés						260,0
Total actifs						6 849,7
Passifs sectoriels						
Passifs non courants	137,4	162,5	34,0	0,9	–	334,8
Passifs courants	325,6	78,2	64,4	65,6	–	533,8
Total des passifs affectés	463,0	240,7	98,4	66,5	–	868,6
Passifs non affectés						4 369,3
Total passifs						5 237,9
Dépenses d'investissement	296,4	211,3	159,3	40,7	–	707,7

¹ Résultat avant charges financières, impôts, dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 et à cette date :

	ASTRA millions d'euros	AMERICOM millions d'euros	NEW SKIES millions d'euros	Autres millions d'euros	Elimination millions d'euros	Total millions d'euros
Résultats sectoriels						
Ventes à des clients externes	886,7	544,9	183,4	0,2	–	1 615,2
Ventes inter-secteurs	8,9	1,5	7,0	14,2	(31,6)	–
Chiffre d'affaires total	895,6	546,4	190,4	14,4	(31,6)	1 615,2
Charges opérationnelles	(234,6)	(223,5)	(71,6)	(36,8)	31,7	(534,8)
EBITDA ¹	661,0	322,9	118,8	(22,4)	0,1	1 080,4
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles	(188,1)	(178,9)	(71,3)	(0,3)	–	(438,6)
Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(33,3)	(3,2)	–	–	–	(36,5)
Résultat opérationnel	439,6	140,8	47,5	(22,7)	0,1	605,3
Résultat des sociétés mises en équivalence	(2,1)	12,7	(0,1)	–	–	10,5
Actifs sectoriels						
Immobilisations corporelles	1 357,5	1 921,0	483,5	0,7	–	3 762,7
Immobilisations incorporelles	590,4	1 991,4	800,8	–	–	3 382,6
Actifs non courants affectés	1 947,9	3 912,4	1 284,3	0,7	–	7 145,3
Actifs courants	183,8	47,3	50,6	73,0	–	354,7
Total des actifs affectés	2 131,7	3 959,7	1 334,9	73,7	–	7 500,0
Actifs non affectés						566,1
Total actifs						8 066,1
Passifs sectoriels						
Passifs non courants	50,0	134,1	25,7	0,6	–	210,4
Passifs courants	290,9	98,6	78,8	73,5	–	541,8
Total des passifs affectés	340,9	232,7	104,5	74,1	–	752,2
Passifs non affectés						4 268,8
Total passifs						5 021,0
Dépenses d'investissement	258,8	206,5	14,4	0,6	–	480,3

¹ Résultat avant charges financières, impôts, dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Note 7 – Information sectorielle : secteurs d'activité

Les tableaux ci-dessous contiennent des informations concernant les secteurs d'activité du groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2007 et 2006.

Le secteur « infrastructure » correspond à l'activité de détention et d'exploitation des satellites. Il comprend les locations de satellites et les opérations de vente concernant exclusivement la mise à disposition de capacités de transmission et les services connexes (tels que les liaisons montantes et descendantes), et notamment la location de satellites au secteur « services ».

Le secteur « services » comprend toutes les opérations de location dans lesquelles les capacités satellitaires sont regroupées avec d'autres services (comme les services afférents aux plates-formes), ou dans lesquelles d'autres services satellitaires sont proposés.

	Infrastructure millions d'euros	Services millions d'euros	Eliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Exercice clos le 31 décembre 2007				
Ventes à des clients externes	1 297,1	313,6	–	1 610,7
Ventes inter-secteurs	81,1	6,6	(87,7)	–
Chiffre d'affaires total	1 378,2	320,2	(87,7)	1 610,7
Actifs affectés	6 242,5	347,2	–	6 589,7
Actifs non affectés			–	260,0
Total actifs				6 849,7
Dépenses d'investissement	664,5	43,2		707,7

Exercice clos le 31 décembre 2006

Ventes à des clients externes	1 346,9	268,3	–	1 615,2
Ventes inter-secteurs	69,8	3,4	(73,2)	–
Chiffre d'affaires total	1 416,7	271,7	(73,2)	1 615,2
Actifs affectés	7 205,7	294,3	–	7 500,0
Actifs non affectés				566,1
Total actifs				8 066,1
Dépenses d'investissement	438,7	41,6	–	480,3

Note 8 – Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles mentionnées dans le présent rapport incluent les types de dépenses ci-après :

- 1) Le coût des ventes (hors frais de personnel et amortissements sur immobilisations corporelles) correspond à des catégories de coûts qui varient généralement en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires. Ces coûts comprennent la location de capacités satellitaires auprès de tiers, le coût des produits vendus (par exemple lors de la cession de satellites), et les coûts directement attribuables à la mise en place des contrats conclus avec les clients.
- 2) Les frais de personnel comprennent les salaires bruts, les cotisations de l'employeur aux régimes de sécurité sociale et de retraite des salariés, ainsi que les charges relatives aux plans de rémunérations dont le règlement est indexé sur des actions.
- 3) Les autres charges opérationnelles sont, par nature, moins sensibles à l'évolution du chiffre d'affaires. Elles incluent les coûts afférents aux locaux, les coûts d'assurance des satellites en orbite, les frais de marketing, les frais généraux et administratifs, les honoraires de conseil, les frais de voyage et les variations des provisions pour créances douteuses.

Les charges opérationnelles de l'exercice 2006 comprenaient, à hauteur de 28,5 millions d'euros, des coûts de restructuration exceptionnels qui concernaient l'intégration des activités de SES NEW SKIES dans le groupe et la restructuration des activités de téléport aux Etats-Unis. Ces coûts étaient comptabilisés comme suit : 15,6 millions d'euros dans les « Frais de personnel », 4,5 millions d'euros dans le « Coût des ventes » et 8,4 millions d'euros dans les « Autres charges opérationnelles ».

Note 9 – Produits et charges financiers

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Produits financiers		
Revenus d'intérêts	27,7	60,8
Gains de change	21,3	14,7
Dividendes perçus	–	1,5
Plus-value de cession d'une filiale	2,7	15,0
	51,7	92,0
Charges financières		
Charge d'intérêts	(181,7)	(168,0)
Perte de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	–	(4,8)
	(181,7)	(172,8)

Note 10 – Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt sur le résultat payé ou dû dans les différents pays, ainsi que les impôts différés. Les impôts exigibles et les impôts différés s'analysent comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Compte de résultat consolidé		
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	(76,8)	(90,8)
Impôts étrangers	–	6,5
Ajustements au titre des exercices antérieurs	15,3	–
Impôt différé		
Relatif aux différences temporelles générées et reprises	9,2	(15,9)
Utilisation de déficits fiscaux reportés en avant	(26,0)	0,8
Charge d'impôt figurant au compte de résultat consolidé	(78,3)	(99,4)
Tableau de variation des capitaux propres consolidés		
Impôt différé relatif aux éléments imputés directement au débit ou au crédit des capitaux propres		
Perte nette sur la réévaluation des instruments financiers – Couverture de flux de trésorerie	1,8	0,4
Perte latente sur les prêts et les emprunts – Couverture d'investissements nets	(58,4)	(18,6)
Impôts sur le résultat figurant dans les capitaux propres	(56,6)	(18,2)

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le bénéfice avant impôt du groupe multiplié par le taux d'imposition théorique de 30,38 %, qui correspond aux taux d'imposition en vigueur au Luxembourg, se présente comme suit pour les exercices clos le 31 décembre 2007 et 2006 :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Résultat avant impôt	483,1	524,5
Multiplié par le taux d'imposition théorique	146,8	159,3
Crédits d'impôt pour investissements	(14,1)	(17,7)
Revenu exonéré d'impôt	(3,5)	(8,4)
Impôts étrangers	–	(6,5)
Incidence des écarts avec les taux d'imposition locaux	(54,9)	(36,1)
Impôts afférents aux exercices antérieurs	(13,0)	–
Dépenses non déductibles	11,7	6,2
Incidence des variations du taux d'imposition	1,2	2,6
Reprise d'actifs d'impôts différés comptabilisés précédemment	1,9	–
Autres	2,2	–
Impôt sur le résultat enregistré au compte de résultat consolidé	78,3	99,4

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Les comptes relatifs aux impôts différés inclus dans les états financiers consolidés s'analysent comme suit :

	Impôts différés actifs 2007 millions d'euros	Impôts différés actifs 2006 millions d'euros	Impôts différés passifs 2007 millions d'euros	Impôts différés passifs 2006 millions d'euros	Impôts différés compte de résultat 2007 millions d'euros	Impôts différés compte de résultat 2006 millions d'euros
Pertes reportées	109,5	141,8	–	–	23,9	8,1
Amortissement suivant règles fiscales	–	–	15,6	–	4,7	–
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	–	–	166,9	170,7	25,7	9,6
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	–	–	529,8	583,8	1,1	30,7
Engagements au titre des prestations de retraite	7,5	5,5	–	–	(2,0)	(1,6)
Corrections de valeur sur actifs financiers	–	–	95,2	105,2	(0,2)	(15,0)
Corrections de valeur sur actions propres	3,5	1,6	–	–	(1,6)	–
Evaluation des instruments financiers à la juste valeur	–	–	75,1	48,7	(29,7)	–
Créances	–	–	22,0	4,6	0,5	(2,5)
Dettes	23,2	–	–	0,8	(5,3)	(3,2)
Autres provisions et comptes de régularisation	6,4	–	–	3,7	1,1	(11,0)
Autres	–	0,2	4,6	–	(1,4)	–
Sous-total	150,1	149,1	909,2	917,5	16,8	15,1
Compensation d'impôts différés	(129,5)	(111,5)	(129,5)	(111,5)	–	–
Total	20,6	37,6	779,7	806,0	16,8	15,1

Des actifs d'impôt différé ont été imputés sur des passifs d'impôt différé lorsque ces actifs et ces passifs concernent la même autorité fiscale et que l'entité concernée détient un droit juridiquement exécutoire de compenser ses actifs d'impôt recouvrable avec ses passifs d'impôt exigible.

Les déficits fiscaux du groupe comprennent, outre les déficits pour lesquels des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés, des déficits fiscaux indéfiniment reportables de 250,3 millions d'euros (2006 : 237,4 millions d'euros) qui pourront être imputés sur les bénéfices imposables futurs des sociétés ayant enregistré les pertes. Le groupe n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de ces déficits, car ces derniers ne peuvent pas être imputés sur les bénéfices imposables d'autres sociétés du groupe et proviennent de filiales pour lesquelles il n'est pas prévu de bénéfices imposables permettant d'absorber ces déficits dans un avenir prévisible.

Note 11 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux titulaires d'actions ordinaires de chaque catégorie par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Le résultat et les données relatives aux actions retenus pour calculer le résultat de base par action sont les suivants :

Pour l'exercice 2007, les résultats de 0,91 euro par action de catégorie A (2006 : 0,82 euro), 0,37 euro par action de catégorie B (2006 : 0,33 euro), et 0,91 euro par action de catégorie C (2006 : 0,82 euro), ont été calculés sur les bases suivantes :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Résultat net – part du groupe	404,0	435,8

Nombre moyen pondéré d'actions, déduction faite des actions propres détenues, ayant servi au calcul des résultats par action :

	2007 million	2006 million
Actions de catégorie A	342,1	330,3
Actions de catégorie B	188,9	225,7
Actions de catégorie C	24,9	111,4
Total	555,9	667,4

Le nombre moyen pondéré d'actions est déterminé en fonction de la composition du capital de la société telle que décrite à la Note 23.

Note 12 – Dividendes payés et proposés

Dividendes votés et payés au cours de l'exercice : dividendes sur les actions ordinaires.

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Dividende par action de catégorie A au titre de 2006 : 0,44 euro (2005 : 0,40 euro)	148,9	142,0
Dividende par action de catégorie B au titre de 2006 : 0,18 euro (2005 : 0,16 euro)	38,8	36,6
Dividende par action de catégorie C au titre de 2006 : – (2005 : 0,40 euro)	–	41,3
Total	187,7	219,9

Dividendes soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle de SES (non comptabilisés au passif au 31 décembre 2007)

Dividende par action de catégorie A au titre de 2007 : 0,60 euro	213,3
Dividende par action de catégorie B au titre de 2007 : 0,24 euro	42,7
Total	256,0

Note 13 – Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Mouvements en 2006 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2006	151,9	4 654,0	416,3	104,6	5 326,8
Changement du périmètre de consolidation	15,4	545,0	24,0	20,0	604,4
Acquisitions	4,0	–	26,4	19,4	49,8
Prime perçue pour absence de sinistres	–	(8,4)	–	–	(8,4)
Cessions/Mises hors service	(0,9)	(25,4)	(48,9)	(9,1)	(84,3)
Transferts des immobilisations corporelles en cours (Note 14)	12,4	381,0	12,8	1,8	408,0
Effets des variations de change	(5,0)	(289,4)	(22,3)	(2,1)	(318,8)
Coût au 31 décembre 2006	177,8	5 256,8	408,3	134,6	5 977,5
Mouvements en 2006 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2006	(64,9)	(2 069,3)	(295,6)	(76,6)	(2 506,4)
Changement du périmètre de consolidation	(0,7)	(98,1)	(9,6)	(10,4)	(118,8)
Dotations aux amortissements	(7,9)	(376,0)	(30,6)	(17,6)	(432,1)
Pertes de valeur	–	–	(6,5)	–	(6,5)
Amortissements sur les cessions / mises hors service	0,4	4,0	50,3	8,5	63,2
Reclassements	–	0,1	0,4	–	0,5
Effets des variations de change	1,6	73,1	14,1	1,5	90,3
Amortissements cumulés au 31 décembre 2006	(71,5)	(2 466,2)	(277,5)	(94,6)	(2 909,8)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2006	106,3	2 790,6	130,8	40,0	3 067,7

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Mouvements en 2007 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2007	177,8	5 256,8	408,3	134,6	5 977,5
Changement du périmètre de consolidation	(4,6)	–	–	1,7	(2,9)
Impact de la transaction conclue avec GE (Note 4)	(3,9)	(340,6)	(26,6)	(4,8)	(375,9)
Acquisitions	4,5	20,3	23,9	21,0	69,7
Cessions/Mises hors service	(2,6)	(26,0)	(25,5)	(3,1)	(57,2)
Transferts des immobilisations corporelles en cours	0,8	456,6	12,5	5,5	475,4
Effets des variations de change	(5,1)	(264,1)	(24,8)	(2,1)	(296,1)
Coût au 31 décembre 2007	166,9	5 103,0	367,8	152,8	5 790,5

Mouvements en 2007 sur les amortissements

Amortissements cumulés au 1er janvier 2007	(71,5)	(2 466,2)	(277,5)	(94,6)	(2 909,8)
Changement du périmètre de consolidation	0,2	–	–	–	0,2
Impact de la transaction conclue avec GE (Note 4)	0,5	83,8	17,0	4,0	105,3
Dotations aux amortissements	(7,9)	(373,3)	(30,9)	(23,6)	(435,7)
Amortissements sur les cessions / mises hors service	1,6	25,1	25,4	2,8	54,9
Reclassements	–	(0,1)	0,7	–	0,6
Effets des variations de change	1,4	97,3	16,9	2,0	117,6
Amortissements cumulés au 31 décembre 2007	(75,7)	(2 633,4)	(248,4)	(109,4)	(3 066,9)

Valeur nette comptable au 31 décembre 2007 **91,2** **2 469,6** **119,4** **43,4** **2 723,6**

La valeur comptable des immobilisations détenues dans le cadre de contrats de location-financement s'élève à 0,6 million d'euros au 31 décembre 2007 (2006 : 0,9 million d'euros).

Note 14 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Total millions d'euros
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2006	0,1	666,1	28,1	694,3

Mouvements en 2006

Changement du périmètre de consolidation	–	12,2	1,7	13,9
Acquisitions	–	391,5	39,1	430,6
Cessions	(0,1)	(4,5)	(4,0)	(8,6)
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 13)	–	(381,0)	(27,0)	(408,0)
Effets des variations de change	–	(19,8)	(7,4)	(27,2)

Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2006 **–** **664,5** **30,5** **695,0**

Mouvements en 2007

Changement du périmètre de consolidation	–	–	0,2	0,2
Impact de la transaction conclue avec GE (Note 4)	–	(9,9)	–	(9,9)
Acquisitions	0,3	609,6	28,1	638,0
Cessions	(0,1)	(0,2)	(5,2)	(5,5)
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 13)	–	(454,7)	(20,7)	(475,4)
Effets des variations de change	–	(74,3)	(2,7)	(77,0)

Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2007 **0,2** **735,0** **30,2** **765,4**

Des coûts d'emprunt de 27,7 millions d'euros (2006 : 22,7 millions d'euros) relatifs aux financements spécifiquement affectés à la construction de satellites ont été capitalisés au cours de l'exercice et sont inclus dans les acquisitions de « Satellites » dans le tableau ci-dessus. Un taux moyen pondéré de capitalisation de 5% (2006 : 5%), représentant le coût des emprunts concernés, a été utilisé.

Note 15 – Immobilisations incorporelles

	Durée de vie indéterminée			Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée millions d'euros	Total millions d'euros
	Droits d'exploitation des positions orbitales millions d'euros	Goodwill millions d'euros	Autres millions d'euros		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2006	605,3	1 912,6	–	501,3	3 019,2
Mouvements en 2006 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier 2006	605,3	1 912,6	–	652,2	3 170,1
Changement du périmètre de consolidation	403,4	240,6	2,8	24,6	671,4
Acquisitions	–	–	–	5,8	5,8
Transferts des actifs courants	–	–	–	2,2	2,2
Effets des variations de change	(63,5)	(209,3)	–	(7,8)	(280,6)
Coût d'acquisition au 31 décembre	945,2	1 943,9	2,8	677,0	3 568,9

Mouvements en 2006 sur les amortissements cumulés

Amortissements cumulés au 1er janvier 2006	–	–	–	(150,9)	(150,9)
Dotations aux amortissements	–	–	–	(36,5)	(36,5)
Effets des variations de change	–	–	–	1,1	1,1
Amortissements cumulés au 31 décembre 2006	–	–	–	(186,3)	(186,3)

Valeur nette comptable au 31 décembre 2006	945,2	1 943,9	2,8	490,7	3 382,6
---	--------------	----------------	------------	--------------	----------------

Mouvements en 2007 sur le coût d'acquisition

Coût d'acquisition au 1er janvier 2007	945,2	1 943,9	2,8	677,0	3 568,9
Impact de la transaction conclue avec GE (Note 4)	(203,3)	(123,6)	–	(4,1)	(331,0)
Acquisitions	–	4,4	2,7	15,3	22,4
Transferts des actifs courants	–	–	–	–	–
Effets des variations de change	(70,6)	(183,9)	–	(6,4)	(260,9)
Coût d'acquisition au 31 décembre 2007	671,3	1 640,8	5,5	681,8	2 999,4

Mouvements en 2007 sur les amortissements cumulés

Amortissements cumulés au 1er janvier 2007	–	–	–	(186,3)	(186,3)
Dotations aux amortissements	–	–	–	(41,5)	(41,5)
Effets des variations de change	–	–	–	3,2	3,2
Amortissements cumulés au 31 décembre 2007	–	–	–	(224,6)	(224,6)

Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	671,3	1 640,8	5,5	457,2	2 774,8
---	--------------	----------------	------------	--------------	----------------

Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont une valeur nette comptable de 2 317,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 (2006 : 2 891,9 millions d'euros) qui se décompose par unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
SES AMERICOM	1 596,3	1 947,2
SES NEW SKIES	569,1	582,2
AsiaSat	–	218,5
SES SIRIUS	86,7	87,5
ASTRA Platform Services	33,5	29,2
ND SatCom	31,4	26,7
SES ASTRA	0,6	0,6
Total	2 317,6	2 891,9

1. Droits d'exploitation des positions orbitales

Les intérêts dans des droits d'exploitation de positions orbitales ont été acquis dans le cadre des acquisitions de SES AMERICOM, SES SIRIUS et SES NEW SKIES, et également lors d'acquisitions ciblées de ces droits auprès de tiers. Le groupe estime qu'il a de fortes probabilités d'obtenir la prorogation de ces droits lorsque les accords en cours arriveront à expiration et, par conséquent, ces actifs ne sont pas amortis. Ils figurent au bilan au coût d'acquisition. Des tests de perte de valeur sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur comptable demeure appropriée.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

2. Goodwill

Aucune charge n'a été constatée au cours de l'exercice au titre de pertes de valeur subies par le goodwill (2006 : néant).

Des tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur nette comptable est toujours appropriée. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur d'utilité (Note 2) effectué à partir des informations contenues dans les derniers plans d'activité approuvés par la direction, couvrant une période de sept ans au plus. Pour certaines entités, les flux de trésorerie ont été extrapolés au-delà de cette période, pour des durées allant jusqu'à 18 ans et avec des taux de croissance de 3 % au maximum, afin d'évaluer plus précisément le cycle normalisé de remplacement du capital. Les taux d'actualisation utilisés en 2007, compris entre 6,75 % et 8,25 % (2006 : 6,25 % et 10,00 %), tiennent compte des taux pratiqués sur les marchés financiers et de la structure financière des entreprises opérant dans le secteur d'activité du groupe. Les taux de croissance perpétuels retenus pour ces évaluations varient dans une fourchette de 1 à 3 %. Ces taux peuvent être justifiés par référence aux performances commerciales des sociétés concernées sur une période plus longue.

Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée

La principale immobilisation incorporelle à durée de vie déterminée concerne l'accord conclu par SES ASTRA avec le gouvernement luxembourgeois, relatif à l'exploitation des fréquences du Luxembourg dans les positions orbitales de l'arc géostationnaire de 45 degrés Ouest à 50 degrés Est pour la période allant du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2021. Etant donné la durée déterminée de cet accord, ces droits d'exploitation – évalués à 550 millions d'euros à la date d'acquisition – sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de l'accord, soit 21 ans.

Tests de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les unités génératrices de trésorerie retenues aux fins des tests de perte de valeur des goodwills et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée de SES AMERICOM, SES NEW SKIES et SES SIRIUS sont définies comme les plus petits groupes d'actifs satellitaires identifiables qui sont largement indépendants des flux de trésorerie provenant d'autres groupes de satellites. En définissant ces unités, le groupe prend en considération l'utilisation de la flotte de satellites et plus particulièrement la capacité de chaque satellite à fournir des services de remplacement à d'autres satellites en fonction de leur spectre de fréquence disponible et de leur position géographique. Pour ASTRA Platform Services et ND SatCom, les activités de ces sociétés prises dans leur ensemble sont traitées comme une unité génératrice de trésorerie.

Les calculs des valeurs d'utilité sont le plus sensibles aux éléments suivants :

- _ les modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés ;
- _ les changements de taux d'actualisation ;
- _ les hypothèses de taux de croissance utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité.

Modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés : les filiales du groupe établissent annuellement un plan d'activité qui contient généralement une évaluation des développements attendus pour une période de sept ans à partir de la date d'établissement du plan. Ces plans d'activité reflètent à la fois les dernières hypothèses concernant le marché de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que les développements et les tendances du secteur d'activité dans lequel l'unité opère. En ce qui concerne l'activité d'exploitation de capacités satellitaires, les facteurs suivants sont plus particulièrement pris en compte :

- _ les développements attendus concernant les taux d'utilisation des répéteurs, incluant l'impact du lancement de nouvelles capacités ;
- _ les nouveaux produits et services à offrir pendant la période du plan d'activité ;
- _ tout changement dans le cycle des dépenses d'investissement attendues – en raison de la détérioration des caractéristiques techniques d'un satellite ou de l'identification de besoins de capacités additionnelles ;
- _ tout changement dans les hypothèses de coûts pour les achats de satellites ou les lancements de satellites.

Changements de taux d'actualisation : les taux d'actualisation reflètent les estimations du management concernant les risques spécifiques à chaque unité. Le management utilise un coût moyen pondéré du capital comme taux d'actualisation pour chaque entité. Ce taux reflète les taux d'intérêt des obligations d'une maturité de cinq ans du marché concerné, la structure de capitalisation du groupe et d'autres facteurs si nécessaire, appliqués spécifiquement à l'unité génératrice de trésorerie concernée.

Hypothèses de taux croissance utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité : les taux sont basés sur l'expérience commerciale relative aux unités génératrices de trésorerie concernées et aux perspectives de développement des marchés dans lesquels elles opèrent.

Dans le cadre des procédures de test de perte de valeur en vigueur, la société évalue l'impact des changements de taux d'actualisation et des hypothèses de croissance sur l'excédent ou la perte, selon le cas, mis en évidence par les tests de perte de valeur. Des simulations sont effectuées en utilisant des taux d'actualisation inférieurs et supérieurs de 1 % au plus au taux spécifique retenu pour l'unité concernée dans l'évaluation de base. De même, les hypothèses de croissance font l'objet de simulations avec des taux supérieurs et inférieurs de 1 % à l'hypothèse de base retenue dans l'évaluation. Ceci permet de générer une matrice d'évaluations indiquant le risque de perte de valeur encouru pour chaque unité génératrice de trésorerie en fonction de variations des paramètres d'évaluation comprises dans la fourchette des évolutions prévisibles à la date d'évaluation.

Pour l'ensemble des unités soumises à des tests, aucune perte de valeur n'aurait dû être comptabilisée dans le cas le moins favorable – taux de croissance plus faibles associés à des taux d'actualisation plus élevés.

Note 16 – Participations dans des entreprises associées

Au 31 décembre 2007, le groupe détient des participations dans des entreprises associées pour un montant de 1,6 million d'euros (2006 : 88,6 millions d'euros). En 2007, le groupe a cédé la seule participation significative qu'il détenait dans une entreprise associée, Star One, dans le cadre de la transaction de scission-échange conclue avec GE (Note 4).

Aucune charge n'a été comptabilisée au cours de l'exercice au titre de pertes de valeur du goodwill afférent aux participations dans des entreprises associées (2006 : néant). Le tableau suivant illustre l'information financière résumée relative à la participation détenue par le groupe dans Star One sur base du bilan au 31 décembre, et du compte de profits et pertes de l'exercice venu à échéance en cette date.

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Actifs non courants	–	75,8
Actifs courants	–	22,1
Passifs non-courants	–	(34,0)
Passifs courants	–	(9,8)
Chiffre d'affaires	–	30,5
Résultat	–	11,9

Note 17 – Autres immobilisations financières

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Prêts et créances		
Créances à plus d'un an sur les entreprises associées	12,0	12,0
Autres créances non courantes	0,5	4,0
	12,5	16,0
Autres immobilisations financières		
Actifs financiers divers	3,1	3,7
Total des autres immobilisations financières	15,6	19,7

Les créances à plus d'un an sur les entreprises associées concernent un prêt accordé à la société liée mexicaine QuetzSat.

Note 18 – Créances clients et autres créances

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Créances clients, nettes	156,6	135,0
Revenu reconnu mais non encore facturé	68,5	65,6
Créances sur les sociétés d'assurance	–	47,9
Autres créances	64,5	40,0
Total créances clients et autres créances	289,6	288,5

Le revenu reconnu mais non encore facturé est afférent à l'utilisation de capacités satellitaires dans le cadre de contrats à long terme. La facturation interviendra conformément aux termes des contrats. Un montant de 1,6 million d'euros a été comptabilisé en charges en 2007 au titre de la variation des provisions pour créances douteuses (2006 : 8,7 millions d'euros). Ces montants figurent sous la rubrique « Autres charges opérationnelles ».

Les créances clients et autres créances au 31 décembre 2007 comprenaient des créances d'une durée résiduelle supérieure à un an pour un montant de 11,7 millions d'euros (2006 : 12 millions d'euros).

	Créances en cours millions d'euros	Moins d'un mois millions d'euros	Entre 2 et 3 mois millions d'euros	Plus de 3 mois millions d'euros	Total millions d'euros
2007	106,8	12,5	17,6	19,7	156,6
2006	92,9	9,7	17,5	14,9	135,0

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Au 31 décembre, des créances clients d'un montant nominal de 25,5 millions d'euros (2006: 33,1 millions d'euros) ont fait l'objet d'une réévaluation. Les mouvements pour le provisionnement de la réévaluation des créances étaient les suivants :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Au 1er janvier	33,1	28,7
Charges	1,6	8,7
Modification du périmètre	(2,4)	7,3
Utilisés	(5,5)	(10,3)
Impact du taux de change	(1,3)	(1,3)
Au 31 décembre	25,5	33,1

Note 19 – Instruments financiers

Justes valeurs

Le tableau ci-dessous contient une comparaison par catégorie d'instruments des valeurs comptables et des justes valeurs de tous les instruments financiers figurant dans les états financiers du groupe.

	Valeur comptable 2007 millions d'euros	Juste valeur 2007 millions d'euros	Valeur comptable 2006 millions d'euros	Juste valeur 2006 millions d'euros
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	197,1	197,1	393,4	393,4
Prêts et créances	12,5	12,5	16,0	16,0
Autres actifs financiers (non courants)	3,1	3,1	3,7	3,7
Contrats de change à terme	20,6	20,6	2,6	2,6
Passifs financiers				
Emprunts portant intérêts				
Emprunts à taux variable				
Facilités de crédit multidevises bilatérales	694,5	700,1	273,3	273,3
Prêts non confirmés	115,0	115,9	–	–
Eurobond 2009 (300 millions d'euros)	299,9	299,3	299,5	300,0
Découverts bancaires	–	–	2,8	2,8
Emprunts à taux fixe				
Eurobond 2008 (500 millions d'euros)	489,8	497,9	484,1	501,0
Eurobond 2007 (300 millions d'euros)	–	–	299,7	300,2
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	497,9	474,7	495,1	492,5
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	648,1	649,0	647,1	639,0
Série A, 400 millions USD	229,6	273,4	298,3	297,1
Série B, 513 millions USD	348,0	367,2	388,5	384,2
Série C, 87 millions USD	59,5	63,2	66,6	65,7
Série D, 28 millions GBP	32,7	37,3	41,6	42,4
Swaps de taux d'intérêt et de devises	–	–	6,9	6,9
Swaps de taux d'intérêt	15,8	15,8	14,3	14,3
Contrats de change à terme	–	–	0,9	0,9

Les justes valeurs des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, aux taux d'intérêts courants en vigueur à l'exception des Eurobonds pour lesquels les valeurs de marché ont été utilisées. La juste valeur des contrats de change a été calculée sur la base des taux de change à terme en vigueur pour les contrats comportant des structures d'échéances similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt a été déterminée en fonction des valeurs de marché d'instruments similaires.

Tous les crédits et emprunts portent intérêt sont inscrits au coût amortisé, à l'exception de l'Eurobond de 500 millions d'euros, qui est enregistré à sa juste valeur pour la partie de l'emprunt liée au risque du taux d'intérêt, conformément aux couvertures de juste valeur détaillées plus loin.

Couvertures

Couvertures de juste valeur

Aux 31 décembre 2007 et 2006, le groupe détenait deux swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel global de 500 millions d'euros. Aux termes de ces contrats, le groupe reçoit un taux d'intérêt fixe de 4,5% par an et paie un taux variable trimestriel égal à l'EURIBOR trois mois plus une marge sur le montant notionnel. Ces swaps couvrent le risque de variations de juste valeur liées aux taux d'intérêt de l'Eurobond 2008 de 500 millions d'euros. L'Eurobond et les swaps présentent les mêmes caractéristiques spécifiques en ce qui concerne le montant notionnel, le taux d'intérêt et la date d'échéance fixée à novembre 2008.

Au 31 décembre 2007, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt représente un passif de 9,9 millions d'euros (2006 : 14,3 millions d'euros). Le profit de 4,4 millions d'euros résultant de l'évaluation des swaps de taux d'intérêt à leur juste valeur (2006 : perte de 6,2 millions d'euros) a été comptabilisé en produits financiers et a servi à compenser la perte de 4,3 millions d'euros (2006 : profit de 6,3 millions d'euros) liée à l'évaluation de l'Eurobond à sa juste valeur, étant donné la concordance des principales modalités de ces instruments.

Couverture des investissements nets dans des opérations étrangères

Aux 31 décembre 2007 et 2006, certains emprunts et instruments dérivés du groupe ont été désignés comme instruments de couverture des investissements nets dans SES AMERICOM, SES NEW SKIES et SES Re International afin de couvrir l'exposition du groupe aux risques de change afférents à ces investissements. Compte tenu de la dépréciation du dollar des Etats-Unis, la couverture des investissements nets a été portée de 23,0% en 2006 à 64,6% en 2007.

	31 décembre 2007 millions d'USD	31 décembre 2006 millions d'USD
Exposition aux risques associés aux bilans en USD sur une base consolidée :		
SES AMERICOM	4 808,0	4 806,7
SES NEW SKIES	2 304,7	2 268,7
SES Re International	167,7	90,1
Total	7 208,4	7 165,5
Instruments de couverture :		
Contrats de change à terme	3 400,0	600,0
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	943,0	1 000,0
Emprunts bilatéraux	360,0	50,0
Total	4 703,0	1 650,0
Taux de couverture	64,6%	23,0%

Les écarts de conversion des emprunts et des contrats de change à terme susmentionnés sont comptabilisés dans les capitaux propres afin de compenser tout écart de conversion des investissements nets dans les filiales couvertes. La partie inefficace de cette relation de couverture était nulle en 2007 (2006 : néant).

Tous les contrats de change à terme arrivent à échéance dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'exercice. Les échéanciers de remboursement de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains et des facilités de crédit multidevises bilatérales sont présentés aux Notes 20 et 25.

Couverture des flux de trésorerie liés aux dépenses d'investissement et au portefeuille de facilités de crédit multidevises bilatérales

Aux 31 décembre 2007 et 2006, le groupe détenait de nombreux contrats de change à terme désignés comme instruments de couverture des engagements futurs contractés auprès des fournisseurs au titre des achats de satellites. Ces contrats de change à terme servent à couvrir le risque de change lié à ces engagements, et leurs échéances coïncident avec les dates des paiements à effectuer au titre des contrats d'achat de satellites concernés. Etant donné la dépréciation du dollar des Etats-Unis au cours du dernier exercice, le groupe n'a procédé à aucune nouvelle couverture de flux de trésorerie pour ses dépenses d'investissement en 2007.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été jugées très efficaces, et une perte latente de 1,8 million d'euros (2006 : perte latente de 8,3 millions d'euros) nette d'un impôt différé de 0,6 million d'euros (2006 : 2,9 millions d'euros), relative aux instruments de couverture, est comprise dans les capitaux propres. Au cours de l'exercice, un montant de 1,7 millions d'euros (2006 : 1,1 millions d'euros) a été éliminé des capitaux propres et incorporé dans la valeur comptable initiale des satellites acquis. Au 31 décembre 2007, la juste valeur des contrats s'élève à 0,5 million d'euros (2006 : 1,4 million d'euros).

Au 31 décembre 2007, le groupe détenait quatre swaps de taux d'intérêt qui ont été désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futures attendues sur des facilités de crédit multidevises bilatérales d'un montant de 240 millions d'USD correspondant à des dettes à taux variable.

Les couvertures de flux de trésorerie des charges d'intérêts futures attendues ont été jugées très efficaces en février 2008 et, au 31 décembre 2007, une perte nette latente de 4 millions d'euros, nette d'un impôt différé de 1,8 million d'euros, est comprise dans les capitaux propres au titre de ces instruments de couverture.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Les échéances prévisionnelles des flux de trésorerie liés au programme d'investissements sont présentées ci-dessous.

	A moins d'un an millions d'euros	Entre 1 et 5 ans millions d'euros	Au-delà de 5 ans millions d'euros	Total millions d'euros
Au 31 décembre 2007 :				
Sorties de trésorerie liées aux achats	110,1	53,8	–	163,9
Montant des couvertures de flux de trésorerie	14,7	–	–	14,7
Au 31 décembre 2006 :				
Sorties de trésorerie liées aux achats	147,6	32,5	–	180,1
Montant des couvertures de flux de trésorerie	43,6	14,7	–	58,3

Les échéances prévisionnelles des flux de trésorerie liés au paiement des intérêts courus sur les facilités de crédit multidevises bilatérales sont présentées ci-dessous.

	A moins d'un an millions d'euros	Entre 1 et 5 ans millions d'euros	Au-delà de 5 ans millions d'euros	Total millions d'euros
Au 31 décembre 2007 :				
Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts (variable)	11,3	14,3	–	25,6
Entrée de trésorerie liée au swap de taux d'intérêt (variable)	10,6	13,2	–	23,8
Sortie de trésorerie liée au swap de taux d'intérêt (fixe)	12,5	18,8	–	31,3

Note 20 – Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les instruments financiers du groupe, hors instruments dérivés, comprennent des facilités de crédit multidevises bilatérales accordées par les banques, des Eurobonds, des emprunts en dollars des Etats-Unis contractés auprès des investisseurs institutionnels américains, des billets de trésorerie libellés en euros, de la trésorerie et des dépôts à court terme. Le principal objectif poursuivi par le groupe à travers ces instruments financiers est de lever des capitaux afin de financer les activités courantes du groupe. Le groupe détient d'autres actifs et passifs financiers, tels que les créances clients et les dettes fournisseurs, qui découlent directement de ses activités opérationnelles.

Le groupe conclut aussi des transactions portant sur des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt et de devises, ainsi que des contrats de change à terme. Son objectif est de gérer le risque de taux et le risque de change afférents aux actifs et aux passifs du groupe et au financement de ses activités.

Les principaux risques associés aux instruments financiers du groupe sont les risques de liquidité, les risques de change, les risques de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et le risque de crédit. Les stratégies adoptées sont revues et approuvées par le Conseil d'administration. Elles peuvent être résumées comme indiqué ci-dessous.

Le groupe procède à une gestion des risques hebdomadaire sur la base d'un examen des risques et des couvertures en place. Cet examen comprend un point du marché ainsi que des prévisions concernant les taux d'intérêt et les cours de change importants pour le portefeuille du groupe. L'analyse des risques est examinée tous les trimestres par le Conseil d'administration.

Les méthodes comptables du groupe en matière d'instruments dérivés et d'instruments financiers non dérivés sont décrites à la Note 2.

Risque de liquidité

L'objectif du groupe est d'utiliser efficacement la trésorerie générée de façon à maintenir ses dettes à court terme et ses emprunts bancaires à un niveau faible. En cas de besoins de liquidités, le groupe peut recourir à ses facilités de crédit bilatérales confirmées. En outre, le groupe peut se procurer des capitaux supplémentaires grâce à ses programmes d'émission d'obligations en euros à moyen terme (« EMTN ») ou de billets de trésorerie s'il le juge opportun compte tenu des conditions du marché. L'échéancier de remboursement des dettes du groupe est conçu de façon à permettre à la société d'honorer les engagements de remboursement à l'échéance.

Les liquidités du groupe sont gérées par une fonction de trésorerie centralisée de façon à optimiser les coûts de financement. En outre, un dispositif de mise en commun journalière de la trésorerie a été mis en place.

Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi hebdomadaire à travers un examen des tirages, des émissions et des ressources supplémentaires disponibles au titre des lignes de crédit ou du programme de billets de trésorerie.

Le tableau ci-dessous récapitule les flux de trésorerie contractuels non actualisés basés sur l'échéancier de remboursement des dettes financières du groupe au 31 décembre.

	A moins d'un an millions d'euros	Entre 1 et 5 ans millions d'euros	Au-delà de 5 ans millions d'euros	Total millions d'euros
Echéancier :				
Au 31 décembre 2007	659,3	1 961,0	812,5	3 432,8
Au 31 décembre 2006	349,3	1 988,6	976,4	3 314,3

Risque de change

Le bilan du groupe peut être sérieusement affecté par les variations du cours de change USD/euro car, pour certaines activités importantes du groupe (SES AMERICOM, SES NEW SKIES), le dollar US est la monnaie fonctionnelle. Le groupe atténue ce risque grâce à des emprunts libellés en dollars. Le groupe conclut en outre des contrats de change à terme afin de couvrir les risques résiduels sur ses actifs nets (voir la Note 19).

Le groupe est également exposé au risque de change pour son compte de résultat, en raison de la contribution importante d'entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro. Environ 42,5% (2006 : 45,6%) des ventes du groupe et 43,3% (2006 : 55,2%) de ses charges opérationnelles sont libellés dans une devise autre que l'euro. Le groupe n'utilise pas les instruments dérivés de couverture pour couvrir ce risque de change.

Le groupe conclut des contrats de change à terme pour éliminer ou réduire le risque de change afférent à certaines transactions, telles que les achats de satellites, en faisant coïncider les échéances des contrats aux dates de paiement des acomptes. Les contrats de change à terme sont conclus dans la même devise que l'élément couvert et peuvent couvrir jusqu'à 100% du montant total du contrat. Conformément à ses procédures, le groupe ne conclut pas de contrats à terme avant la mise en place d'un engagement ferme. La politique du groupe consiste à aligner les caractéristiques de ses instruments dérivés de couverture sur celles de l'élément couvert afin de maximiser l'efficacité de la couverture.

Au 31 décembre 2007, le groupe avait contracté des emprunts significatifs libellés en dollars US. Le tableau suivant montre la sensibilité des emprunts du groupe libellés en dollars à une variation réaliste du cours de change du dollar, l'ensemble des autres variables étant constantes par ailleurs. Ces variations seraient sans incidence sur le compte de résultat puisque l'écart de change est inscrit dans les écarts de conversion cumulés dans le cadre de la couverture des investissements nets.

	Montant en millions d'USD	Montant en euro taux de clôture de 1 4721 millions d'euros	Montant en euro au taux de 1 4400 millions d'euros	Montant en euro au taux de 1 500 millions d'euros
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	943,0	640,6	654,9	628,7
Emprunts bilatéraux	360,0	244,5	250,0	240,0
Total	1 303,0	885,1	904,9	868,7

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée pour l'essentiel à ses emprunts à taux variable. Le groupe suit attentivement la répartition entre ses dettes à taux fixe et ses dettes à taux variable, et il l'ajuste périodiquement en fonction des conditions du marché. Le groupe a également recours à des swaps de taux d'intérêt afin de gérer cette combinaison. Les caractéristiques des instruments dérivés de couverture sont négociées de façon à les aligner sur celles de l'élément couvert et à maximiser l'efficacité de la couverture.

Le tableau ci-dessous récapitule les emprunts du groupe, répartis entre emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable.

	A taux fixe millions d'euros	A taux variable millions d'euros	Total millions d'euros
Avant prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt :			
Emprunts au 31 décembre 2007	2 323,2	1 109,5	3 432,7
Emprunts au 31 décembre 2006	2 751,0	573,3	3 324,3
Après prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt :			
Emprunts au 31 décembre 2007	1 986,2	1 446,5	3 432,7
Emprunts au 31 décembre 2006	2 251,0	1 073,3	3 324,3

Au cours de l'exercice, le groupe a remboursé l'Eurobond de 500 millions d'euros ainsi que deux tranches de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains – 57 millions de dollars US et 4 millions de GBP – qui étaient tous deux des emprunts à taux fixe.

Le taux d'intérêt moyen pondéré ressort à 4,90% en 2007 (2006 : 4,58%).

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Le tableau ci après montre la sensibilité du résultat avant impôt du groupe à des variations réalistes des taux d'intérêt affectant la charge d'intérêts afférente aux emprunts à taux variable (les emprunts à taux fixe échangés contre des emprunts à taux variables au moyen de swaps de taux d'intérêts ne sont pas pris en compte). Les autres variables sont toutes constantes. S'agissant de l'évolution des taux d'intérêt dans la zone euro, le groupe estime que l'on peut raisonnablement envisager une augmentation ou une diminution de 30 points de base. Dans la zone dollar, le groupe estime qu'une chute de 100 points de base ou une augmentation de 50 points de base sont possibles.

	Emprunts à taux variable millions d'USD	Impact avant impôt de l'augmentation de taux millions d'USD	Impact avant impôt de la diminution de taux millions d'USD
Emprunts au 31 décembre 2007	120,0	(0,6)	1,2
Emprunts au 31 décembre 2006	360,0	(1,8)	3,6
	millions d'euros	millions d'euros	millions d'euros
Emprunts au 31 décembre 2007	1 365,0	(4,1)	4,1
Emprunts au 31 décembre 2006	800,0	(2,4)	2,4

Risque de crédit

Risque de crédit associé à la clientèle

Conformément à la politique du groupe, tous les clients qui sollicitent un crédit sont soumis à des contrôles de solvabilité. De plus, les soldes des comptes clients font l'objet d'un suivi régulier, et par conséquent, le risque de créances irrécouvrables est, de longue date, non significatif pour le groupe. La valeur comptable des créances nettes non provisionnées s'élève à 156,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 (2006 : 135 millions d'euros). Les principaux clients du groupe sont d'importantes sociétés du secteur des médias et des administrations publiques, de telle sorte que le risque de crédit associé à ces contrats est jugé faible.

Risque de crédit financier

S'agissant du risque de crédit associé aux actifs financiers du groupe (trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers détenus à des fins de transaction, prêts et instruments dérivés), le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de la contrepartie, le risque maximum étant égal à la valeur comptable de ces instruments. Pour atténuer ce risque, le groupe ne traite qu'avec des institutions financières reconnues dont le profil-risque est supérieur ou égal à la notation « A ». Toutes les contreparties sont des institutions financières soumises aux règles et au contrôle des autorités fédérales de surveillance du secteur financier des pays concernés. Par ailleurs, afin de réduire ce risque de contrepartie, le portefeuille est diversifié en ce qui concerne les principales contreparties de façon à garantir une relation équilibrée pour toutes les catégories de produits (instruments dérivés ainsi que dépôts).

Assurance en orbite de la flotte satellitaire

La politique du groupe consiste à retenir une partie du risque d'assurance en orbite de sa flotte de satellites. La définition de la partie de risque auto-assurée a été modifiée en 2007. Durant l'exercice 2006, la partie de risque auto-assurée représentait jusqu'à 35 % de la valeur comptable de satellites pris individuellement. A partir de 2007, le risque est défini en fonction du risque en orbite encouru par les flottes satellitaires combinées de SES ASTRA, SES AMERICOM et SES NEW SKIES. Ceci a eu pour effet de réduire le coût total de l'assurance en orbite pour le groupe.

Gestion du capital

L'objectif du groupe est de conserver une notation « évaluation d'investissement », avec un ratio endettement net/EBITDA de 3,5, de façon à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et à soutenir le développement futur de ses activités. Le groupe gère son capital en fonction de l'évolution de la situation économique et en s'efforçant de réduire le coût de l'endettement, afin de créer de la valeur ajoutée pour ses actionnaires.

Note 21 – Placements à court terme

Les placements à court terme, qui s'élevaient à 24,8 millions d'euros en 2006, concernaient pour l'essentiel un montant de 30 millions d'USD déposé sur un compte bloqué. Ce montant correspondait au premier versement à effectuer une fois le lancement et la mise en service du satellite NSS-8 réussis.

A la suite de l'échec du lancement de ce satellite, le groupe a entrepris des négociations avec le fournisseur afin de récupérer ce versement. Le remboursement est prévu en 2008 et la créance figure dans les états financiers consolidés de 2007 sous la rubrique « Créances clients et autres créances ».

Note 22 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Avoirs en banque et en caisse	175,1	57,4
Dépôts à court terme	22,0	336,0
	197,1	393,4

Les avoirs en banque portent intérêt à des taux variables en fonction des taux quotidiens en vigueur pour les dépôts bancaires. Les dépôts à court terme sont effectués pour des périodes allant d'un jour à trois mois selon les besoins de trésorerie immédiats du groupe. Ils portent intérêt aux taux en vigueur pour les dépôts à court terme.

Note 23 – Capitaux propres

Le capital social de la société s'élève à 666,7 millions d'euros (2006 : 827,9 millions d'euros). Il est composé d'actions de classe A et B sans valeur nominale. Le rapprochement entre le nombre d'actions émises par catégorie d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions de catégorie C	Total
Au 1er janvier 2007	338 390 620	220 770 260	103 149 900	662 310 780
Annulation des actions de catégorie C (Note 4)	–	–	(85 958 250)	(85 958 250)
Conversion d'actions C en actions A	17 191 650	–	(17 191 650)	–
Actions B annulées en contrepartie d'actions A	–	(42 979 125)	–	(42 979 125)
Au 31 décembre 2007	355 582 270	177 791 135	–	533 373 405

Dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat résultant de la transaction conclue avec GE, décrite à la Note 4, certains actionnaires titulaires d'actions de catégorie B ont choisi de convertir 42 979 125 actions de catégorie B leur appartenant en actions de catégorie A. Les dividendes étant versés de telle sorte que le paiement au titre d'une action de catégorie B représente 40% du paiement effectué pour une action de catégorie A, le nombre d'actions de catégorie A émises en faveur des titulaires d'actions B à la date de la conversion était de 17 191 650, soit 40% du nombre d'actions de catégorie B restituées et annulées.

Au 31 décembre 2007, le groupe détenait 15,5 millions (2006 : 7,5 millions) de certificats de dépôt fiduciaire qui sont destinés soit à être annulés conformément au programme de rachat d'actions, soit à être utilisés dans le cadre des plans de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions.

Les certificats de dépôt fiduciaire concernant les actions de catégorie A sont cotés à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris. Ces certificats de dépôt fiduciaire peuvent être négociés librement et sont convertibles en actions de catégorie A à tout moment au gré du titulaire, suivant les conditions fixées dans les statuts de la société et conformément aux conditions des certificats de dépôt fiduciaire.

Toutes les actions de catégorie B sont actuellement détenues par l'Etat luxembourgeois ou par des institutions publiques luxembourgeoises. Les dividendes versés au titre d'une action de catégorie B représentent 40% du dividende versé au titre d'une action de catégorie A.

Les actions de catégorie C ont été émises à titre de contrepartie dans le cadre de l'acquisition de SES AMERICOM. Les actions de catégorie C ont été annulées dans le cadre de la transaction de scission-échange conclue avec GE.

Tout actionnaire ou actionnaire potentiel qui envisage d'acquérir, par tout moyen, directement ou indirectement, plus de 20%, 33% ou 50% des actions de la société (« le demandeur ») doit informer le président du Conseil d'administration de la société de cette intention.

Le président du Conseil d'administration informe aussitôt les pouvoirs publics du projet d'acquisition. Les pouvoirs publics peuvent s'opposer à l'acquisition envisagée dans un délai de trois mois à compter de cette information s'ils estiment que cette acquisition serait contraire à l'intérêt général.

En l'absence d'opposition des pouvoirs publics, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires qui peut décider à la majorité prévue à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, d'autoriser le demandeur à acquérir plus de 20%, 33% ou 50% des actions. S'il est actionnaire de la société, le demandeur peut participer à l'assemblée générale et sera pris en compte pour le calcul du quorum, mais il ne peut pas prendre part au vote.

Avec l'accord de ses actionnaires, SES a acquis au titre des actions « A » des certificats de dépôt fiduciaire qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options sur actions accordés aux cadres et salariés ou à être annulés. Les certificats de dépôt fiduciaire détenus par la société à la clôture de l'exercice, dans le cadre des plans ou projets ci-dessus, sont présentés ci-dessous. Ces certificats sont présentés au bilan comme des actions propres et sont évalués à leur coût historique pour le groupe.

	2007	2006
Nombre de certificats détenus au 31 décembre	15 549 313	7 555 216
Valeur comptable des certificats détenus (en millions d'euros)	213,7	82,5

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, 5% au minimum du résultat net (statutaire) annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social émis. Au 31 décembre 2007, un montant de 69,2 millions d'euros (2006 : 55,3 millions d'euros) est inclus dans les autres réserves.

Les autres réserves comprennent un autre montant non distribuable de 222,7 millions d'euros (2006 : 162,2 millions d'euros).

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Note 24 – Plans de rémunération fondés sur des actions

Le groupe gère quatre plans de rémunération fondés sur des actions qui sont décrits ci-après. Pour les plans 2, 3 et 4, le prix d'exercice à retenir est défini comme étant la moyenne du prix de marché des actions sous-jacentes à la date d'attribution.

1. « Plan IPO »

Le « plan IPO » est un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres dont bénéficiaient les membres du personnel de SES ASTRA S.A. lors de son introduction à la Bourse de Luxembourg en 1998. Les membres du personnel ont reçu des options leur permettant d'acquérir des actions au prix fixe de 12,64 euros. En 2005, la période d'exercice de ce plan a été prorogée jusqu'au 30 juin 2013. Tous les droits d'options d'achat de ce type étaient acquis au 31 décembre 2005.

	2007	2006
Options en circulation à la clôture de l'exercice	1 015 671	1 174 590
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	12,64	12,64

2. Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« plan STAR »)

Le « plan STAR », initié en 2000, était jusqu'à 2005 un plan de rémunération réglé en numéraire en faveur des salariés non cadres de SES ASTRA et de SES. Ce plan prévoit l'attribution aux salariés de droits à des règlements en numéraire basés sur l'appréciation du cours de l'action par rapport au prix d'exercice. Les droits attribués au titre du plan STAR s'acquièrent par tiers sur une période de trois ans, la période d'exercice étant de deux ans une fois les droits acquis. Les options attribuées avant 2006 peuvent être décrites comme suit :

	2007	2006
Options en circulation à la clôture de l'exercice	681 217	1 224 470
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	8,29	7,69

En 2006, le « plan STAR » a été transformé en plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres. Les options attribuées en 2006 et 2007 s'analysent comme suit :

	2007	2006
Options en circulation à la clôture de l'exercice	1 495 305	743 594
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	14,12	12,93

3. Plan d'intéressement en faveur des cadres (« plan EICP »)

Le « plan EICP » a été initié en 2002 en faveur des cadres du groupe. Selon ce plan, les options sont attribuées avec effet au 1er janvier. 25 % des droits s'acquièrent à chaque date anniversaire de l'attribution initiale. Une fois les droits acquis, les options peuvent être exercées jusqu'au dixième anniversaire de l'attribution initiale.

	2007	2006
Options en circulation à la clôture de l'exercice	5 587 472	4 567 495
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	11,70	10,21

4. Plan d'intéressement à long terme (« programme LTI »)

Le « programme LTI », initié en 2005, est également destiné aux cadres et aux cadres dirigeants du groupe. Dans le cadre de ce programme, des actions spécifiques sont allouées aux cadres le 1er juillet. Les droits à ces actions s'acquièrent lors du troisième anniversaire de l'attribution. Les cadres dirigeants peuvent en outre recevoir des actions de performance, dont l'attribution dépend de la réalisation de critères de performance définis. Lorsque ces critères sont remplis, les droits aux actions s'acquièrent lors du troisième anniversaire de l'attribution initiale.

	2007	2006
Actions spécifiques et actions de performance attribuées à la clôture de l'exercice	711 016	372 827
Juste valeur moyenne pondérée en euros	12,12	10,62

La juste valeur des options d'achat d'actions est estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options, en tenant compte des conditions d'attribution des options. Le tableau ci-dessous indique la valeur moyenne des données utilisées dans le cadre de ce modèle pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006.

	2007	2006
Rendement par action (en%)	2,17	3,77
Volatilité estimée (en%)	26,33	34,53
Volatilité historique (en%)	26,33	32,31
Taux d'intérêt sans risque (en%)	4,09	3,595
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5
Prix moyen pondéré de l'action (en euro)	15,48	12,34

La durée de vie estimée des options est déterminée à partir de données historiques et n'est pas nécessairement représentative des conditions dans lesquelles les options seront exercées. La volatilité estimée repose sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité historique est représentative des tendances futures, qui peuvent correspondre ou non au résultat effectif.

La juste valeur des options réglées en numéraire est évaluée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options, en tenant compte des conditions d'attribution de ces instruments. Les services reçus, ainsi qu'un passif au titre de leur paiement, sont comptabilisés sur la période prévisionnelle d'acquisition des droits. Le passif est réévalué à chaque date de reporting jusqu'à son règlement, les variations de juste valeur étant constatées au compte de résultat.

La valeur comptable du passif relatif aux options réglées en numéraire est de 4 millions d'euros au 31 décembre 2007 (2006 : 4 millions d'euros). La charge de l'exercice s'élève à 6,7 millions d'euros (2006 : 1,8 million d'euros).

Note 25 – Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit

Aux 31 décembre 2007 et 2006, les comptes d'emprunts du groupe se présentent comme suit :

	Taux d'intérêt effectif	Echéance	Montants non échus 2007 millions d'euros	Montants non échus 2006 millions d'euros
Non courants				
Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains				
Série A, 400 millions USD	5,74 %	septembre 2013	190,8	255,7
Série B, 513 millions USD	5,82 %	septembre 2015	348,0	388,5
Série C, 87 millions USD	5,63 %	septembre 2015	59,5	66,6
Série D, 28 millions GBP	5,63 %	septembre 2013	27,3	35,6
Eurobond 2008 (500 millions d'euros)	4,54 %	novembre 2008	–	484,1
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	4,375 %	octobre 2013	497,9	495,1
Eurobond 2009 (300 millions d'euros)	Euribor + 0,25 %	octobre 2009	299,9	299,5
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	4,00 %	mars 2011	648,1	647,1
Facilités de crédit multidevises bilatérales	Euribor/Libor + 0,275 %	mai 2010	694,5	273,3
Autres emprunts	–	Diverses	–	1,8
			2 766,0	2 947,3
Courants				
Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains				
Série A, 400 millions USD	5,74 %	septembre 2008	38,8	42,6
Série D, 28 millions GBP	5,63 %	septembre 2008	5,4	6,0
Eurobond 2007 (300 millions d'euros)	4,27 %	décembre 2007	–	299,7
Eurobond 2008 (500 millions d'euros)	4,54 %	novembre 2008	489,8	–
Prêts non confirmés	5,00 %	mars 2008	115,0	–
Découverts bancaires	–	A vue	–	1,0
			649,0	349,3

Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES, par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL-Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000 millions d'USD et à 28 millions de GBP. Ces billets sont émis en différentes séries, comme suit :

1. Série A – 400 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

Le groupe verse des intérêts semestriels sur ces quatre séries. SES s'est engagé, dans le cadre de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à maintenir un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Eurobond de 500 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, SES a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants dus au titre de l'accord en date du 28 mars 2001 relatif à l'octroi de facilités de crédit renouvelables et multidevises par un consortium bancaire. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,50%, sur lequel le groupe verse des intérêts annuels, et dont l'échéance finale est fixée au 19 novembre 2008. Le 16 mai 2005, l'Eurobond de 500,0 millions d'euros, émis à l'origine par SES, a été cédé à SES GLOBAL-Americas Holdings GP en tant que nouvel émetteur, aux mêmes conditions.

Eurobond de 300 millions d'euros

Le 17 décembre 2003, SES a émis un Eurobond par l'intermédiaire de SES GLOBAL-Americas Holdings GP à des fins de financement général. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 300 millions d'euros avec un coupon de 4,25%, sur lequel le groupe verse des intérêts annuels, et dont l'échéance finale est fixée au 17 décembre 2007.

Facilités de crédit multidevises bilatérales

Le 31 décembre 2007, SES disposait de facilités de crédit renouvelables multidevises, bilatérales et non garanties, mises en place avec onze banques pour un montant total de 1 075 millions d'euros (2006 : douze banques pour 1 175 millions d'euros) avec une échéance moyenne pondérée de mai 2010 (2006 : janvier 2010), dont 694,5 millions d'euros (2006 : 273,3 millions d'euros) ont été utilisés.

Ces facilités bilatérales peuvent être utilisées par SES et par SES GLOBAL-Americas Holdings GP. SES s'est engagé, dans le cadre de ces facilités renouvelables, à respecter un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Programme de billets de trésorerie

Le 25 octobre 2005, SES a mis en place un programme de titres de créance négociables de 500 millions d'euros sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents. L'encours maximum des billets de trésorerie émis au titre de ce programme est égal à 500 millions d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Au 31 décembre 2007, le montant des émissions réalisées au titre de ce programme est nul. Le 11 mai 2007, ce programme a été prorogé d'un an.

Programme EMTN (European Medium-Term Note Programme)

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations en euros à moyen terme (European Medium Term Note ou « EMTN ») de 2 000,0 millions d'euros. En mai 2007, ce programme a été porté à un montant de 4 000,0 millions d'euros. Aux 31 décembre 2007 et 2006, SES avait émis des obligations pour un montant de 1 450,0 millions d'euros au titre de ce programme, avec des échéances allant de 2009 à 2013.

Note 26 – Provisions et produits constatés d'avance

	Provisions millions d'euros	Produits constatés d'avance millions d'euros	Total millions d'euros
Au 1er janvier 2007	67,2	143,2	210,4
Dotations aux provisions	7,4	–	7,4
Variation des produits constatés d'avance	–	117,4	117,4
Au 31 décembre 2007	74,6	260,6	335,2

Les provisions concernent principalement des impôts retenus à la source, les régimes d'avantages postérieurs au départ en retraite et d'autres évolutions définies.

Le groupe octroie des prestations de retraite aux membres de son personnel, généralement dans le cadre de régimes à contributions définies. Il existe un régime de retraite à prestations définies au sein du groupe. Une évaluation actuarielle a été réalisée pour ces régimes, et une provision correspondante de 11,9 millions d'euros (2006 : 12,6 millions d'euros) figure dans les comptes consolidés.

Certains salariés de SES AMERICOM bénéficient d'un programme de prestations de santé postérieur au départ en retraite couvert par une assurance externe. Au 31 décembre 2007, des primes à payer de 6,8 millions d'euros (2006 : 6,8 millions d'euros) sont rapportées sous cette rubrique.

Les contributions aux régimes de retraite du groupe s'élèvent à 7,1 millions d'euros au titre de 2007 (2006 : 2,6 millions d'euros).

Note 27 – Fournisseurs et autres dettes

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Fournisseurs	132,6	101,4
Paiements reçus d'avance	48,4	30,7
Intérêts courus sur emprunts	48,1	48,8
Dettes envers le personnel	23,5	31,7
Dettes fiscales (hors impôt sur le résultat)	2,5	9,3
Autres dettes	60,3	88,2
Total	315,4	310,1

Note 28 – Engagements et passifs éventuels

Engagements d'investissement

Les engagements contractés par le groupe au titre des dépenses d'investissement s'élevaient à 659,7 millions d'euros au 31 décembre 2007 (2006 : 598,6 millions d'euros). Ces engagements concernent pour une large part l'acquisition et le lancement de satellites futurs afin d'assurer la croissance et le remplacement de la flotte de satellites du groupe, ainsi que l'extension nécessaire des équipements au sol et des installations de contrôle y relatifs. En cas de résiliation anticipée de ces contrats, le groupe est contractuellement redevable de pénalités financières.

Engagements au titre des contrats de location simple

Les loyers minimum à verser en vertu des contrats de location simple non résiliables s'analysent comme suit au 31 décembre :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
A moins d'un an	7,7	5,3
Entre deux et cinq ans	19,0	17,6
A plus de cinq ans	6,3	8,2
Total	33,0	31,1

Engagements au titre des contrats de location de répéteurs

Le groupe a conclu des contrats de location de répéteurs avec des fournisseurs tiers pour une durée maximum de huit ans.

Au 31 décembre, les engagements en découlant s'analysent comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
A moins d'un an	49,4	48,4
Entre deux et cinq ans	136,2	140,4
A plus de cinq ans	26,8	57,6
Total	212,4	246,4

Litiges

Aucun litige significatif à l'encontre du groupe n'était en cours au 31 décembre 2007.

Garanties

Les garanties bancaires non échues du groupe s'élevaient à 11,3 millions d'euros au 31 décembre 2007 (2006 : 1 million d'euros).

Celles-ci sont liées aux garanties de performance dans le cadre des services d'exploitation des satellites.

Restrictions concernant l'utilisation des avoirs en banque

A la clôture de l'exercice, le solde des avoirs en banque faisant l'objet de restrictions était nul (2006 : 22,8 millions d'euros).

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2007

Note 29 – Informations relatives aux parties liées

L'Etat luxembourgeois détient une participation directe avec droit de vote de 11,58% dans la société et deux participations indirectes, de 10,88% chacune, par l'intermédiaire de deux banques publiques, à savoir la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat et la Société Nationale de Crédit et d'Investissement. Ces participations correspondent aux actions de catégorie B de la société, qui sont décrites de façon plus détaillée dans la Note 23.

Le montant total des émoluments versés aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités en 2007 s'élève à 0,9 million d'euros (2006 : 0,7 million d'euros). Ces émoluments sont composés d'une portion fixe et d'une portion variable, la portion variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités.

Le chiffre d'affaires de 2006 comprenait 27,4 millions d'euros provenant de ventes à diverses sociétés du groupe General Electric. Aucune transaction significative n'a été conclue avec GE avant l'opération de scission-échange décrite à la Note 4.

Aucune autre transaction significative n'a été conclue avec des parties liées.

Les cadres dirigeants du groupe (définis comme appartenant au Comité exécutif) ont reçu les avantages suivants :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Avantages du personnel à court terme	4,3	3,6
Prestations de santé et de retraite postérieures à l'emploi	–	–
Rémunérations en actions	–	–
Total	4,3	3,6

Le total des rémunérations en actions alloué aux cadres dirigeants au 31 décembre 2007 était de 1 652 752 options (2006: 1 286 288).

Note 30 – Evénements postérieurs à la clôture

Les événements significatifs suivants sont survenus entre la date de clôture et l'approbation des états financiers le 14 février 2008.

Prise de participation supplémentaire dans SES SIRIUS

Le 31 janvier 2008, Swedish Space Corporation (SSC) a exercé une « option de vente » transférant à SES ASTRA une prise de participation supplémentaire de 15% dans SES SIRIUS, portant ainsi la participation de SES de 75% à 90%.

Comptes annuels de SES S.A.

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES Société Anonyme
Betzdorf

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 5 avril 2007, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SES, comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives aux comptes annuels.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des réviseurs d'entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SES au 31 décembre 2007, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Ernst & Young
Société Anonyme
Réviseur d'entreprises
Thierry BERTRAND
Le 14 février 2008

Comptes annuels de SES S.A.

Bilan de SES S.A.

31 décembre 2007

Actif	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Frais d'établissement (Note 3)	–	–
Immobilisations incorporelles (Note 4)	0,1	–
Immobilisations corporelles (Note 5)		
Autres installations, outillage et mobilier	1,0	0,7
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	0,4	–
	1,4	0,7
Immobilisations financières		
Parts dans des entreprises liées (Note 6)	9 677,6	9 230,9
Prêts à des entreprises liées (Note 7)	548,5	–
Titres ayant le caractère d'immobilisations (Note 8)	213,8	82,6
	10 439,9	9 313,5
Actif circulant		
Créances (dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an)		
Créances sur des entreprises liées (Note 9)	658,8	1 591,9
Autres créances	16,0	0,7
Avoirs en banque	59,0	174,4
	733,8	1 767,0
Comptes de régularisation	4,3	12,0
Total actif	11 179,5	11 093,2
Passif		
Capitaux propres		
Capital souscrit (Note 10)	666,7	827,9
Primes d'émission	1 140,7	2 268,4
Réserve légale (Note 11)	69,2	55,3
Autres réserves	154,8	124,5
Résultats reportés	46,7	1,3
Résultat de l'exercice	186,5	277,3
	2 264,6	3 554,7
Dettes		
Dettes, dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
Emprunts obligataires et billets de trésorerie (Note 12)	2 248,8	2 803,4
Dettes envers des établissements de crédit (Note 13)	694,5	273,4
	2 943,3	3 076,8
Dettes, dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		
Emprunts obligataires et billets de trésorerie (Note 12)	555,4	355,2
Dettes envers des établissements de crédit (Note 13)	115,0	–
Dettes sur achats et prestations de services	1,0	1,3
Dettes envers des entreprises liées (Note 14)	5 130,2	3 945,1
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		
Dettes fiscales (Note 16)	116,2	104,4
Dettes au titre de la sécurité sociale	0,1	–
Autres dettes	53,7	55,7
	5 971,6	4 461,7
Comptes de régularisation	–	–
Total passif	11 179,5	11 093,2

Compte de profits et pertes de SES S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2007

Charges	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Charges externes	25,9	20,2
Frais de personnel (Note 15)	10,0	9,3
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles (Notes 3, 4, 5)	0,4	0,4
Autres charges opérationnelles	2,8	2,2
Corrections de valeur sur immobilisations financières (Notes 6, 8)	–	3,6
Intérêts et charges assimilées concernant des entreprises liées	163,6	58,0
Autres intérêts et charges assimilées	141,4	129,8
Impôts sur le résultat (Note 16)	(79,9)	(39,5)
Bénéfice de l'exercice	186,5	277,3
	450,7	461,3
Produits		
Montant net du chiffre d'affaires (Note 17)	–	5,7
Autres produits d'exploitation (Note 18)	7,9	6,7
Produits de participations provenant d'entreprises liées (Note 19)	378,9	350,0
Reprise de corrections de valeur sur immobilisations financières (Notes 6, 8)	7,7	–
Produit d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé	3,3	4,7
Autres intérêts et produits assimilés provenant des entreprises liées	35,3	57,8
Autres intérêts et produits assimilés (Note 20)	17,6	22,6
Produits exceptionnels (Note 21)	–	13,8
	450,7	461,3

Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2007

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Réserve légale millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Résultat de l'exercice millions d'euros	Total millions d'euros
Solde en début d'exercice	827,9	2 268,4	55,3	124,5	1,3	277,3	3 554,7
Affectation du résultat	–	–	13,9	218,0	45,4	(277,3)	–
Distribution de dividendes	–	–	–	(187,7)	–	–	(187,7)
Rachat et annulation d'actions (Note 10)	(161,2)	(1 127,7)	–	–	–	–	(1 288,9)
Bénéfice de l'exercice	–	–	–	–	–	186,5	186,5
Solde en fin d'exercice	666,7	1 140,7	69,2	154,8	46,7	186,5	2 264,6

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2007

Note 1 – Généralités

SES S.A. (la « société »), anciennement SES GLOBAL S.A., a été constituée le 16 mars 2001 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg. Le 14 décembre 2006, les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont adopté une résolution concernant la modification de la dénomination sociale, devenue SES.

La société a pour objet de s'intéresser de façon générale aux médias électroniques et, plus particulièrement, d'être active dans le secteur des communications par satellites et de prendre des participations, directement ou indirectement, dans d'autres sociétés qui opèrent, de façon active, dans l'industrie des communications par satellites.

L'exercice comptable de la société débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

La société détient une participation de 99,94 % dans un partenariat, SES GLOBAL – Americas Holdings GP, dont les comptes sont intégrés dans ceux de la société à hauteur de la quote-part détenue dans le partenariat.

En décembre 2007, la société a fusionné avec sa filiale à 100 % SES Europe S.A.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, la société prépare des comptes consolidés.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés et avec les réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement encourus dans le cadre de la constitution de la société, ainsi que les coûts liés aux augmentations du capital social sont activés et amortis sur une période de cinq ans.

Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Les frais de développement encourus sur un projet individuel sont activés quand leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

Acomptes versés

Les montants à payer au titre des frais de développement sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont encourus. Ces frais sont transférés en immobilisations « en service » lorsque le projet est terminé et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations corporelles

Autres installations, outillage et mobilier

Tous ces éléments sont amortis uniformément sur leur durée de vie estimée, qui est de dix ans au maximum.

Immobilisations en cours

Les montants à payer dans le cadre de l'acquisition d'actifs sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont facturés. A la date de mise en service de l'actif, ces coûts sont transférés en immobilisations « en service », et l'actif est amorti à partir de cette date.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Si cette évaluation s'avère être excessive et la réduction de valeur permanente, ces actifs sont alors dépréciés et enregistrés à leur valeur recouvrable.

Coûts liés aux emprunts

Les coûts liés à l'obtention des emprunts sont activés et enregistrés en comptes de régularisation. Jusqu'à septembre 2006, ces coûts étaient amortis sur l'ensemble de la durée contractuelle des prêts. Depuis septembre 2006, ils sont amortis sur la durée résiduelle estimée de l'emprunt afin de tenir compte du plan de structure financière de la société.

Dividendes

Les dividendes sont déclarés après l'approbation des comptes annuels. Par conséquent, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant. Les dividendes à recevoir de la part des entreprises liées sont enregistrés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils ont été déclarés par la filiale.

Conversion des devises étrangères

La société tient sa comptabilité en euros (EUR), et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les coûts des actifs immobilisés sont convertis au taux de change historique. Les dettes financières à long terme, qui sont couvertes par des instruments dérivés, sont converties au taux de change historique.

Les actifs et passifs courants libellés dans des devises étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et les charges exprimés dans d'autres devises sont enregistrés sur la base du taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les gains et les pertes de change découlant de l'application des principes ci-dessus sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont maintenus hors bilan. Les gains et les pertes réalisés lors du règlement de ces instruments sont enregistrés au compte de profits et pertes au même rythme que l'actif ou le passif couvert affecte le compte de profits et pertes.

Les primes versées/reçues sur instruments dérivés sont enregistrées au compte de profits et pertes sur la durée de l'instrument financier.

Note 3 – Frais d'établissement

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	0,8	0,8
Montant éliminé du bilan	(0,8)	–
Coût à la fin de l'exercice	–	0,8
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(0,8)	(0,7)
Corrections de valeur de l'exercice	–	(0,1)
Montant éliminé du bilan	0,8	–
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	–	(0,8)
Valeur nette comptable au début et à la fin de l'exercice	–	–

Note 4 – Immobilisations incorporelles

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	4,9	4,9
Acquisitions	0,1	–
Sorties d'actifs	(4,9)	–
Coût à la fin de l'exercice	0,1	4,9
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(4,9)	(4,9)
Corrections de valeur de l'exercice	–	–
Sorties d'actifs	4,9	–
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	–	(4,9)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	–	–
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,1	–

Note 5 – Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles au cours des exercices 2007 et 2006 s'analyse comme suit :

	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours millions d'euros	Total 2007 millions d'euros	Total 2006 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	1,8	–	1,8	1,2
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(1,1)	–	(1,1)	(0,8)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,7	–	0,7	0,4
Mouvements de l'exercice				
Acquisitions	0,6	0,4	1,0	0,6
Incorporation d'actifs suite à une fusion	0,2	–	0,2	–
Corrections de valeur de l'exercice	(0,4)	–	(0,4)	(0,3)
Incorporation de corrections de valeur cumulées suite à une fusion	(0,1)	–	(0,1)	(0,3)
Coût à la fin de l'exercice	2,6	0,4	3,0	1,8
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(1,6)	–	(1,6)	(1,1)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	1,0	0,4	1,4	0,7

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2007

Note 6 – Parts dans des entreprises liées

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	9 269,9	8 406,2
Acquisitions	317,6	3 119,5
Acquisitions résultant d'une fusion	218,0	–
Cessions	(123,2)	(2 255,8)
Coût à la fin de l'exercice	9 682,3	9 269,9
Corrections de valeur au début de l'exercice	(39,0)	(34,5)
Corrections de valeur de l'exercice	–	(4,7)
Reprise de corrections de valeur	6,7	–
Reprise de corrections de valeur à la suite de cessions	27,6	0,2
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(4,7)	(39,0)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	9 677,6	9 230,9

Au 31 décembre 2007, la société détient les participations suivantes :

	Participation	Valeur nette comptable millions d'euros
SES ASTRA S.A., Luxembourg	100%	1 768,9
SES GLOBAL – Americas, Inc., Etats-Unis	99,94%	4 456,9
ASTRA Broadband Services S.A., Luxembourg	0,01%	–
SES GLOBAL-Americas Finance Inc, Etats-Unis	100%	–
SES SIRIUS A.B., Suède	32,34%	50,1
SES Participations S.A., Luxembourg	100%	206,8
SES GLOBAL Africa S.A., Luxembourg	100%	406,6
SES Finance S.à r.l., Suisse	100%	1 211,0
SES Holdings (Netherlands) BV, Pays-Bas	100%	1 359,2
Betzdorf Holdings Ltd., Irlande	100%	–
SES GLOBAL (Gibraltar) Ltd., Gibraltar	100%	–
SES Subsidiary 1 S.A., Luxembourg	100%	–
SES Subsidiary 2 S.A., Luxembourg	100%	–
SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg	100%	39,4
SES ASTRA TechCom Belgium S.A., Belgique	1%	–
SES Digital Distribution Services S.à r.l., Luxembourg	100%	178,7
SES Latin America S.A., Luxembourg	100%	–
		9 677,6

En février 2007, la société a participé à une nouvelle augmentation de capital de SES Finance S.à r.l. par l'apport en nature d'un prêt intra-groupe conclu avec SES Holdings (Netherlands) B.V., pour un montant total de 415,3 millions USD (315,4 millions d'euros).

En décembre 2007, la société a fusionné avec SES Europe S.A. et, par conséquent a acquis une participation directe de 100 % dans SES ASTRA Services Europe S.A., SES ASTRA TechCom S.A. et SES Digital Distribution Services S.à r.l.. Un profit de 128,0 millions d'euros a été réalisé au titre de cette fusion (Note 19).

En mars 2006, la société a constitué SES Holdings (Netherlands) B.V. afin d'acquies la société New Skies Satellites B.V. pour un montant de 0,02 millions d'euros. En juillet 2006, la société a participé à l'augmentation de capital de SES Holdings (Netherlands) B.V. par l'apport en nature d'une partie de ses actifs et passifs pour un montant total de 1 359,2 millions d'euros correspondant à la totalité des titres détenus dans SES ASIA S.A., NSS Latin America Holdings S.A. et SES Holdings (Bermuda) Ltd.

En avril 2006, la société a acquis la totalité des actions de SES Satellite Leasing Ltd auprès de SES Africa pour un montant de 409,6 millions d'euros, en contrepartie d'un billet de trésorerie ne portant pas d'intérêts.

En mai 2006, la société a participé à une nouvelle augmentation de capital de SES Satellite Leasing Ltd par l'apport en nature d'un billet de trésorerie, ne portant pas d'intérêts, d'un montant de 455,0 millions d'euros.

Par ailleurs, la société a participé à l'augmentation de capital de SES Finance S.à r.l. par un apport en nature portant sur une partie de ses actifs et passifs pour un montant total de 1 000,0 millions CHF (895,7 millions d'euros) correspondant à la totalité des titres détenus dans SES Satellite Leasing Ltd et SES Re International Ltd.

L'article 65, paragraphe (1) 2°, de la loi du 19 décembre 2002 relative au registre de commerce et des sociétés ainsi qu'à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises (la « loi ») requiert l'indication du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice de chaque participation. Conformément à l'article 67, paragraphe 3, de la loi, ces informations détaillées ont été omises du fait que la société établit des comptes consolidés et que ces comptes consolidés, ainsi que le rapport de gestion consolidé et le rapport du réviseur d'entreprises, ont été déposés auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg.

Note 7 – Prêts à des entreprises liées

Les prêts à des entreprises liées, qui s'élèvent à 548,5 millions d'euros (2006 : néant), correspondent à un prêt convertible avec participation aux bénéfices accordé à SES Finance S.à r.l..

Note 8 – Titres ayant le caractère d'immobilisations

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	83,6	50,7
Corrections de valeur au début de l'exercice	(1,0)	(1,9)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	82,6	48,8
Mouvements de l'exercice		
Achat d'actions propres (Note 10)	139,3	233,1
Achat de certificats de dépôt fiduciaire de la société	–	34,3
Annulation d'actions propres (Note 10)	–	(233,1)
Cessions	(9,1)	(1,4)
Corrections de valeur de l'exercice	–	(0,8)
Reprise de corrections de valeur	1,0	1,7
Coût à la fin de l'exercice	213,8	83,6
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	–	(1,0)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	213,8	82,6

Certificats de dépôt fiduciaire de la société (FDR)

Tous les certificats de dépôt fiduciaire relatifs aux actions de catégorie A détenus par la société sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options mis en place par le groupe en faveur de ses dirigeants, cadres et employés. Ces titres sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur de marché.

Au 31 décembre 2007, la société détient 15 549 313 certificats de dépôt fiduciaire (2006 : 7 555 216).

Note 9 – Créances sur des entreprises liées

Les créances sur des entreprises liées s'élèvent à 658,8 millions d'euro (2006 : 1 591,9 millions d'euros) et se décomposent comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Prêts à court terme	–	982,0
Comptes courants	658,8	609,9
	658,8	1 591,9

Au 31 décembre 2007, les comptes courants correspondent à des avances à court terme portant intérêts aux taux du marché, et comprennent pour l'essentiel des créances sur SES ASTRA S.A., SES ASTRA 1L S.à r.l., SES ASTRA 1KR. S.à r.l., SES ASTRA 1M S.à r.l. et SES ASTRA 3B Satellite company S.à r.l..

Au 31 décembre 2006, les comptes courants concernaient SES Satellite Leasing Ltd et SES ASTRA S.A..

Au 31 décembre 2006, les prêts à court terme portent intérêts aux taux du marché, sont remboursables sur demande et comprennent pour l'essentiel des prêts à court terme accordés à New Skies Satellites BV et SES Holdings (Netherlands) BV.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2007

Note 10 – Capital souscrit

Au 31 décembre 2006, le capital social émis et entièrement libéré s'élevait à 827,9 millions d'euros et était composé de 662 310 780 actions sans valeur nominale (338 390 620 actions ordinaires de catégorie A, 220 770 260 actions ordinaires de catégorie B et 103 149 900 actions ordinaires de catégorie C).

Le 5 avril 2007, le Conseil d'administration a décidé de racheter la totalité des actions de catégorie C pour un prix total d'acquisition de 1 288,9 millions d'euros. Suite à leur acquisition, il a été décidé de convertir 17 191 650 actions acquises en actions de catégorie A, puis en certificats de dépôt fiduciaire et d'annuler le solde des actions de catégorie C (85 958 250) par une réduction de capital. Le Conseil d'administration a ensuite racheté 42 979 125 actions de catégorie B en échange des 17 191 650 certificats de dépôt fiduciaire susmentionnés. Les actions de catégorie B rachetées ont ensuite été annulées.

Le 15 mars 2007, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société a adopté une nouvelle résolution autorisant la société à acquérir ses propres actions et certificats de dépôt fiduciaire, dans la perspective d'un nouveau programme de rachat et d'annulation d'actions devant se poursuivre jusqu'au 15 septembre 2008.

Au 31 décembre 2007, le capital social émis et entièrement libéré s'élevait à 666,7 millions d'euros et était composé de 533 373 405 actions sans valeur nominale (355 582 270 actions ordinaires de catégorie A et 177 791 135 actions ordinaires de catégorie B).

Note 11 – Réserve légale

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, un montant égal au minimum à 5 % du résultat net annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis.

Note 12 – Emprunts obligataires et billets de trésorerie

Emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES, par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL-Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions USD et 28,0 millions GBP.

Cet emprunt est composé de quatre séries comme suit :

1. Série A – 400,0 millions USD en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions USD en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions USD en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28,0 millions GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

La société SES s'est engagée, dans le cadre de cet emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à maintenir un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Eurobond de 500,0 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, la société SES a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants non échus liés à l'accord daté du 28 mars 2001 relatif à l'octroi de facilités de crédit reconductibles et multidevises par un consortium bancaire. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,50 % et une échéance finale fixée au 19 novembre 2008.

Le 16 mai 2005, SES et SES GLOBAL-Americas Holdings GP ont conclu un acte de substitution ainsi qu'un accord de novation afin de désigner SES GLOBAL-Americas Holdings GP comme émetteur de cet Eurobond en remplacement de SES, aux mêmes conditions.

Eurobond de 300,0 millions d'euros

Le 17 décembre 2003, SES a émis un Eurobond par l'intermédiaire de SES GLOBAL-Americas Holdings GP afin de financer diverses opérations à caractère général. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 300,0 millions d'euros avec un coupon de 4,25 % et a été entièrement remboursé en décembre 2007.

Programme EMTN de 2 000,0 millions d'euros

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations à moyen terme (European Medium Term Note ou « EMTN ») de 2 000,0 millions d'euros avec neuf banques. Ce programme permet à la société ou à son partenariat de procéder à des émissions d'obligations à concurrence d'un montant total de 2 000,0 millions d'euros pour répondre à des besoins d'ordre général. En mai 2007 ce programme a été porté à 4 000,0 millions d'euros. Aux 31 décembre 2007 et 2006, trois séries d'obligations EMTN ont été émises au titre de ce programme et aux conditions suivantes :

Emission d'obligations EMTN pour 650,0 millions d'euros

Le 15 mars 2006, SES a émis des obligations EMTN afin de financer l'acquisition de SES NEW SKIES Satellites BV. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 650,0 millions d'euros avec un coupon de 4 % et avec une échéance finale fixée au 15 mars 2011.

Emission d'obligations EMTN pour 500,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, SES a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 500,00 millions d'euros avec un coupon de 4,375 % et avec une échéance finale fixée au 21 octobre 2013.

Emission d'obligations EMTN pour 300,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, la société a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 300,0 millions d'euros portant intérêts à un taux variable égal à l'EURIBOR trois mois majoré d'une marge de 0,25 % et avec une échéance finale fixée au 20 octobre 2009.

Billets de trésorerie de 500,0 millions d'euros sur le marché français

Le 25 octobre 2005, pour répondre à ses besoins de financement et à ceux de ses filiales, la société a mis en place un programme de titres de créance négociables (TCN) sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents.

L'encours maximum des billets de trésorerie émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Les durées des billets de trésorerie sont fixées conformément aux lois et règlements en vigueur en France, ce qui implique qu'actuellement ces durées ne peuvent être inférieures à un jour ni supérieures à 365 jours. En mai 2007, ce programme a été reconduit pour une année. Aux 31 décembre 2007 et 2006, aucun billet de trésorerie n'a été émis au titre de ce programme.

Aux 31 décembre 2007 et 2006, l'échéancier des emprunts obligataires se décompose comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
A moins d'un an	555,4	355,2
Entre un et deux ans	355,4	555,1
Entre deux et cinq ans	994,7	1 205,3
A plus de cinq ans	898,7	1 043,0
Total à plus d'un an	2 248,8	2 803,4

Note 13 – Dettes envers les établissements de crédit

Facilités de crédit multidevises bilatérales

Au 31 décembre 2007, la société disposait de facilités de crédit renouvelables, multidevises, bilatérales et non garanties auprès de douze banques pour un montant total de 1 075,0 millions d'euros (2006 : douze banques pour un montant total de 1 175,0 millions d'euros) avec une échéance comprise entre avril 2010 et avril 2011.

Au 31 décembre 2007, 450,0 millions d'euros (2006 : néant) et 360,0 millions USD (soit 244,5 millions d'euros) (2006 : 360,0 millions USD, soit 273,4 millions d'euros) ont été utilisés.

Dans le cadre de ces facilités de crédit renouvelables, multidevises et bilatérales, la société SES s'est engagée à maintenir un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

L'échéancier des montants utilisés au 31 décembre 2007 s'analyse comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Entre deux et cinq ans	694,5	273,4

Facilités de prêt non confirmées

Au 31 décembre 2007, la société avait utilisé 115,0 millions d'euros au titre d'une facilité de prêt non confirmée.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2007

Note 14 – Dettes envers des entreprises liées

Les dettes envers des entreprises liées s'élèvent à 5 130,2 millions d'euros (2006 : 3 945,1 millions d'euros) et se décomposent comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Emprunts à court terme	742,9	640,2
Billets de trésorerie	2 109,1	2 224,0
Comptes courants	2 278,2	1 080,9
	5 130,2	3 945,1

Les emprunts à court terme portent intérêts aux taux du marché et sont remboursables sur demande, tandis que les billets de trésorerie ne portent pas intérêts (à l'exception d'un billet qui porte intérêt au taux de 4,6 % par an) et sont remboursables sur demande ou au plus tard à la date de leur deuxième anniversaire, qui peut être prorogée par périodes successives de deux ans.

Au 31 décembre 2007, les comptes courants comprennent des avances à court terme portant intérêt aux taux du marché et comprennent une avance à court terme de 1 336,5 millions d'euros (2006 : 792,4 millions d'euros) accordée par la société SES ASTRA S.A..

Note 15 – Frais de personnel

Au 31 décembre 2007, l'effectif du personnel employé était de 59 personnes (2006 : 59) et le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2007 était de 58 (2006 : 56). Les frais de personnel s'analysent comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Salaires et traitements	9,5	8,8
Charges sociales	0,5	0,5
	10,0	9,3

Note 16 – Impôts sur le résultat

Les impôts ont été provisionnés dans le compte de profits et pertes conformément aux prescriptions légales. Les soldes figurant au bilan prennent en considération le résultat imposable des filiales luxembourgeoises (SES ASTRA S.A., SES Asia S.A., ASTRA Broadband Services S.A., SES Participations S.A., SES Africa S.A., NSS Latin America Holdings S.A., SES ASTRA 3B Satellite Company S.à r.l., SES ASTRA 1KR S.à r.l., SES ASTRA 1L S.à r.l., SES ASTRA 1M S.à r.l. et SES Digital Distribution Services) qui font partie de l'entité fiscale luxembourgeoise, conformément à l'article 164 bis de la loi concernant l'impôt sur les revenus.

Note 17 – Montant net du chiffre d'affaires

En 2006, le montant net du chiffre d'affaires s'élevait à 5,7 millions d'euros et correspondait aux produits afférents aux contrats de prestations de services de transmission par satellites, prestations réalisées avec des entreprises liées, pour lesquelles des coûts de location des répéteurs figuraient dans les « Charges externes » pour 5,7 millions d'euros.

Note 18 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement des refacturations de frais intra-groupe qui s'élèvent à 7,9 millions d'euros (2006 : 6,5 millions d'euros) et qui correspondent aux coûts directs et indirects encourus au titre de services de conseil rendus à diverses entreprises liées.

Note 19 – Produits de participations provenant d'entreprises liées

Les produits de participations provenant d'entreprises liées s'analysent comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Dividendes reçus des entreprises liées	250,9	350,0
Boni net provenant de la fusion avec SES Europe (Note 6)	128,0	–
	378,9	350,0

Note 20 – Autres intérêts et produits assimilés

Les autres intérêts et produits assimilés se décomposent comme suit :

	2007 millions d'euros	2006 millions d'euros
Produits d'intérêts	5,5	4,2
Gains de change, montant net	11,5	18,1
Autres produits financiers	0,6	0,3
	17,6	22,6

Les gains de change nets correspondent principalement aux gains réalisés lors de la liquidation de certains instruments dérivés au cours de l'exercice.

Note 21 – Produits exceptionnels

En 2006, les produits exceptionnels s'élevaient à 13,8 millions d'euros et correspondaient à une reprise de provisions pour impôts sur le résultat constituées lors d'exercices antérieurs, suite à la réception de l'avis d'imposition définitif.

Note 22 – Rémunération des membres du Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle du 5 avril 2007, les actionnaires ont approuvé les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités. Ces rémunérations sont calculées sur des bases fixes et variables, la partie variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités.

Le montant total des paiements effectués en 2007 s'élève à 0,9 millions d'euros (2006 : 0,7 millions d'euros).

Note 23 – Engagements hors bilan

Instruments financiers dérivés

Swaps externes de taux d'intérêt et de devises

Au 31 décembre 2007, la société ne détenait aucun swap de taux d'intérêt et de devises.

Au 31 décembre 2006, la société détenait un swap de taux d'intérêt et de devises. Ce contrat a pris fin en septembre 2007 (Note 20).

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Cours de change
120,8 millions d'euros	150,0 millions USD	Septembre 2007	EUR/USD 1,2421

Swap externe de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2007 et 2006, la société détenait deux swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel global de 500,0 millions d'euros, pour lesquels la société reçoit un taux d'intérêt fixe annuel et paie un taux variable trimestriel égal à l'EURIBOR trois mois majoré d'une marge.

Ces contrats ont été désignés comme instrument de couverture de l'Eurobond de 500,0 millions d'euros et arriveront à échéance en novembre 2008.

Au 31 décembre 2007 et 2006, la société détenait un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 41,7 millions de dollars, pour lequel la société reçoit un taux d'intérêt variable trimestriel égal au LIBOR trois mois majoré d'une marge. Ce swap arrivera à échéance en décembre 2008.

En outre, au 31 décembre 2007, la société détenait quatre swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 60,0 millions de dollars chacun, pour lesquels la société reçoit un taux d'intérêt variable trimestriel égal au LIBOR USD trois mois et verse un taux fixe trimestriel. Ces swaps de taux d'intérêt arriveront à échéance en août 2012.

Au 31 décembre 2006, la société détenait également un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 145,3 millions de dollars, pour lequel la société recevait un taux d'intérêt variable trimestriel égal au LIBOR trois mois majoré d'une marge. Ce contrat de swap a pris fin en décembre 2007 (Note 20).

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2007

Contrats de change à terme

Aux 31 décembre 2007 et 2006, la société détenait des contrats de change à terme en cours dont les conditions moyennes étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2007:

Devise vendue	Note	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
EUR 6,5 millions	1	USD 8,5 millions	janvier 2008	EUR/USD 1,3147
EUR 14,4 millions	2	USD 18,9 millions	février 2008	EUR/USD 1,3079
USD 16,2 millions	2	EUR 13,0 millions	février 2008	EUR/USD 1,2426
USD 8,4 millions	3	SEK 55,1 millions	juin 2008	USD/SEK 6,5584
USD 3 400,0 millions	4	EUR 2 325,2 millions	mars 2008	EUR/USD 1,4623
USD 42,8 millions	5	EUR 31,2 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,3729
EUR 17,2 millions	5	USD 24,6 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,4281
EUR 17,3 millions	5	USD 24,6 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,4253
USD 24,6 millions	5	EUR 17,9 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,3729
USD 1,5 millions	5	TRY 1,9 millions	février 2008	USD/TRY 1,2509
USD 2,5 millions	6	EUR 1,9 millions	août 2008	EUR/USD 1,3165
USD 1,0 millions	7	EUR 0,7 millions	janvier 2008	EUR/USD 1,4693
SEK 1 792,0 millions	8	EUR 191,4 millions	janvier 2008	EUR/SEK 9,3624

Au 31 décembre 2006:

Devise vendue	Note	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
EUR 12,0 million	1	USD 15,7 million	mai 2007	EUR/USD 1,3098
EUR 53,2 million	2	USD 69,0 million	mai 2007	EUR/USD 1,2970
USD 51,9 million	2	EUR 42,2 million	mai 2007	EUR/USD 1,2312
USD 3,3 million	3	SEK 23,8 million	mai 2007	USD/SEK 7,2061
USD 600,0 million	4	EUR 455,3 million	mars 2007	EUR/USD 1,3178
SEK 264,7 million		EUR 28,8 million	juillet 2007	EUR/SEK 9,2009
USD 42,2 million		EUR 32,5 million	mars 2007	EUR/USD 1,2981

1. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles s'échelonnant jusqu'en janvier 2008 et correspondent à des contrats spécifiques concernant l'acquisition de satellites destinés à SES ASTRA 1 L S.à r.l.. Ils reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES ASTRA 1 L S.à r.l.
2. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en février 2008 et correspondent à des contrats spécifiques concernant l'acquisition de satellites destinés à SES Satellite Leasing. Sur ce montant total, des contrats portant sur 18,9 millions de dollars contre 14,4 millions d'euros, ainsi que des contrats portant sur 13,0 millions d'euros contre 16,2 millions de dollars, reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES Satellite Leasing (2006 : 37,6 millions de dollars contre 30,5 millions d'euros).
3. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en janvier 2009 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES SIRIUS.
4. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en mars 2008 et ont été désignés comme des instruments de couverture d'investissements nets. Ces contrats reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES Finance.
5. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en décembre 2008 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec ND SatCom.
6. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en décembre 2008 et ont été désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie liés à des charges d'intérêts futures attendues.
7. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en janvier 2008 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES ASTRA TechCom S.à r.l..
8. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en janvier 2008 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES Satellite Leasing Ltd.

Instruments financiers inter-sociétés

La société a conclu plusieurs contrats de change inter-sociétés afin de couvrir l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains et d'autres facilités de crédit libellées en USD. Les conditions moyennes de ces contrats inter-sociétés s'analysent comme suit aux 31 décembre 2007 et 2006 :

	Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change
Au 31 déc. 2007	EUR 841,3 millions	USD 981,7 millions	août 2012	EUR/USD 1,1670
Au 31 déc. 2006	EUR 897,1 millions	USD 1 045,4 millions	août 2012	EUR/USD 1,1653

Au 31 décembre 2007 et 2006, la société détenait des contrats de change inter-sociétés dont les conditions moyennes étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2007 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
SEK 55,1 millions	USD 8,4 millions	juin 2008	EUR/SEK 6,5584
USD 18,9 millions	EUR 14,4 millions	février 2008	EUR/USD 1,3079
EUR 13,0 millions	USD 16,2 millions	février 2008	EUR/USD 1,2426
EUR 191,4 millions	SEK 1 792,0 millions	janvier 2008	EUR/SEK 9,3624
TRY 1,9 millions	USD 1,5 millions	février 2008	USD/TRY 1,2509
EUR 17,9 millions	USD 24,6 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,3729
USD 24,6 millions	EUR 17,3 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,4253
USD 24,6 millions	EUR 17,2 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,4281
EUR 31,2 millions	USD 24,6 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,3729
EUR 0,7 millions	USD 1,0 millions	janvier 2008	EUR/USD 1,4693
EUR 1,9 millions	USD 2,5 millions	août 2008	EUR/USD 1,3165
USD 8,5 millions	EUR 6,5 millions	janvier 2008	EUR/USD 1,3147
EUR 2 325,2 millions	USD 3 400,0 millions	mars 2008	EUR/USD 1,4623

Au 31 décembre 2006 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
SEK 23,8 millions	USD 3,3 millions	mai 2007	USD/SEK 7,2061
EUR 6,1 millions	SEK 56,5 millions	juillet 2007	EUR/SEK 9,2690
USD 69,9 millions	EUR 53,2 millions	mai 2007	EUR/USD 1,2970
EUR 42,5 millions	USD 53,3 millions	mai 2007	EUR/USD 1,2545
USD 15,7 millions	EUR 12,0 millions	mai 2007	EUR/USD 1,3098

Garanties

Au 31 décembre 2007, les garanties bancaires non échues de la société s'élevaient à 0,6 million d'euros (2006 : 0,3 million d'euros). Il s'agit de garanties accordées en relation avec la performance des services liés à l'exploitation de satellites.

Autres garanties

En 2007 et 2006, SES a accordé plusieurs garanties à des fournisseurs, pour la fourniture de satellites de communications et de matériels connexes, dans le cadre de contrats conclus par les filiales détenues à 100 % par le groupe.

Informations générales

Siège de la société

SES S.A. Château de Betzdorf,
L-6815 Luxembourg
Registre de commerce
RCS Luxembourg B 81.267

Calendrier financier 2008

Assemblée générale des
actionnaires: 3 avril 2008
Versement du dividende:
23 avril 2008
Publication des résultats du
premier semestre: 28 avril 2008
Publication des résultats du
premier semestre: 4 août 2008
Publication des résultats
du troisième trimestre:
27 octobre 2008

Titre coté

Des certificats de dépôt
fiduciaire représentatifs d'actions
de catégorie A sont cotés à la
Bourse de Luxembourg et à
Euronext Paris sous le sigle SESG.

Fiduciaire

Banque et Caisse d'Épargne
de l'État
16, rue Ste Zithe,
L-2954 Luxembourg
Tel. (352) 40 151

Renseignements

Pour des renseignements d'ordre
général concernant la société
ou les relations avec les
investisseurs, veuillez contacter :

SES S.A.

Investor relations
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 490
Fax: (352) 710 725 9836
ir@ses.com

Sociétés du groupe

SES S.A.

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 227
www.ses.com

Opérateurs de satellites

SES ASTRA S.A.

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 433
www.ses-astra.com

SES AMERICOM, Inc.

4 Research Way
Princeton, NJ 08540-6684
U.S.A.
Tel: (1) 609 987 4000
Fax: (1) 609 987 4517
www.ses-amicom.com

SES NEWSKIES

Rooseveltplantsoen 4
2517 KR La Haye
Pays-Bas
Tel: (31) 70 306 4100
Fax: (31) 70 306 4101
www.ses-newskies.com

SES SIRIUS AB

Sundbybergsvägen 1,
SE-171 73 Solna
Suède
Tel: (46) 8 505 645 00
Fax: (46) 8 28 24 80
www.ses-sirius.com

Ciel

240 Terence Matthews
Crescent, Suite 104
Kanata, ON K2M 2C4
Canada
Tel : (1) 613 599 4400
Fax: (1) 613 599 4455
www.cielsatellite.ca

QuetzSat

Insurgentes Sur 1650
Piso 12
Colonia San Jose
Insurgentes
C.P. 03900 Mexique, D.F.
Mexique
Tel: (52) 55 5520 4540
Fax: (52) 55 5520 2512
www.quetzsat.com

Satellite services companies

AMERICOM Government Services

Tyson's Executive Plaza II
2010 Corporate Ridge,
Suite 600
McLean, VA 22102
U.S.A.
Tel: (1) 703 610 0988
Fax: (1) 703 917 5601
www.americom-gs.com

APS ASTRA Platform Services

Betastraße 1-10
D-85774 Unterföhring
Allemagne
Tel: (49) (0) 89 1896 3000
Fax: (49) (0) 89 1896 3602
www.aps.de

entavio GmbH

Betastraße 9
D-85774 Unterföhring
Allemagne
Tel: (49) 1805 602 999
www.entavio.com

ND SatCom AG

Graf-von-Soden-Strasse
D-88090 Immenstaad
Allemagne
Tel: (49) 7545 939 0
Fax: (49) 7545 939 8780
www.ndsatcom.com

SES ASTRA TechCom

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 559
Fax: (352) 710 725 9828
www.ses-astra.com

SES
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg

Téléphone (352) 710 7251
Fax (352) 710 725 227

www.ses.com

SES0408 01F

